HIS

L

HISTOIRE NATURELLE

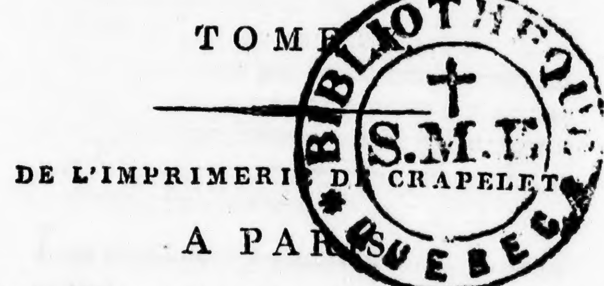
DES VÉGÉTAUX.

HISTOIRE NATURELLE DES VÉGÉTAUX,

CLASSÉS PAR FAMILLES,

Avec la citation de la classe et de l'ordre de Linné, et l'indication de l'usage que l'on peut faire des plantes dans les arts, le commerce, l'agriculture, le jardinage, la médecine, etc. *des figures dessinées d'après nature*, et un *GENERA* complet selon le système de *Linné*, avec des renvois aux familles naturelles de *A. L. de Jussieu*.

Par J. B. LAMARCK, de l'Institut national de France, et professeur au Muséum d'Hist. naturelle ;
Et par B. MIRBEL, membre de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Paris ; professeur de Botanique à l'Athénée de Paris.



TOME

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

A PARIS,

Chez DETERVILLE, rue du Battoir, n° 16.

AN XI — 1803.





HISTOIRE NATURELLE
DES PLANTES.

VINGT-HUITIÈME FAMILLE.

RHODODRACÉES, *Rhododendra*. Jussieu.

Caractère de famille. Calice divisé persistant ; corolle insérée au fond du calice, tantôt monopétale et divisée en lobes peu profonds, tantôt divisée très-profondément et presque polypétale ; étamines en nombre déterminé, insérées sur la corolle dans les fleurs à corolle monopétale, et immédiatement insérées au fond du calice dans les fleurs à corolle polypétale ; ovaire supérieur ; un style ; un stigmate simple souvent en tête ; capsule supérieure à plusieurs valves, formant chacune une loge par leurs bords rentrans dans l'intérieur de la capsule, et appliquées contre l'axe central ; graines très-petites et nombreuses dans chaque loge ; périsperme charnu.

Les rhodoracées sont des arbrisseaux indigènes et exotiques, très-remarqua-

bles par la beauté de leur feuillage et par la beauté et la disposition de leurs fleurs. On en cultive plusieurs pour l'ornement des jardins. Leurs feuilles sont toujours simples, presque toujours alternes, rarement opposées, et enfin roulées en dessous par les bords, surtout avant leur entier développement. Leur consistance est ordinairement ferme et coriace. Les fleurs sont disposées en corymbe à l'extrémité des rameaux.

Avant de Jussieu cette famille étoit confondue avec la famille des bicornes. On l'en distingue par les étamines dont les anthères ne sont point surmontées de deux pointes, et par les loges du fruit qui sont formées par le bord rentrant des valves. On la distingue ensuite de la famille précédente par le fruit à plusieurs valves, à plusieurs loges et à plusieurs graines dans chaque loge.

On trouve dans cette famille des genres à corolle monopétale et à corolle

polypétale ; cependant le groupe est naturel : on voit par-là combien est grande l'analogie entre les plantes à corolle monopétale et à corolle polypétale.

I.

Corolle monopétale.

Ier GENRE.

KALMIE, *Kalmia*. L. Juss. Lam.
(*Décandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice à cinq divisions profondes ; corolle en cloche évasée ; limbe droit muni intérieurement de dix fossettes, extérieurement de dix mamelons saillans, et divisé en cinq lobes peu profonds ; dix étamines insérées au fond de la corolle ; filets recourbés ; anthères nichées dans les fossettes de la corolle avant son épanouissement ; capsule à cinq loges.

Les arbrisseaux qui composent ce genre s'élève au plus à cinq ou six pieds. Ils ont beaucoup de rapports avec les

arbrisseaux du genre suivant. Leurs fleurs, portées sur de longs pédoncules munis de bractées à la base, forment des espèces de corymbes à l'aisselle des feuilles ou à l'extrémité des rameaux. Les kalmies sont originaires d'Amérique ; on les cultive dans nos jardins à cause de la beauté de leurs fleurs. On en connoît quatre espèces.

La kalmie à larges feuilles (*kalmia latifolia*, Linu.). Cette espèce est originaire du nord de l'Amérique, et cultivée dans nos jardins. Sa hauteur est de six pieds ; il est toujours vert, et fleurit une partie de l'année ; son tronc est droit, ses rameaux sont prolifères, et leur ensemble forme un corymbe. Ses belles fleurs d'un rouge vif un pen pourpré, sont également disposées en corymbe à leur extrémité. Les feuilles éparses et ramassées au-dessous des fleurs, sont longues de deux pouces environ, moitié moins larges, rétrécies en pointe aux deux bouts, très-entières

à leur bord, d'un vert foncé, presque sans nervures, polies, fermes et portées sur de courts pétioles. Les pédoncules sont longs de plus d'un pouce, chargés de petits poils visqueux et ne portent chacun qu'une fleur. Les corolles sont longues d'un demi-pouce.

Le bois de cet arbrisseau est très-dur. On l'emploie au Canada à faire des essieux, des poulies et d'autres ouvrages pareils. Le bois de la racine est jaune comme du buis, et employé aux mêmes usages. On prétend que ses feuilles sont un poison pour les brebis, les bœufs, les chevaux, et qu'au contraire elles sont saines pour les cerfs et les chèvres.

Kalmia, du nom d'un botaniste suédois.

IIe GENRE.

RHODODENDRON, Rosage; *Rhododendrum*. L. J. Lam. (*Décandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice à cinq divisions profondes; corolle un peu en entonnoir; limbe ouvert et à cinq lobes; dix étamines courbées en arc de bas en haut; capsule à cinq loges.

Les arbrisseaux de ce genre habitent presque tous les montagnes, en Europe, en Amérique, &c. On en cultive quelques espèces, à cause de l'extrême beauté de leurs fleurs. Ils s'élèvent depuis la hauteur d'un ou deux pieds jusqu'à sept à huit. Leurs branches sont ordinairement tortues. Les feuilles, dans plusieurs espèces, sortent de boutons coniques, écailleux, qui terminent les rameaux. Les fleurs naissent à l'aisselle des feuilles où terminent les rameaux. Elles forment un épi ou un corymbe,

et sont solitaires sur de longs pédoncules, accompagnées de bractée à la base.

Le rhododendron ferrugineux (*rododendrum ferrugineum*, Lin.). Cet arbuste couvre d'immenses étendues de terrein sur les Alpes et les Pyrénées, lorsqu'il est en fleur, pendant l'été. Les montagnes qu'il tapisse brillent au loin d'une couleur rouge. On ne le rencontre qu'à une élévation de sept cents toises au-dessus du niveau de la mer. Sa hauteur est d'un à deux pieds; il est branchu, irrégulier, tortu, raboteux, toujours vert; mais nu dans la partie inférieure. Les feuilles sont entassées au sommet des rameaux, et du milieu d'elles s'élèvent de nombreuses fleurs rouges, grandes comme celles de l'oranger, et disposées en grappe sur d'assez longs pédoncules. Les feuilles vertes et luisantes en dessus, couvertes d'une croûte couleur de rouille en dessous, dures et presque sessiles, sont longues d'un pouce ou un pouce et demi, oblon-

gues et repliées en dessous par les bords. Les corolles sont en entonnoir, et un peu courbées en arc. Deux pétales inférieurs sont plus étroits.

Les habitans des montagnes se chauffent avec cet arbuste.

Le rhododendron pontique (*rhododendrum ponticum*, Linn.). Il croît dans le Levant, à Gibraltar, dans les lieux humides et ombragés. Sa hauteur est de cinq à six pieds; il est toujours vert. Son tronc est gros comme la jambe, et garni, dès la base, de branches touffues, inégales, tortueuses, nues. Les feuilles sont éparses et disposées vers le sommet des rameaux, et ressemblent parfaitement aux feuilles du laurier d'Espagne (*prunus lauro cerasus*, L.). Vingt à trente belles fleurs pourpres, grandes comme les fleurs du laurier rose (*nerium oleander*), forment un bouquet à l'extrémité des rameaux. Les feuilles sont polies sur les deux faces et terminées en pointe. Les fleurs sont so-

litaires sur de longs pédoncules, alternes sur leur support commun; le calice n'a qu'une ligne de long. La corolle est longue d'un pouce à un pouce et demi, et évasée en cloche.

Les propriétés de cette plante sont suspectes; elles sont à-peu-près les mêmes que celles de l'*azalea pontica*, avec laquelle elle a les plus grands rapports

Rhododendrum (Diosc.), *arbre de rose*, en grec.

IIIe GENRE.

AZALÉE, *Azalea*. L. Juss. Lam. (*Pentandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice à cinq divisions profondes; corolle en entonnoir ou en cloche, à cinq divisions égales; cinq étamines insérées sous le pistil; capsule à cinq loges.

Ce genre comprend six espèces d'arbrisseaux qui croissent sur les montagnes d'Europe et de Laponie, ou en

Amérique, dans l'Inde, dans le Levant. Leurs fleurs, disposées aux aisselles des feuilles, ou à l'extrémité des rameaux, sont solitaires, ou en grappe, et accompagnées de bractées.

L'azalée pontique (*azalea pontica*, Linn.). Cette plante croît abondamment aux environs de Trébisonde, avec le *rhododendrum ponticum*. Elle ne se distingue de cette plante que par sa corolle jaune, qui n'a que cinq étamines, et par ses feuilles qui sont ciliées.

L'odeur des fleurs de cette plante ressemble à celle des fleurs de la chèvre-feuille; mais elle est incomparablement plus forte; elle excite des vapeurs et cause des vertiges. Le miel que les abeilles tirent de ces fleurs rend furieux ou ivres ceux qui en mangent. Xénophon rapporte que lorsque l'armée des Dix mille approcha de Trébisonde, les soldats ayant mangé le miel des ruches qu'ils trouvèrent autour de la ville,

« il leur prit un dévoiement par haut » et par bas, suivi de rêveries, en sorte » que les moins malades ressembloient » à des ivrognes, et les autres à des » personnes furieuses ou moribondes. » On voyoit la terre jonchée de corps » comme après une bataille; personne » néanmoins n'en mourut, et le mal » cessa le lendemain, environ à la même » heure qu'il avoit commencé. Les sol- » dats se levèrent le troisième et le qua- » trième jour, mais dans l'état où l'on » se trouve après avoir pris une forte » médecine ».

Asulca, d'un mot grec qui signifie *être sec.*

II.

Corolle presque polypétale.

IVe GENRE.

LÉDON, Lédier; *Ledum*. L. J. Lam.
(*Décandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice très-petit à cinq dents; corolle à cinq divisions très-profondes; dix étamines à anthères oblongues et droites; capsule à cinq loges, terminée par le style et s'ouvrant par la base.

On connoît trois espèces de lédons, une espèce croît en Europe, les autres croissent en Amérique. Ces arbustes vivent dans les lieux marécageux. Leur aspect est agréable; leurs feuilles sont roulées en dessous par les bords. Les fleurs solitaires sur des pédoncules munis de bractées, terminent les rameaux sous la forme d'un épi épanoui en corymbe.

Le lédon des marais (*ledum palustre*, Linn.). Il croît abondamment dans les lieux ombragés et marécageux des contrées septentrionales de l'Europe; mais il est très-rare ailleurs, et on ne le cultive que très-difficilement dans les jardins. Il s'élève à la hauteur d'un pied ou un peu plus. Sa tige, nue à la partie inférieure et branchue, porte à son sommet des rameaux couverts de duvet roussâtre et garnis de feuilles éparses, presque sessiles, longues d'un pouce et linéaires, roulées par les bords comme celle du romarin, vertes en dessus et couvertes en dessous d'un coton couleur de rouille. Un corymbe de fleurs blanches termine les rameaux. Le calice est à peine apparent; les corolles ont trois ou quatre lignes de diamètre. Chaque fleur, avant son développement, est enfermée dans une écaille concave et rougeâtre. Il naît quelquefois de l'extrémité des rameaux à la base du corymbe des fleurs des ra-

meaux stériles qui font paroître les fleurs latérales ou centrales.

L'odeur de cet arbuste est très-pénétrante et un peu narcotique. On le met avec le linge pour chasser les teignes. Dans le Nord, les cultivateurs en mettent dans leur grenier avec leurs grains, et il en éloigne les rats. Les paysans de la Suède le font bouillir dans l'eau, et lavent avec la décoction leurs bestiaux pour faire périr leurs poux. En Allemagne, on le fait entrer dans la composition de la bière pour la rendre odorante; mais il lui communique, avec sa bonne odeur, sa qualité narcotique.

Le lédon à feuilles larges (*ledum latifolium*, Linn.). Thé de Labrador. Il habite les lieux marécageux au Canada, dans le Groenland, au Labrador. On le cultive plus aisément que le précédent. Au reste, il lui ressemble parfaitement. Seulement, il est plus grand dans toutes ses parties. Ses feuilles sont ovales

oblongues, ses fleurs sont plus nombreuses.

Dans son pays natal on le prend en infusion en forme de thé. Cette infusion est pectorale, odorante et agréable.

Ledum ou *Lédon*, nom que Dioscoride donnoit à une espèce de ciste.

V^e^, VIe ET VIIe GENRES.

RHODORA. Linn. Juss. Lam.
(*Décandrie-monogynie.*)

BEFARIA. Mut. Linn. Juss. Lam.
(*Dodécandrie-monogynie.*)

ITEA. Linn. Juss. Lamarck.
(*Pentandrie-monogynie.* Voy. 3e vol.)

VINGT-NEUVIÈME FAMILLE.

BICORNES, *ERICÆ*. Juss.

Caractère de famille. Calice d'une pièce persistant, ordinairement inférieur et profondément divisé ; corolle monopétale, quelquefois profondément divisée, insérée le plus souvent au fond du calice ou sur une glande calicinale, et rarement au sommet du calice, se desséchant ordinairement sans tomber après la floraison; étamines en nombre déterminé, distinctes, et insérées au même point que la corolle ; anthères très-souvent fourchues à leur base, mais se renversant presque toujours et présentant les deux cornes en haut ; sommet des cornes percé d'un pore par où s'échappe la poussière séminale ; ovaire ordinairement supérieur; un style; un stigmate très-souvent simple ; fruit supérieur ou inférieur divisé en plusieurs loges, et contenant plusieurs graines ; très-rarement une baie ; ordinairement une capsule à plusieurs valves portant à leur milieu une cloison, et fixées par leur base à un axe central ; graines en général très-petites ; périsperme charnu.

LES anthères, dans la plupart des

genres de la famille, se prolongent en deux pointes à leur base. Ce caractère distingue le groupe et explique le nom de bicornes que Linné a donné aux plantes qui le composent. Ces végétaux se plaisent dans les lieux sauvages, et lorsqu'on les cultive, ce n'est que par des soins infinis qu'ils prospèrent. Ils sont répandus dans diverses parties du globe; quelques-uns affectent des régions et des stations particulières. Tous ou presque tous, sont ligneux; ils forment des touffes étalées sur la terre, ou s'élèvent en petits arbrisseaux très-rameux. Leurs feuilles sont simples, ordinairement très-petites et dures; tantôt alternes, tantôt opposées, tantôt en verticille. Les fleurs affectent diverses formes et diverses dispositions. Elles sont très souvent globuleuses et couleur de chair. Quoique petites, elles paroissent quelquefois assez grandes, relativement aux dimensions des autres parties de la plante.

Ce groupe est divisé en deux sections. La première se rapproche des rhododracées par l'ovaire supérieur, mais elle en diffère par les anthères fourchues et les cloisons du fruit attachées au milieu des valves. La seconde a de l'affinité avec les campanulacées par l'ovaire inférieur; mais elle s'en éloigne par le port, par la structure des anthères, par le fruit, qui ne s'ouvre point par les côtés, par le suc qui n'est point laiteux.

Les plantes de cette famille ont le bois dur, fragile comme du verre, se cassant net sans plier. Parmi les fruits qui sont en baie, plusieurs ont une saveur agréable. On les recherche, ou comme médicament, ou comme aliment, ou à cause du principe colorant qu'ils contiennent.

I.

Fruit inférieur.

Ier ET IIe GENRES.

CYRILLA. Gard. Linn. Juss. Lam.
(*Pentandrie-monogynie.*)

BLÆRIA. Linn. Juss. Lam.
(*Tétrandrie-monog.* Voyez 3e vol.)

IIIe GENRE.

BRUYÈRE, *Erica*. T. L. J. Lam.
(*Octandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice souvent double, à quatre divisions profondes; corolle en cloche, en grelot ou en tube et à quatre divisions; huit étamines; anthères à deux cornes ou fourchues, saillantes hors de la corolle, ou enfermées dans son intérieur; stigmate ordinairement à quatre divisions; capsule à quatre loges, à quatre valves, et ceinte par le calice.

Les bruyères forment un des genres

les plus nombreux. Ces arbrisseaux, cependant, ne sont point répandus dans toutes les parties du globe. Ils s'étendent en ligne droite du pôle nord au pôle austral sur un certain nombre de degrés de longitude, sans pénétrer dans les deux Indes. Sur cent quarante espèces connues, quinze ou seize seulement habitent l'Europe, toutes les autres croissent en Afrique, au-delà des tropiques, au Cap de Bonne-Espérance. Les espèces d'Europe ont des fleurs très-brillantes et très-agréables à la vue, mais petites. Les espèces d'Afrique sont plus belles, plus grandes, et quelquefois d'un magnifique aspect. Ces arbrisseaux sont encore presqu'aussi remarquables par le nombre et la petitesse de leurs feuilles, que par la beauté de leurs fleurs; ils s'élèvent depuis quelques pouces jusqu'à plusieurs pieds, et sont ordinairement très-rameux. Leurs feuilles sont simples, très-entières, très-rapprochées, rarement éparses ou op-

posées, mais presque toujours verticillées à chaque nœud des rameaux. Les rameaux portent les fleurs à leur extrémité, ou bien elles naissent à l'aisselle des feuilles. Elles affectent diverses dispositions; le plus souvent, cependant, elles sont disposées en faisceau ou en groupe. Comme toutes les plantes de la famille, les bruyères aiment les terres dures et les lieux sauvages; on ne parvient à les cultiver qu'avec peine; mais leur beauté, et sur-tout la difficulté de leur culture, en a fait un objet de luxe, et l'on en trouve de magnifiques collections chez les amateurs assez riches pour leur donner les soins qu'elles exigent.

La plupart des bruyères indigènes ne peuvent vivre que dans le midi de l'Europe. La bruyère commune (*erica vulgaris*, Linn.) vit indifféremment dans toutes les contrées de cette partie du monde. C'est de toutes les plantes qui l'habitent, la plus répandue et la

plus commune. Elle couvre d'immenses contrées. On la trouve dans tous les lieux sauvages et stériles. Quelquefois elle revet seule la nudité de la terre; mais communément elle vit avec l'airelle, la busserolle, le lichen des rennes et le lichen d'Islande. Elle se mêle encore avec la fougère, et croît volontiers à l'ombre du pin sauvage; jamais on ne la trouve à l'ombre du hêtre; elle semble fuir son approche; elle disparoît encore dès qu'on porte la culture dans les lieux qu'elle habite.

Cet arbuste ne s'élève qu'à un ou deux pieds, mais ses racines sont profondes; il se ramifie prodigieusement, et forme une touffe. Son tronc est cylindrique, tortueux, très-dur et tenace. Ses rameaux sont effilés, enveloppés de feuilles, et terminés par un épi de petites fleurs d'un rouge vif, un peu penchées et tournées ordinairement d'un seul côté. L'écorce de la plante est rougeâtre; les feuilles sont opposées et sem-

blent disposées sur quatre rangs et imbriquées. Leur longueur est d'une ligne; elles sont sessiles, faites en fer de flèche, épaisses, trigones et collées sur les rameaux par leur base. Les fleurs naissent à leur aisselle et sont presque sessiles. Le calice est double; l'intérieur, plus grand que la corolle, est formé de quatre folioles semblables à des pétales; et il accompagne le fruit. La corolle est en cloche, le style est saillant au-dehors, les anthères sont en crête.

On attribue à la bruyère des propriétés apéritives, diurétiques et diaphorétiques; mais elle est moins utile comme plante médicinale que comme plante économique. Dans les lieux où elle est abondante, elle fait la litière des bestiaux. Il est des contrées où la bruyère est le seul bois de chauffage. Dans le nord on la mêle à l'écorce de chêne pour tanner les cuirs; on la mêle encore au houblon dans la préparation de la bière; on en fait enfin des balais dans

le midi de la France. Elle sert de pâture à plusieurs animaux. Les vaches, les chevaux, et quelquefois les chèvres et les moutons la mangent lorsqu'elle est encore tendre. Le lapin se cache dans la bruyère, et s'en nourrit ; plusieurs oiseaux se nourrissent de ses graines ; les abeilles font une ample moisson de miel sur ses fleurs.

Erica, d'un mot grec qui signifie *briser*, parce que les anciens lui supposoient la vertu de briser ou de dissoudre le calcul de la vessie.

IVe GENRE.

ANDROMÈDE, *Andromeda*. L. J. Lam. (*Décandrie-monog*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice très-petit à cinq divisions ; corolle en cloche ou en grelot, à cinq divisions recourbées en dehors ; dix étamines renfermées dans la corolle ; capsule à cinq loges et à cinq valves.

Ce genre a les plus grands rapports avec celui des bruyères. Les fleurs sont les mêmes ; elles ont seulement un cinquième de plus dans le nombre de leurs divisions ; elles sont disposées aux aisselles des feuilles ou terminent les rameaux ; les feuilles sont, en général, incomparablement plus grandes que celles des bruyères. La plupart des andromèdes croissent dans le nord de l'Amérique et de l'Europe. On en connoît vingt-six espèces.

Andromède, nom poétique.

Ve GENRE.

ARBOUSIER, *Arbutus*. T. L. J. Lam. (*Décandrie-monog.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice très-petit à cinq divisions ; corolle ovale, à cinq divisions courtes et roulées en dehors ; dix étamines renfermées dans la corolle; baie à cinq loges, à cinq valves.

Les arbousiers habitent les zones tempérées et glaciales des deux hémisphères. On en connoît une douzaine d'espèces. Ce sont des arbustes et des arbrisseaux très intéressans, soit comme plantes d'agrément, soit comme plantes utiles. La plupart des espèces ont un port gracieux; toutes ont un très-beau feuillage, et de belles grappes de fleurs terminent les rameaux. Les fruits de quelques espèces sont bons à manger. La busserolle est précieuse par ses propriétés médicinales.

L'arbousier unedo, le fraisier en arbre (*arbutus unedo*, L.). Ce bel arbrisseau vit dans tous les climats où il n'éprouve point un froid trop rigoureux. Dans les îles de l'Archipel, il s'élève en arbre; sa hauteur diminue en Italie; en France et en Espagne ce n'est plus qu'un arbrisseau de quatre à six pieds. Sa tige est droite et nue; sa tête garnie de nombreux rameaux couverts de belles feuilles épaisses et luisantes comme celles du laurier, et terminées par de jolies grappes de fleurs blanches ou incarnates, auxquelles succèdent des baies rouges grosses comme une cerise et couvertes d'aspérités qui les rendent semblables à des fraises; les fleurs ne s'épanouissent qu'en automne. Les fruits qui portent le nom d'arbouses, et dont la couleur rouge contraste avec le verd gracieux du feuillage, mûrissent pendant l'été et ne tombent que lorsque l'arbrisseau a développé des fleurs nouvelles. Ainsi, pendant toute l'année, l'arbou-

sier est couvert de fleurs ou de fruits, et souvent de tous les deux à-la-fois. L'écorce de sa tige est crevassée ; l'écorce des jeunes rameaux est rougeâtre et hérissée de quelques poils. Les feuilles sont longues de deux ou trois pouces, ovales, lancéolées, bordées de dents aiguës et portées sur de courts pétioles. Les grappes sont rameuses et ordinairement inclinées vers la terre. Les fleurs sont assez nombreuses et portées sur des pédoncules anguleux. Les corolles sont longues de deux ou trois lignes, alongées en œuf et diaphanes. Les baies contiennent plusieurs petites graines osseuses.

On connoît plusieurs variétés de cet arbrisseau. Elles sont fondées sur la forme et la grosseur des fruits, les fleurs, rouges, simples ou doubles, et les feuilles panachées.

Les arbouses sont bonnes à manger et moins indigestes qu'on les dit. On les vend dans les marchés de plusieurs

villes de l'Italie et de l'Espagne. Dans la Provence elles sont moins bonnes, moins grandes, plus acerbes que dans les pays chauds. Les feuilles et l'écorce de cet arbrisseau sont astringentes. On les emploie en Espagne pour tanner les cuirs.

L'arbousier andrachné (*arbutus andrachne*, L.). C'est un des plus beaux arbrisseaux qu'on puisse cultiver. Il a le port et la forme de l'oranger, et son aspect est magnifique lorsque ses fleurs sont épanouies et que les belles panicules qu'elles forment s'inclinent vers la terre du sommet de ses nombreux rameaux. Il croît spontanément dans tout le Levant, dans les îles de l'Archipel, aux environs de Damas, de Smyrne, sur le bord des chemins. Son écorce tombe tous les ans, et alors la surface polie de sa tige devient d'un beau rouge de corail. Il fleurit au printemps et en automne, et durant toute l'année il est couvert de fleurs et de fruits; il

ressemble presque dans toutes les parties à l'arbousier précédent, mais il est incomparablement plus beau. Ses feuilles sont plus grandes, dentées moins profondément à leur bord, et celles qui naissent au voisinage des fleurs sont parfaitement entières. La panicule est très-grande et composée de plusieurs grappes latérales de quatre ou cinq pouces de long, et d'une grappe terminale. Chacune d'elles naît de l'aisselle d'une feuille, et porte plusieurs fleurs d'un blanc jaunâtre et solitaires sur des pédoncules velus et visqueux, accompagnés à leur base d'une écaille rougeâtre et presque triangulaire. Les fruits sont des baies ovales charnues, d'une couleur rouge orangée, longues d'un demi-pouce, chagrinées à leur surface et contenant des graines cartilagineuses presque triangulaires. On mange le fruit de cet arbousier. Il a le même goût que le fruit de l'arbousier unedo.

L'arbousier des Alpes (*arbutus Alpina*, L.). Cette espèce se plaît dans la région des frimats. Ainsi on la rencontre sur les sommets des plus hautes montagnes, et dans les vallées glacées de la Laponie et au Canada. Elle aime à vivre à l'ombre de l'airelle et cherche la fraîcheur en rampant sur la terre au milieu de la mousse qui la recouvre en partie. Ses tiges menues, cylindriques et rameuses, nues à la base et feuillées à leur extrémité, sont longues d'un demi-pied à un pied et demi ou davantage. Ses feuilles longues d'un pouce, oblongues, élargies au sommet et rétrécies en pétiole à la base, sont ciliées et finement dentées dans leur moitié supérieure. Elles sont minces et délicates, un peu ridées et croisées de nombreuses nervures qui les font paroître réticulées. Ses fleurs paroissent dès que la neige est fondue. Elles sont petites, blanchâtres et disposées en grappe à l'extrémité des rameaux. Ses fruits sont des baies sphé-

riques d'une couleur bleue. Elles ont la grosseur et le goût des baies du cassis. Dans les Alpes et dans les pays du nord on les sert sur les tables comme les fruits du myrtille.

L'arbousier raisin d'ours; la busserole (*arbutus uva ursi*, Linn.). Cette espèce ressemble à la précédente sous plusieurs rapports. Elle croît dans les mêmes lieux et à l'ombre, mais elle aime un sol pierreux. Elle rampe comme elle, mais ses tiges sont fermes et plus nombreuses. Ses feuilles ont la même forme et les mêmes dimensions; mais elles sont épaisses, coriaces, très-entières, persistantes et d'un beau vert. Les grappes de ses fleurs terminent de même les rameaux, mais elles sont incarnates et d'un aspect très-agréable. Les baies sont rouges et d'une saveur âpre un peu acide.

Les baies et les feuilles de la busserole sont regardées comme un excellent diurétique. Les observations modernes ont

prouvé que c'est un remède précieux contre le calcul.

VIe GENRE.

CLETHRA. Gron. Linn. Juss. Lam.

(Voy. 3e vol. *Décandrie-monog.*)

VIIe GENRE.

PYROLE, *Pyrola*. T. L. J. Lam.

(*Décandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice très-petit à cinq divisions profondes ; corolle presque polypétale, à cinq divisions très-profondes, élargies à la base et rapprochées par le sommet ; dix étamines renfermées dans la corolle ; stigmate à cinq crénelures ; capsule à cinq loges et à cinq valves.

Les pyroles croissent dans les régions froides de l'Europe, et se retrouvent la plupart dans l'Amérique septentrionale. On en connoît six espèces. Les unes sont herbacées ; les autres ont

la tige ligneuse et forment de petits arbrisseaux. Ordinairement la tige est nue et s'élève du milieu des feuilles radicales. Quelquefois les feuilles sont alternes ou presqu'en verticille sur la tige. Les fleurs sont quelquefois solitaires à l'extrémité de la tige, mais ordinairement elles y forment une ombelle ou un épi. Elles sont toujours accompagnées de bractées.

La pyrole à feuilles rondes (*pyrola rotundifolia*, L.). Elle croît dans les terreins humides et ombragés, au nord de l'Europe et de l'Amérique, dans la Virginie et le Brésil. Elle est vivace, et ses feuilles ne périssent point pendant l'hiver. Sa racine est presqu'horizontale et en forme de corde. Elle jette une rosette de feuilles arrondies, épaisses, polies et portées sur d'assez longs pétioles. Du milieu des feuilles s'élève à la hauteur d'un pied une tige nue, ferme, anguleuse et terminée par un épi de petites fleurs couleur de lait avec une

légère teinte rose, portées sur de courts pédoncules et tournées perpendiculairement vers la terre. La fleur, avant son entier épanouissement, a la forme et la grosseur d'un petit pois. Les divisions de la corolle sont orbiculaires et concaves. Le stigmate courbé en trompe d'éléphant, se relève, sort de la corolle et se fait place entre ses divisions. Les anthères des étamines sont renversées sur les filets, de manière que leur pointe regarde le fond de la fleur.

Toutes les pyroles sont amères, très-astringentes et vulnéraires. Celle-ci est la plus commune et la plus employée. On emploie sa décoction intérieurement ou en fomentation.

Pyrola, de *Pyrus*, à cause de la ressemblance des feuilles avec celles du poirier.

VIIIe, IXe ET Xe GENRES.

EPACRIS. Forst. L S. Juss. Lam. (*Pentandrie-monogynie.*)

GAUTHERIA. Kalm. L. Juss. Lam. (*Décandrie-monogynie.*)

BROSSEA. Plum. Linn. Juss. (*Pentandrie-monogynie.* V. 3e vol.)

I I.

Ovaire inférieur ou à demi-inférieur.

XIe ET XIIe GENRES.

ARGOPHYLLUM. Forst. L S. Juss. Lam. (*Pentandrie-monogynie.*)

MÆSA. Forsk. Juss. Lam. (*Pentand. monogynie.* Voy. 3e vol.)

XIIIe GENRE.

VACCINION, *Vaccinium*. L. Juss. Lam. (*Octandrie-monog*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice posé sur l'ovaire, à quatre dents ou entier; corolle en cloche, à quatre divisions courtes ou très-profondes, rejetées en dehors; huit étamines insérées sur le réceptacle, et quelquefois saillantes hors de la corolle; anthères portant deux arêtes sur le dos, et terminées par deux pointes; baie inférieure ombiliquée, à quatre loges, et contenant peu de graines.

Les vaccinions sont de très-jolis arbrisseaux ou sous-arbrisseaux qui s'élèvent d'un à deux pieds jusqu'à la hauteur d'un homme. On en connoît vingt-sept espèces. Presque tous sont indigènes de l'Amérique. Leur feuillage est quelquefois toujours verd. Les feuilles sont alternes, et les écailles qui couvrent leurs boutons avant leur dé-

veloppement, restent très-souvent à la base des rameaux. Les fleurs sont pédonculées, solitaires aux aisselles des feuilles, ou disposées plusieurs ensemble au sommet des rameaux. Elles sont toujours accompagnées de bractées; quelquefois elles ont dix étamines, et la corolle a cinq divisions.

Le vaccinion myrtille (*vaccinium myrtillus*, L.), vulgairement l'airelle, le mouretier. Cet arbrisseau croît abondamment dans plusieurs contrées de l'Europe, dans les bois, les bruyères, les landes. Il s'élève à un ou deux pieds, se ramifie dès la base de la tige, et ne porte de feuilles que sur les jeunes rameaux. Les rameaux sont verds, effilés et rélevés ainsi que la tige d'angles saillans. Les feuilles, semblables à celles du buis, mais plus grandes et moins fermes, sont alternes, presque sessiles et finement dentées à leur bord. Les fleurs blanches, teintes de pourpre, rondes et grosses comme un petit pois,

sont solitaires à l'aisselle des feuilles et portées sur un court pédoncule recourbé vers la terre. Le fruit est une baie bleue un peu plus grosse que la corolle, creusée d'un ombilic au sommet, et remplie de petites graines blanchâtres.

Les fruits du myrtille portent dans les différentes parties de la France les noms de bluets, de raisins de bois, de mourets. On les sert quelquefois sur les tables: leur saveur est très-agréable pour bien de personnes. On en fait un extrait, ou bien on les sèche et on les réduit en poudre, et on les prescrit en médecine, soit comme rafraîchissans, soit contre les diarrhées. Leur suc mêlé avec du vin blanc le colore en rouge, et les marchands de vin s'en servent pour le falsifier. On peut même préparer du vin avec ce fruit. Les baies, écrasées et bouillies avec de l'alun, donnent à la laine une couleur violette. Mêlées avec de l'alun, du cuivre et quelques noix de galles, elles donnent au fil une cou-

leur bleue, plus ou moins intense. Ecrasées avec quatre parties de chaux, de vert-de-gris, de sel ammoniac, coulées ensuite et conservées dans une vessie, elles donnent une couleur pourpre pour la peinture. Les chèvres et les moutons mangent les sommités du myrtille; les vaches et les chevaux n'en veulent point. Les qualités astringentes de cette plante la rendent propre à tanner les cuirs.

Le vaccinion uligineux (*vaccinium uliginosum*, L.). Cette espèce croît sur les sommets des montagnes d'Europe. Sa hauteur est d'un à deux pieds. Sa tige est irrégulièrement ramifiée et porte les feuilles et les fleurs à ses extrémités supérieures. Ses petites feuilles à peine longues de quatre à cinq lignes, sont élargies et obtuses au sommet, presque sessiles, réticulées en dessous, très-entières à leur bord et polies sur leur surface. Les fleurs sont semblables à celles de l'espèce précédente et éga-

lement disposées. Les baies ont une couleur noire. Leur saveur est agréable ; si l'on en mange trop, elles causent une légère ivresse.

Feuilles persistantes.

Vaccinion, vigne de Judée (*vaccinium vitis-idæa*, L.). Cet arbuste se confond au premier aspect avec la busserole. Il croît dans les bois des montagnes de l'Europe septentrionale, et dans la Suède. On le plante en bordure dans les jardins à la place du buis. Ses tiges sont rameuses, menues, longues d'un pied, et inclinées vers la terre. Ses rameaux sont garnis de feuilles et terminés par une grappe de fleurs d'un blanc rougeâtre et penchées vers la terre. Les feuilles fermes et coriaces, légèrement dentées à leur contour et roulées en dessous par les bords, sont longues d'un demi-pouce, ovales, obtuses, vertes en dessus, pâles et couvertes de points noirs en dessous. Les corolles sont en cloche ;

les baies d'un beau rouge et d'une saveur aigrelette. Elles sont très-rafraîchissantes; on les confit au vinaigre; elles teignent en rouge.

Le vaccinion oxicoccus, le canneberge (*vaccinium oxicoccus*, L.). Ce petit arbuste vit dans les marécages de l'Europe; il rampe à travers la mousse (*spagnum palustre*, Lin.). Sa tige est rameuse et déliée comme un fil. Elle est garnie à sa partie supérieure de petites feuilles luisantes, et terminée par deux ou trois fleurs rouges solitaires sur de très-longs pédoncules colorés. Les feuilles sont presque sessiles, longues de deux ou trois lignes, ovales, très-entières, repliées par les bords et d'un vert-bleuâtre en dessous. Une ou deux petites bractées naissent sur les pédoncules; les corolles sont à quatre divisions profondes et réfléchies sur le calice; les étamines restent droites; les baies sont rouges, acides et très-agréables au goût quand elles ont éprouvé les premières

gelées. Dans le Nord, on les mange confites, au sucre ou en gelée. On en fait un syrop pour calmer les ardeurs de la fièvre. Ces fruits sont un excellent remède pour toutes les maladies aiguës qui exigent des rafraîchissans. Parmi les bestiaux, les chèvres et les moutons mangent seuls cette plante.

Vaccinium (Virg. Pl. Gal.), formé, selon Varron, de *Vacca* pro *Bacca*, *quasi baccatus* frutex, arbrisseau chargé de baies.

III.

Genres qui ont des rapports avec les Bicornes.

XIV[e] ET XV[e] GENRES.

EMPETRUM. Tourn. Linn. Juss.
HUDSONIA. Linn. Juss. (*Dodécand. monogynie.* Voy. 3e vol.)

TRENTIÈME FAMILLE.

LES CAMPANULACÉES. *CAMPANULACEÆ*. Juss.

Caractère de famille. Calice posé sur l'ovaire et à limbe divisé ; corolle monopétale, insérée au sommet du calice, se séchant ordinairement sans se détacher, souvent régulière, à limbe divisé ; étamines insérées immédiatement au-dessous de la corolle, presque toujours en nombre égal, et alternes avec les divisions de la corolle (ordinairement au nombre de cinq) ; anthères libres, mais quelquefois réunies ; ovaire glanduleux à son sommet, adhérant au calice dans toute sou étendue, quelquefois dans sa partie inférieure seulement ; un style ; un stigmate simple ou divisé ; une capsule ordinairement à trois loges, quelquefois à deux, cinq ou six, contenant ordinairement un grand nombre de graines attachées à l'angle intérieur des loges, et s'échappant par des ouvertures faites sur les côtés de la capsule.

LA plupart des campanulacées vivent

en Europe, et plusieurs se plaisent sur les montagnes; les autres croissent dans diverses contrées du globe, mais principalement dans l'Afrique, au Cap de Bonne-Espérance. Presque toutes sont herbacées; quelques-unes ont la tige ligneuse et forment de petits arbrisseaux. Presque toutes contiennent un suc laiteux; toutes ont des feuilles simples, presque toujours alternes, quelquefois entières ou sinuées, mais plus souvent dentées; quelquefois les dents sont terminées par un petit tubercule blanchâtre. Les fleurs sont diversement disposées aux aisselles des feuilles ou au sommet des rameaux; quelquefois elles sont réunies sur un réceptacle commun, comme dans les scabieuses.

Plusieurs espèces ont de très-belles fleurs, et sont cultivées pour l'ornement des jardins : quelques-unes sont employées comme remède, d'autres comme aliment. Dans plusieurs espèces le suc laiteux est âcre et caustique;

dans quelques-unes c'est un poison violent.

On distingue aisément les campanulacées des bicornes, par la manière dont s'ouvrent les capsules, par la forme de leurs anthères qui ne sont point fourchues, et ensuite par le suc laiteux qu'elles contiennent. Ce dernier caractère leur est commun avec les plantes de la famille suivante : elles ont encore les feuilles alternes, les fleurs quelquefois aggrégées, et les anthères réunies comme les chicoracées ; mais elles se distinguent essentiellement de cette famille par la nature du fruit, la forme de la corolle, son insertion et l'insertion des étamines.

I.

Anthères distinctes.

Ier ET IIe GENRES.

CERATOSTEMA. Juss. (*Décandrie-monogynie.*)

FORGESIA. Comm. Juss. (*Pentand. monogynie.* Voy. 3e vol.)

IIIe GENRE.

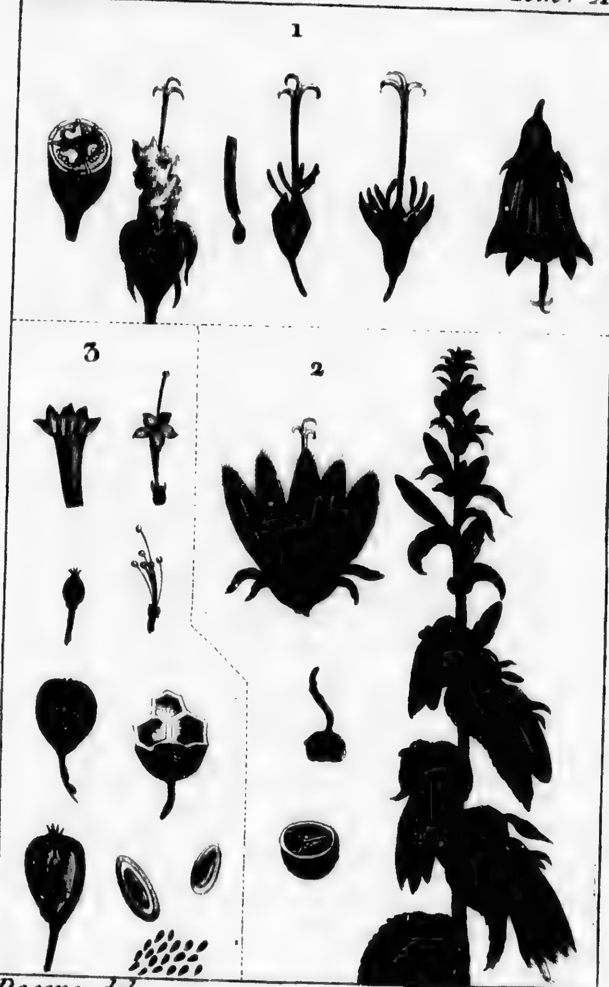
MICHAUXIE, *Michauxia.* L'Her. Vent. *Mindium.* Juss. (*Octandrie-monogynie.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice à seize divisions, dont huit renversées sur l'ovaire ; corolle en cloche, courte, à huit divisions profondes et ouvertes ; huit étamines ; filets courts en forme d'écailles ; anthères très-longues ; stigmate à huit divisions étalées en étoile ; capsule à huit loges, contenant plusieurs graines et couronnée par le calice.

La michauxie campanuloïde (*mi-*

chauxia campanuloïdes, Lw.) est la seule espèce du genre. Elle ne diffère des campanules que par le nombre des parties de la fleur. C'est une belle plante qui croît spontanément dans la Syrie, dans les vallées du mont Liban, et qu'on cultive au Jardin des Plantes. Elle s'élève à deux ou trois pieds. Sa tige est herbacée, simple et divisée au sommet en rameaux disposés en panicule. Ses feuilles inférieures sont longues de quelques pouces, lancéolées, découpées profondément, et semblables aux feuilles de la chicorée ; les supérieures sont moins longues, moins découpées, et embrassent la tige. Toutes les parties de la plante sont hérissées de poils courts et roides. Les fleurs sont blanches, grandes, un peu semblables aux fleurs de la grenadille (fleur de la passion), clair-semées sur les rameaux, presque sessiles et pendantes. La fleur qui termine les rameaux est toujours épanouie avant les fleurs inférieures.

) est la
différe
bre des
plante
Syrie,
oan, et
tes. Elle
tige est
sommet
ule. Ses
de quel-
ées pro-
feuilles
es sont
ées, et
rties de
s courts
anches,
x fleurs
ssion),
presque
qui ter-
panouie



1 . 2 . Campanula . 3 . Trachelium .

Michauxia, du nom d'un naturaliste français.

IV[e] GENRE.

CANARINA. Linn. Juss. Lam.
(Voy. 3[e] vol. *Héxandrie-monog.*)

V[e] GENRE.

CAMPANULE, *Campanula*. Tourn. L. J. L. (*Pentand. monog.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice tantôt à cinq divisions, tantôt à dix, dont cinq renversées ; corolle en cloche à cinq divisions ; cinq étamines dont les filets sont dilatés à la base ; anthères longues ; un stigmate à trois divisions ; capsule de forme variable, à trois loges et rarement à cinq.

Les campanules sont au nombre de plus de quatre-vingts espèces. Elles sont répandues dans les quatre parties du monde ; mais la plupart croissent en

Europe et au Cap de Bonne-Espérance. Toutes sont herbacées, à l'exception de quelques espèces qui forment de petits arbrisseaux; toutes contiennent un suc laiteux, doux. Leurs feuilles sont alternes; leurs fleurs sont bleues et très-belles à la vue; tantôt elles sont solitaires aux aisselles des feuilles, tantôt en faisceau; tantôt elles sont solitaires au sommet de la tige, tantôt en épi ou en panicule. Elles sont accompagnées de bractées. La surface de la plante est tantôt rude et hérissée de poils, tantôt dépourvue de poils et unie. On cultive pour l'ornement des jardins, quelques belles campanules. L'usage des plantes de ce genre en médecine est très-borné. Quelques espèces sont employées comme légume; leurs racines sont ordinairement grosses, tubéreuses, et contiennent un principe nutritif assez abondant.

Capsule pyramidale ; feuilles dépourvues de poil et ordinairement étroites.

La campanule raiponce; la raiponce (*campanula rapunculus*, L.). Cette plante croît en France, dans la Suisse et en Angleterre. Elle est cultivée dans les jardins potagers. Sa racine est grosse, blanche et en forme de navet. Sa tige est verticale, haute de deux pieds, sillonnée, divisée à sa partie supérieure en rameaux roides, courts et redressés. Les feuilles sont ondulées, dentées à leur bord et disposées alternativement sur la tige. Les inférieures sont longues d'un ou deux pouces, ovales, oblongues et pétiolées; les supérieures sont sessiles, plus courtes et lancéolées. Les fleurs sont bleues, et forment à la partie supérieure de la plante une panicule resserrée et alongée. Elles sont ordinairement trois ensemble à l'aisselle de chaque bractée, et la fleur moyenne est portée sur un plus long pédoncule que

les deux latérales. Les divisions du calice sont étroites, et trois fois plus longues que l'ovaire. La corolle est longue d'un demi-pouce, quelquefois blanche et à cinq divisions peu profondes et ouvertes.

Au printemps, on mange en salade la racine et les feuilles de cette plante avant qu'elle ait développé la tige. Cette campanule est peu employée en médecine; on la regarde comme apéritive, rafraîchissante, et propre à augmenter le lait des nourrices.

La campanule pyramidale (*campanula pyramidalis*, L.). Elle est spontanée dans la Carniole et cultivée comme plante d'ornement dans les jardins. Elle vit deux années et fleurit pendant l'été. C'est une des plus belles campanules. Ses tiges sont hautes de quatre ou cinq pieds, très-droites, effilées, simples, garnies de feuilles dans toute leur longueur, et à leur partie supérieure de grandes fleurs bleues ou blan-

ches qui forment un superbe épi. Toute la plante est dépourvue de poil; lorsqu'elle est vigoureuse, la tige porte vers son sommet des rameaux courts et redressés. Les feuilles sont crénelées; les radicales sont en cœur et portées sur de longs pétioles; celles de la tige sont insensiblement plus courtes, lancéolées et sur des pétioles moins alongés. Les fleurs sont rassemblées par bouquets et portées sur des pédoncules courts. Les corolles sont courtes, en cloche évasée, et à divisions un peu profondes.

Capsule pyramidale ; feuilles rudes et ordinairement larges.

La campanule gantelée; gant de Notre-Dame (*campanula trachelium*, L.). Cette espèce croît dans toute l'Europe, dans les bois et le long des haies. On la cultive dans les jardins comme plante potagère et d'agrément. Ses fleurs doublent quelquefois ; sa racine est blanche, grosse et rameuse ; ses tiges

sont hautes de deux pieds, anguleuses, ordinairement simples et garnies de feuilles alternes semblables aux feuilles de l'ortie commune; ses fleurs grandes, bleues, violettes ou blanches, sont disposées vers l'extrémité supérieure de la plante, et naissent trois ensemble sur chaque pédoncule; le pédoncule est plus court que la bractée qui l'accompagne. Toute la plante est hérissée de poils rudes.

Sinus du calice renversés sur l'ovaire.

La campanule à grandes fleurs (*campanula medium*, L.). Cette espèce est une des campanules dont les fleurs sont les plus grandes. On la place dans les plate-bandes des jardins à fleurs. Elle est spontanée dans les lieux arides du midi de la France, dans l'Italie et l'Allemagne. Sa tige est haute de deux pieds, droite, cylindrique, un peu rameuse et feuillée. Ses feuilles sont oblongues, légèrement crénelées, et assez

semblables à celles de la buglose. Les fleurs sont pédonculées, disposées à la partie supérieure de la plante, et droites vers le ciel. Le calice est court et marqué de replis à sa base. La corolle est oblongue, ventrue, longue environ de deux pouces, ordinairement bleue, quelquefois purpurine ou blanche. Le stigmate est fendu en cinq. La capsule a de gros replis sinueux sur sa surface. Cette campanule vit deux années; elle est toute hérissée de poils rudes au toucher.

Capsules prismatiques.

La campanule miroir de Vénus (*campanula speculum*, Linn.), le miroir de Vénus. Cette jolie campanule croît en Europe, au milieu des bleds; elle diffère beaucoup des autres espèces par son aspect. Sa tige haute de six à douze pouces, est menue, très-rameuse, étalée, garnie de petites feuilles, et terminée, ainsi que les rameaux, par de

jolies fleurs d'un pourpre violet, pédonculées et naissant de l'aisselle des feuilles. La corolle, pendant le jour, est plane et en roue; le soir, elle se ferme, et forme un pentagone à angles tranchans. Les divisions du calice sont déliées et aussi longues que la corolle : les étamines n'ont pas les filets dilatés à leur base d'une manière bien prononcée. La capsule est longue et prismatique; les feuilles sont sessiles, ovales, un peu pointues et légèrement dentées. Cette plante est annuelle et fleurit en été.

Campanula, c'est-à-dire, *petite cloche;* ainsi nommé à cause de la forme des corolles.

VIe GENRE.

TRACHÉLIE, *Trachelium*. T. L. J. Lam. (*Pentandrie-monog*. L. G.)

Caractère générique. Calice à cinq divisions ; corolle en entonnoir, à tube long, à limbe à cinq lobes ; cinq étamines ; filets non dilatés à la base comme dans les campanules ; stigmate en tête ; capsule à trois loges.

Ce genre ne réunit que trois espèces, dont deux croissent au Cap de Bonne-Espérance. Leurs fleurs sont en corymbe et accompagnées de bractées.

La trachélie bleue (*trachelium cœruleum*, Linn.). Cette espèce croît en Italie, en Orient, dans les lieux ombragés. On la cultive dans les jardins comme plante d'agrément. Sa hauteur est de deux pieds. Sa tige est droite, cylindrique et divisée ordinairement au sommet en rameaux ouverts et terminés par un corymbe de petites fleurs

très-nombreuses, d'un bleu d'azur, déliées comme un fil et très-jolies à voir. L'ensemble des corymbes partiels forme un corymbe général. Les feuilles sont pétiolées, disposées alternativement sur la tige, longues d'un pouce et demi, ovales, aiguës et dentées. Toute la plante est dépourvue de poil. Elle est bisannuelle. Ses fleurs s'épanouissent pendant l'été et durent long-temps.

Trachelium, d'un mot grec qui signifie *cou;* peut-être ainsi nommé à cause de la longueur du tube de la corolle.

VIIe — IXe GENRES.

ROELLA. L. J. Lam. (*Pentandrie-monogynie.*)

GESNERIA. Pl. Linn. Juss. Lam. (*Didynamie-angiospermie.*)

CYPHIA. Berg. Linn. Juss. Lamarck. (*Pentandrie-monog.* Voy. 3e vol.)

Xe GENRE.

SCŒVOLA, *Scævola.* L. J. Lam.
(*Pentandrie-monogynie.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice à cinq divisions; corolle irrégulière, tubulée; tube fendu longitudinalement en dessus, et terminé par un limbe à cinq divisions inégales, imitant une lèvre inférieure, et disposées comme les doigts d'une main ouverte; cinq étamines; style sortant audehors de la corolle par la fente du tube; stigmate velu, applati; drupe arrondi, nu ou couronné par les divisions du calice, et contenant un noyau tuberculeux, ridé, à deux loges et à deux graines.

Les arbrisseaux qui composent ce genre n'ont point de suc laiteux. On en connoît trois espèces, dont deux croissent dans l'Inde. Leurs feuilles sont grandes, épaisses, entassées à l'extrémité des rameaux, et laissent en tombant des cicatrices très-marquées. Ses pétioles sont munis à leur base d'une

petite touffe de poils. Les fleurs naissent à l'aisselle des feuilles, disposées trois à six ensemble sur un pédoncule deux ou trois fois fourchu. Chacune est accompagnée de deux bractées.

XIe GENRE.

PHYTEUMA, *Phyteuma*. L. Juss. Lam. (*Pentandrie-monog.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice à cinq divisions; corolle en roue; tube très-court; limbe à cinq divisions longues et linéaires; cinq étamines; stigmate à trois divisions profondes; capsule à trois loges.

Ce genre comprend seize espèces. Elles sont herbacées, et leur racine est vivace et ordinairement grosse et en forme de navet. La plupart croissent sur les montagnes d'Europe; les autres viennent dans le Levant, dans l'Arménie. Leur tige est ordinairement simple; leurs feuilles radicales sont ordinaire-

ment beaucoup plus larges que les feuilles de la tige. Les espèces d'Europe ont les fleurs en tête ou en épi au sommet de la tige; les espèces exotiques ont les fleurs éparses et aux aisselles des feuilles. La corolle avant d'être épanouie, forme un tube autour des étamines et du pistil; ses divisions se séparent d'abord par la base, et s'ouvrent ensuite en formant un angle très-ouvert.

Le phyteuma en épi (*phyteuma spicata*, L.). Cette plante croît en Europe dans les bois, sur les montagnes. Sa racine est longue, épaisse, cylindrique; sa tige est simple, haute d'un pied ou davantage, garnie de feuilles et terminée par un long épi de fleurs bleues; les feuilles radicales sont en cœur dentées, pétiolées : celles de la tige sont sessiles, lancéolées et peu dentées; l'épi des fleurs s'alonge successivement, les fleurs sont accompagnées de bractées linéaires plus longues qu'elles; le

stigmate est bleu et à deux divisions profondes; la capsule est à deux loges. Quelquefois les feuilles sont marquées d'une tache noire en forme de croissant; quelquefois l'épi est double; quelquefois les corolles sont à quatre divisions.

On mange la racine de cette plante comme celle de la campanule raiponce.

Phyteuma (Diosc. Pl.), d'un mot grec qui signifie *engendrer;* ainsi nommé à cause des propriétés qu'on lui attribuoit.

II.

Anthères réunies.

XIIe GENRE.

LOBÉLIE, *Lobelia.* L. Juss. Lam.
(*Pentandrie-monogynie.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice à cinq dents; corolle irrégulière; tube plus long que le calice, fendu longitudinalement en dessus; limbe à deux lèvres; la supé-

rieure à deux divisions profondes, l'inférieure plus grande et à trois divisions; cinq étamines; anthères réunies en cylindre; stigmate simple, quelquefois à deux divisions, velu; capsule à deux ou trois loges et s'ouvrant au sommet.

On connoît quarante-huit espèces de lobélies. Quelques-unes seulement croissent en Europe; les autres se trouvent en Afrique et en Amérique. Ce sont des herbes ou de petits arbrisseaux remplis d'un suc laiteux souvent très-caustique et quelquefois vénéneux. Leur tige est droite ou couchée; leurs feuilles sont alternes, entières ou découpées; leurs fleurs sont souvent très-belles et ordinairement disposées en épi terminal; les étamines réunies par leurs anthères et quelquefois par leurs filets, forment à leur sommet avec le style qui traverse leur gaîne, un crochet en bec d'oiseau. Plusieurs lobélies sont employées comme plantes d'agrément ou plantes médicinales.

La lobélie cardinale, (*lobelia cardinalis*, L.). Elle croît spontanément dans la Virginie sur le bord des rivières, et on la cultive depuis long-temps dans les jardins d'Europe, à cause de la beauté de ses fleurs. Elle est herbacée et sa racine est vivace. Elle est haute d'un pied et demi; sa tige est simple, droite, cylindrique, feuillée, et terminée par une grappe de grandes fleurs d'un pourpre éclatant, un peu tournées d'un seul côté et d'un aspect très-agréable; les feuilles sont presque sessiles, éparses, longues d'un à trois pouces, ovales, lancéolées et dentées. Toute la plante est un peu velue.

La lobélie anti-siphilitique (*lobelia siphilitica*, L.), vulgairement la cardinale bleue. On la trouve spontanée dans la Virginie et dans d'autres parties de l'Amérique septentrionale, dans les bois, les lieux humides et le bord des rivières : elle est depuis long-temps cultivée dans les jardins d'Europe, à

cause de ses belles fleurs. Elle est herbacée et sa racine est vivace ; sa tige est haute d'un à deux pieds, ordinairement simple, droite, sillonnée, garnie de feuilles, et terminée par un épi de fleurs bleues, presque sessiles ; les feuilles sont sessiles, alternes, ovales lancéolées, un peu rudes, très légèrement et inégalement dentées, longues de deux ou trois pouces à la base, et insensiblement plus petites vers le sommet ; les fleurs sont longues d'un pouce, et solitaires ; les divisions du calice sont lancéolées, pointues et les sinus sont réfléchis comme dans plusieurs campanules. Il est hérissé de poils blancs, ainsi que les angles de la corolle de la tige et la surface des feuilles ; la corolle a deux renflemens au-dessous de la lèvre inférieure.

Cette plante est employée en Amérique pour guérir les maladies vénériennes. La découverte des vertus de cette lobélie est due au célèbre bota-

niste suédois M. Kalm. Les sauvages boivent la décoction de la racine. Cette racine est âcre, purgative et vomitive.

La lobélie longiflore (*lobelia longiflora*, L.). Cette espèce croît à Saint-Domingue, à Cuba, à la Jamaïque et à la Martinique, le long des ruisseaux. On la cultive au Jardin des Plantes. Son port est élégant : elle s'élève à la hauteur d'un pied ; sa tige est garnie de feuilles longues de cinq ou six pouces, oblongues-lancéolées, quelquefois entières, quelquefois découpées latéralement en dents profondes et irrégulières; les fleurs sont solitaires aux aisselles des feuilles, et presque sessiles; la corolle est couleur de lait et très-belle à la vue. C'est un tube cylindrique très-délié, long de trois ou quatre pouces, droit, et terminé par un limbe ouvert en étoile.

Cette plante est très-caustique, très-vénéneuse. Elle est fameuse à Saint-Domingue sous le nom de *ouedec*.

La lobélie du Chili (*lobelia tupa*, L.). Elle croît sur les montagnes du Chili, et acquiert la hauteur d'un homme. Sa tige droite, assez épaisse, dure, creuse, jette quelques rameaux simples, ailés et feuillés, et se termine par une grappe de grandes fleurs d'un rouge vif. Les feuilles sont d'un vert-blanchâtre, ovales, lancéolées, entières, éparses, sessiles et prolongées en aile sur les rameaux. Les fleurs sont longues d'un pouce et demi ou deux pouces, en tube, renflées, velues en dehors, ainsi que les calices et les pédoncules.

Le suc de cette plante est un des poisons les plus prompts. L'odeur des fleurs excite de cruels vomissemens : on a vu perdre la vue pour s'être frotté les yeux avec les mains après avoir froissé ces fleurs avec les doigts.

La lobélie brûlante (*lobelia urens*, L.). Cette espèce croît en France, en Espagne, en Angleterre, dans les landes et les bois. Elle fleurit en été. Sa racine

est vivace et formée d'un faisceau de fibres. Sa tige est simple, effilée, haute d'un pied ou davantage, anguleuse, garnie à la partie inférieure de quelques feuilles écartées, et terminée par un épi de petites fleurs bleues. Toute la plante est dépourvue de poil. Les feuilles sont minces, longues d'un pouce ou d'un pouce et demi; les inférieures sont en forme de spatule, prolongées en pétiole et presqu'entières à leur bord; les supérieures sont sessiles, lancéolées et dentées. Les fleurs sont presque sessiles, droites et munies d'une bractée linéaire. Les divisions du calice sont moins longues que le tube de la corolle; l'orifice de la corolle est taché de blanc. Les divisions de la lèvre inférieure sont étroites et pendantes. Cette lobélie a une saveur vive et piquante.

Lobelia, du nom d'un botaniste flamand.

XIIIe GENRE.

JASIONE, *Jasione.* Linn. Juss. Lam.
(*Pentandrie-monogynie.* L. Gm.)

Caractère générique. Fleurs réunies sur un réceptacle commun nu, et ceintes d'une collerette de plusieurs folioles; calice à cinq divisions; corolle à cinq divisions étroites, très-profondes; cinq étamines; anthères réunies en cylindre; stigmate fendu en deux; capsule à deux loges s'ouvrant par le sommet, et couronnée par le calice.

Ce genre ne comprend que deux espèces, dont une exotique. Leur tige est souvent simple; les feuilles sont simples et alternes; les têtes des fleurs sont solitaires au sommet de la tige ou des rameaux; les fleurs sont petites et nombreuses. La plante a l'aspect d'une scabieuse.

Jasione (Diosc. Pl.), nom donné par les Grecs à une espèce de campanule.

LES COMPOSÉES.

Caractère. Fleurs tubulées réunies dans un calice commun et sur un réceptacle commun ; point de calice propre, si ce n'est l'enveloppe extérieure de la graine souvent prolongée au-dessus d'elle en forme d'aigrette ; corolle monopétale posée sur l'ovaire, tantôt flosculeuse, c'est-à-dire tubulée, et terminée par un limbe régulier, souvent fendu en cinq au sommet, tantôt ligulée, c'est-à-dire tubulée et prolongée en une languette latérale entière ou dentée au sommet ; ordinairement cinq étamines portées par la corolle, libres par les filets, réunies par les anthères (anthères seulement rapprochées dans la dernière section des radiées) ; ovaire inférieur, simple, posé sur le réceptacle, surmonté d'un style qui traverse le tube des anthères, et se termine par un stigmate ordinairement divisé en deux et rarement simple ; une graine nue ou aigrettée ; embryon sans périsperme ; radicule inférieure. Fleurs toutes flosculeuses dans le calice commun, ou toutes ligulées ou radiées, c'est-à-dire flosculeuses au centre et ligulées à la circonférence.

On donne le nom de *composées* à des

plantes dont les fleurs sont formées par la réunion de petites fleurs particulières, disposées toutes sur le même réceptacle et environnées d'une enveloppe commune; qui ont en outre une corolle monopétale insérée sur l'ovaire, et les étamines réunies par leurs anthères. Les plantes réunies sous ce titre forment la série la plus étendue du règne végétal. Ce sont, en général, des herbes annuelles ou vivaces, dont les feuilles sont presque toujours alternes et les fleurs presque toujours terminales. On donne à l'enveloppe commune des petites fleurs, le nom de *calice commun*; et l'on dit que ce calice est *simple*, lorsqu'il est composé d'un seul rang de folioles ou d'écailles; on le dit *caliculé*, lorsqu'étant simple il est ceint à sa base de plus petites écailles; il est *imbriqué*, lorsqu'il est formé de plusieurs rangs d'écailles ou folioles qui se recouvrent les unes les autres comme les tuiles d'un toit. La base intérieure ou le centre du

calice commun porte le nom de *réceptacle*. Sa surface est unie ou pointillée, garnie de poils ou couverte d'écailles. C'est sur le réceptacle que sont immédiatement insérés les ovaires des petites fleurs particulières. Outre l'enveloppe propre de la graine, l'ovaire est recouvert d'une seconde enveloppe qui l'embrasse si exactement, que bien souvent elle n'est point distincte. Cette enveloppe extérieure a été quelquefois regardée comme le calice de la fleur. Elle déborde ordinairement le sommet de l'ovaire sous la forme d'une membrane courte, entière ou dentée; elle se prolonge encore sous forme d'écailles, de soies ou de poils réunis en aigrette. La corolle naît immédiatement ou médiatement sur l'ovaire, suivant qu'il est garni ou privé d'aigrette. Cette corolle est un tube terminé par cinq dents, ou prolongé en une languette latérale, c'est-à-dire, en une lame longue et étroite. Dans le premier cas, c'est un *fleuron*;

dans le second cas, c'est un *demi-fleuron* ou une fleur ligulée. Lorsque la fleur composée est toute formée de fleurons, elle porte le nom de *flosculeuse ;* lorsqu'elle est toute formée de demi-fleurons, elle porte celui de *demi-flosculeuse* ou ligulée ; on la nomme *radiée*, lorsqu'elle est formée de fleurons dans le centre et de demi-fleurons à la circonférence. Les fleurons et les demi-fleurons sont tantôt hermaphrodites, tantôt mâles, tantôt femelles, tantôt neutres. Les étamines sont insérées vers le milieu du tube de la corolle ; leur nombre est presque toujours de cinq. Les filets sont très-déliés, distincts ; mais leurs anthères sont réunies par les côtés, et forment un tube au travers duquel s'élève le style, surmonté d'un stigmate, quelquefois simple, mais ordinairement à deux divisions courbées en dehors. L'ovaire devenu fruit ressemble à une graine nue ; son enveloppe extérieure persiste et ne s'ouvre point ;

son aigrette s'épanouit alors s'il en est couronné. L'embryon de la graine est dépourvu de périsperme ; sa radicule est inférieure.

La réunion des anthères distingue essentiellement les composées de toutes les plantes qui leur ressemblent par les autres caractères. Ainsi, sauf quelques cas très-rares où cette réunion des anthères n'est point parfaite, et dans lesquels il est au reste très-facile de lever la difficulté par le secours de l'analogie, il est impossible de ne point rapporter ces végétaux à leur série naturelle ; mais dans une série aussi étendue, où les êtres sont infiniment rapprochés les uns des autres, les divisions nécessaires pour parvenir à la connoissance de ces êtres sont très-difficiles à établir et très-peu tranchées. Les botanistes n'ont pas été d'accord sur les principales. Tournefort avoit fondé les siennes sur la forme de la corolle ; celles de Linné, au contraire, sont établies sur la présence ou

l'absence des organes sexuels. Ces divisions, fondées sur la considération d'un seul caractère, rompent souvent les rapports naturels. Dans celles de Tournefort, un grand nombre de radiées sont confondues avec les flosculeuses; dans celles de Linné, les genres qui ont le plus d'affinité sont éloignés les uns des autres, tandis que ceux qui en ont le moins se trouvent rapprochés. Vaillant établit ses premières divisions sur l'ensemble de plusieurs caractères, et ses divisions sont plus naturelles. Il a réuni, sous le nom de chicoracées, toutes les espèces dont les fleurs sont composées de demi-fleurons. Il a donné le nom de cynarocéphales à celles dont les fleurs sont composées de fleurons alongés, dont le style est articulé avec le stigmate, dont le calice commun est formé d'écailles imbriquées, et dont le réceptacle est toujours garni de soies, de poils ou de paillettes. Il a compris, sous le nom de corymbifères, non-seu-

lement celles dont les fleurs sont composées à-la-fois de fleurons et de demi-fleurons, mais encore celles qui sont simplement flosculeuses, mais qui sont petites, qui ont la corolle courte, et dont le style n'est point articulé avec le stigmate.

Ces trois divisions ont été adoptées par de Jussieu.

TRENTE-UNIÈME FAMILLE.

LES CHICORACÉES, *Chicoraceæ*. Jussieu.

Caractère de famille. Fleurs toutes formées de demi-fleurons hermaphrodites ; calice commun de forme et de structure variées ; stigmate à deux divisions roulées en dehors ; graines nues ou aigrettées ; réceptacle ordinairement nu, rarement couvert de poils ou de paillettes.

Les chicoracées forment une division très-naturelle de la grande famille des composées. Elles répondent aux demi-flosculeuses de Tournefort, et à la polygamie-égale de Linné. Elles contiennent un suc laiteux. Toutes ont les feuilles alternes sur la tige, et presque toutes les ont lobées ou découpées. Les fleurs sont, en général, terminales et presque toujours d'une couleur jaune. Elles s'épanouissent le matin, et se ferment vers le milieu du jour.

I.

Réceptacle des fleurs nu ; graine sans aigrette.

Ier GENRE.

LAMPSANE, *Lampsana*. Tournef. Juss. Lam. *Lapsana*. Linn.

Caractère générique. Calice cylindrique, simple, composé de plusieurs écailles égales, relevées en carène et garni à sa base de très-petites écailles ; graines libres.

Ce genre ne comprend que trois espèces, dont une est exotique.

La lampsane commune (*lampsana communis*, L.). Cette plante croît en Europe. Elle est très-commune dans les jardins, les lieux cultivés et le long des haies. Elle est annuelle et fleurit pendant l'été. Sa hauteur ordinaire est de deux à quatre pieds. Sa tige est simple, droite, striée et garnie de feuilles à sa

partie inférieure ; son sommet en est presque dépourvu, et se divise en rameaux ouverts disposés en panicule, et sous-divisés en pédoncules cylindriques, déliés, disposés en corymbe et surmontés de petites fleurs jaunes. Les feuilles inférieures sont longues de deux à quatre pouces, pétiolées, découpées profondément en trois ou cinq lobes, dont le terminal est beaucoup plus grand, arrondi, denté. Les feuilles supérieures sont moins grandes, plus entières, arrondies, dentées. Les calices paroissent anguleux ; ils sont longs de deux ou trois lignes, et renferment des demi-fleurons un peu plus longs et peu nombreux.

Le suc de la lampsane commune est recommandé comme détersif dans les gerçures qui surviennent aux seins des nourrices ; de-là le nom d'*herbe aux mamelles*, qu'on donne ordinairement à cette plante. On la mange crue en salade à Constantinople. On la recommande

contre les affections cutanées. Tous les bestiaux la mangent, excepté les chèvres; les vaches n'en veulent plus quand elle est sèche.

IIe GENRE.

RAGADIOLUS. Tourn. Juss. Lam. (Voy. 3e vol. *Syngénésie-polygamie égale.*)

II.

Réceptacle nu; graines surmontées d'un aigrette simple.

IIIe GENRE.

PRENANTHE, *PRENANTHES.* Vaill. Juss. Linn.

Caractère générique. Calice cylindrique, serré, composé d'écailles parallèles, égales, et garni à la base de petites écailles; demi-fleurons peu nombreux; aigrette sessile.

PRENANTHES, fleur penchée, en grec.

ELLE

ées. Tous les
pté les chè-
t plus quand

R E.

. Juss. Lam.
e-polygamie-

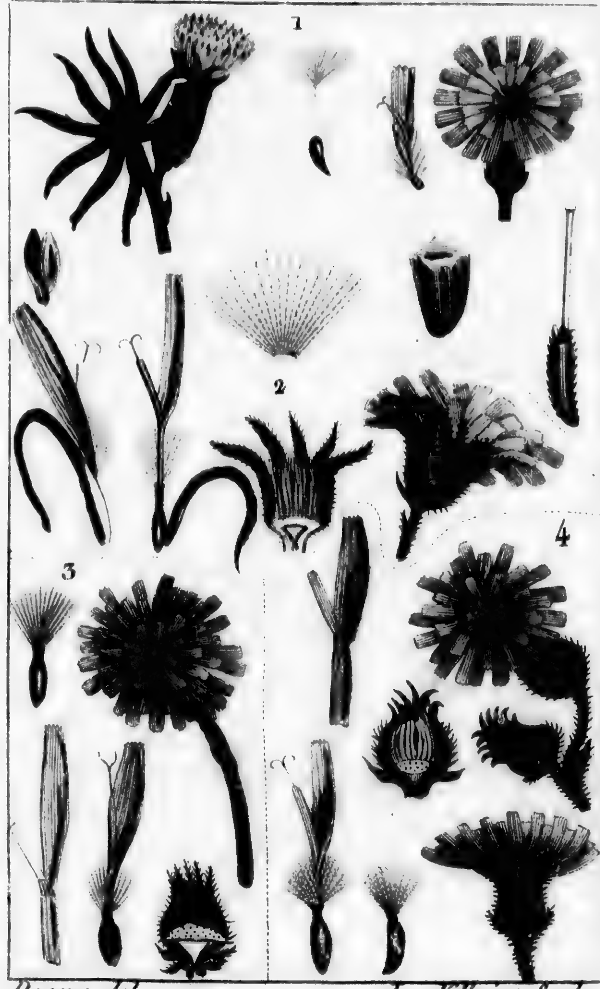
ontées d'un

R E.

HES. Vaill.

ylindrique ,
allèles , éga-
tes écailles ;
x ; aigrette

nchée , en



Deseve del. *Le Villain Sculp.*

1. Chondrilla. 2. Seriola.
3. Hieracium. 4. Picris.

IVe GENRE.

CONDRILLE, *Condrilla.* Tourn. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice cylindrique, serré, composé d'écailles parallèles, égales, et garni à la base de petites écailles; demi-fleurons peu nombreux; aigrette pédiculée.

Ce genre et le précédent sont à peine distincts l'un de l'autre; ils ne diffèrent que par l'aigrette de la graine, qui est sessile dans l'un et portée sur un pivot dans l'autre; mais ce pivot est quelquefois si court que l'aigrette en paroît dépourvue. D'après cela, Lamarck a eu raison de confondre ces deux genres en un seul. On connoît une vingtaine d'espèces; la plupart sont exotiques, la plupart sont annuelles; les autres sont vivaces ou à tige ligneuse. Leurs feuilles sont entières, découpées; leurs fleurs sont ordi-

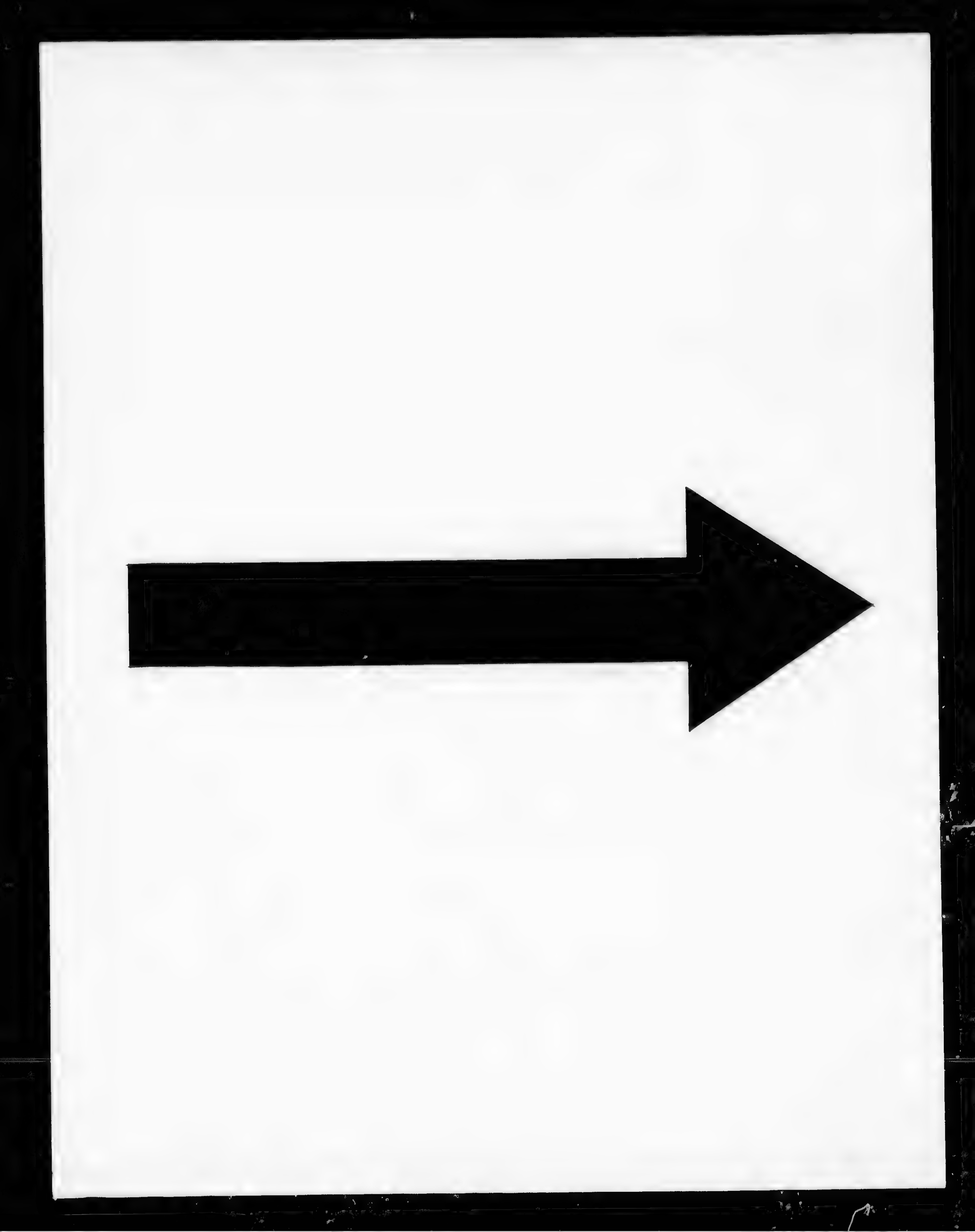
nairement jaunes; quelquefois elles sont bleues ou violettes.

La condrille des murs (*prenanthes muralis*, L.). Cette espèce est une des plus communes. Elle croît en Europe, dans les lieux couverts et sur les vieux murs. Sa tige est haute de deux ou trois pieds; elle est garnie de feuilles à sa partie inférieure, et terminée par une panicule de petites fleurs d'un jaune-pâle. Les feuilles sont lyrées et dentées. Les feuilles radicales sont pétiolées, longues de trois ou quatre pouces, et ont le lobe terminal triangulaire. Celles de la tige sont embrassantes, plus courtes, et ont le lobe terminal alongé La panicule est sous-divisée en pédoncules très-rameux, très-déliés, très-ouverts. Le calice est long de trois ou quatre lignes, et renferme cinq demi-fleurons. Toute la plante est lisse; l'aigrette de la graine est sur un pivot. L'espèce rentre par ce caractère dans le genre *condrille*.

Les vaches, les chèvres et les moutons mangent cette plante.

La condrille à feuilles de jonc (*condrilla juncea*, Linn.). On trouve cette plante dans les vignes et sur le bord des champs en France, en Allemagne dans la Suisse. Elle fleurit pendant l'été. Elle s'élève à deux ou trois pieds. La tige naît du milieu d'une rosette de feuilles radicales longues, découpées latéralement et appliquées sur la terre. Mais bientôt les feuilles se sèchent; la tige devient dure et se divise en nombreux rameaux très-effilés, presque nus, semblables à des joncs, garnis de petites feuilles linéaires, très-entières, et de petites fleurs jaunes portées sur des pédoncules très-courts. On dit cette plante apéritive.

Condrilla (Diosc. Pl.) d'un mot grec qui signifie *pruneau*, parce que le suc du *condrilla juncea* se grumelle aisément.



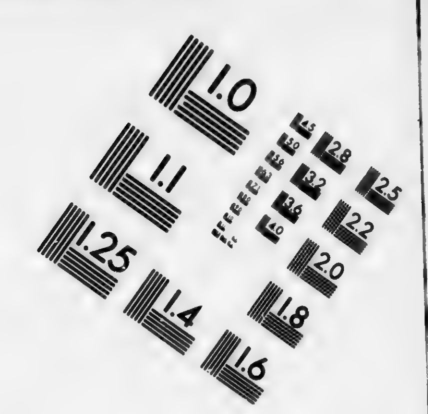
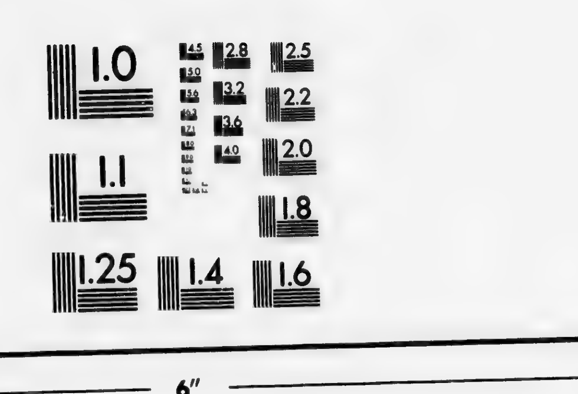


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"


2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
1.8
1.1
1.0

Vᵉ GENRE.

LAITUE, *Lactuca*. Tourn. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice presque cylindrique, et quelquefois ventru à la base, composé de plusieurs écailles inégales, imbriquées et un peu membraneuses à leur bord ; aigrette pédiculée.

On connoît une quinzaine d'espèces de laitues ; les unes indigènes, les autres exotiques. La plupart sont annuelles ; quelques-unes sont vivaces. Leurs feuilles sont embrassantes, entières et plus souvent découpées. Leurs fleurs sont ordinairement jaunes et rarement bleues. Elles sont disposées au sommet de la tige, soit en grappe, soit en panicule corymbiforme.

La laitue cultivée (*lactuca sativa*, L.). C'est parmi les plantes potagères une des plus anciennement connues, la

plus généralement cultivée et dont les variétés sont les plus nombreuses. Son origine est inconnue. La variété la plus commune, celle qui produit sa tige sans pommer, et qui semble moins perfectionnée par la culture, a les feuilles arrondies, oblongues, rétrécies vers la base, ondulées sur le bord, tendres et d'un vert-pâle. Du milieu d'elles s'élève, à la hauteur de deux pieds, une tige cylindrique, épaisse, verticale, garnie à sa partie inférieure de feuilles insensiblement plus petites que les radicales, embrassantes et en cœur; elle est terminée par un corymbe de petites fleurs d'un jaune-pâle, très-nombreuses et tournées vers le ciel. Toute la plante est dépourvue de poil et remplie d'un suc laiteux. Elle est annuelle.

On compte cent cinquante variétés de la laitue cultivée. On peut les rapporter à trois variétés principales.

1. La laitue pommée (*lactuca sativa capitata*, Bauh. Pin. 123). Avant de

développer sa tige, elle offre une large touffe de feuilles arrondies, ondulées, bosselées et concaves. Les feuilles intérieures, pressées les unes contre les autres, se recouvrent mutuellement, et forment une tête arrondie, qu'on nomme pomme ou cœur de laitue. Cette variété est celle qui produit le plus de sous-variétés.

2. La laitue frisée (*lactuca sativa crispa*, Bauh. Pin. 123.). Ses feuilles sont découpées en lanières, dentées et crépues sur les bords. Elle forme très-peu la tête. Cette variété n'offre que peu de sous-variétés.

3. La laitue romaine ou chicon (*lactuca sativa longifolia. Lactuca romana dulcis*, J. Bauh. 2. p. 998). Les feuilles sont alongées, arrondies au sommet, rétrécies à la base, verticales, placées les unes contre les autres sans se serrer, sans former de tête compacte; elles ne sont ni froncées, ni bosselées, ni amères, comme les deux variétés précédentes.

Cette variété n'offre encore que peu de sous-variétés.

De tous les temps, la laitue a tenu le premier rang parmi les plantes potagères. Les Romains, en particulier, en faisoient un de leurs mets favoris. Elle est excellente et de facile digestion, soit cuite, soit crue ou en salade. Elle est émolliente, rafraîchissante, calmante; elle tempère la soif, les ardeurs d'estomac, remédie à la constipation, procure le sommeil, et devient très-utile aux hypocondriaques. C'est avec cette plante qu'on guérit l'empereur Auguste d'une hypocondriacie entretenue par des obstructions, et qu'on regardoit comme désespérée. En général, la laitue convient aux tempéramens bilieux et robustes. On prétend que son abus s'oppose à la reproduction. Le suc mêlé avec du nitre, et appliqué extérieurement, calme les douleurs de tête et le délire de la fièvre. Les graines sont comptées au nombre de quatre petites

semences froides. On en prépare une émulsion rafraîchissante, calmante, anti-putride.

La laitue scariole (*lactuca scariola*). On trouve cette laitue en Europe dans les lieux incultes et pierreux, sur le bord des chemins, des vignes, le long des haies. Sa tige, haute de trois pieds et davantage, d'une couleur blanchâtre, lisse, armée de quelques piquans à la partie inférieure et feuillée, se termine par une panicule alongée de petites fleurs d'un jaune pâle et un peu visqueuses. Les feuilles sont alongées, embrassantes, demi-ailées, fermes, vertes, lisses, bordées de dents irrégulières et piquantes, et garnies postérieurement d'une série d'épines le long de la nervure moyenne. Linné donne pour caractère distinctif à cette plante d'avoir les feuilles inférieures tordues à leur base pour présenter leur tranchant perpendiculairement à l'horizon. Elle est annuelle.

La laitue vireuse (*lactuca virosa*, L.). Elle semble se confondre avec l'espèce précédente. Ses feuilles inférieures sont seulement moins découpées, plus larges, plus ouvertes : elles sont quelquefois couvertes de taches d'un rouge-brun.

Ces deux espèces, mais particulièrement la dernière, contiennent un suc très-amer, narcotique, et d'une odeur nauséabonde : ce suc, épaissi, peut remplacer l'opium, dans beaucoup de circonstances.

Lactuca, de *lac*, *lait* ; ainsi nommé à cause de la couleur du suc propre.

VIe GENRE.

LAITRON, *Sonchus*. Tourn. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice renflé à la base et composé de plusieurs écailles inégales, imbriquées ; aigrette sessile.

La plupart des plantes de ce genre croissent en Europe. On en compte une vingtaine d'espèces : presque toutes sont annuelles ; quelques-unes sont vivaces ; une espèce est ligneuse. Leur tige est garnie de feuilles, plus souvent découpées qu'entières. Les fleurs, en général, d'une couleur jaune, sont quelquefois violettes ou bleuâtres ; elles sont disposées à l'extrémité supérieure de la tige.

Le laitron commun, vulgairement le laitron doux (*sonchus oleraceus*, L.). Cette espèce est la plus commune du genre, et en même temps celle qui varie

davantage; elle croît dans toute l'Europe, dans les jardins, les lieux cultivés et fertiles, quelquefois dans les lieux incultes et pierreux; elle fleurit tout l'été. Le plus ordinairement sa tige est haute d'un pied et demi ou deux pieds, droite, tendre, creuse, garnie de feuilles embrassantes, divisée en quelques rameaux très-ouverts, souvent dichotomes, et terminés par de petits corymbes de fleurs d'un jaune pâle. Les feuilles sont bordées de dents piquantes; les inférieures sont alongées, les supérieures sont toujours ovales lanceolées. Tantôt elles sont entières, tantôt elles sont découpées en lobes dont le terminal est plus grand et deltoïde; tantôt les dents sont peu nombreuses et peu piquantes, tantôt elles sont très-nombreuses, très-piquantes. Les pédoncules des fleurs sont courts, lisses, quelquefois un peu cotonneux à leur sommet. Le pédoncule supérieur est plus court que les autres. Les calices sont lisses, co-

niques et renflés à leur bord inférieur.

Le suc laiteux de ce laitron est très-abondant. La plante est amère, apéritive, et recommandée contre les obstructions. Elle a toutes les propriétés du pissenlit et de la chicorée. Dans le nord on la mange en salade, lorsqu'elle est jeune. On fait encore cuire les feuilles tendres, les racines et les jeunes pousses avec les autres plantes potagères. Les chèvres, les moutons, les chevaux, les vaches et les lapins aiment beaucoup cette plante. La chair des lapins nourris avec le laitron a un goût plus agréable.

Sonchus, d'un mot grec qui signifie *creux ;* ainsi nommé, sans doute, parce que les tiges sont creuses.

VIIe GENRE.

HIÉRACION, Éperviére; *Hieracium*. Tourn. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice ovale, composé de plusieurs écailles inégales, imbriquées ; aigrette sessile.

Ce genre comprend plus de quarante espèces : la plupart croissent en Europe, sur les montagnes. Leurs feuilles sont rarement découpées ; leurs fleurs sont disposées au sommet d'une tige feuillée, ou d'une hampe s'élevant du milieu d'une rosette de feuilles radicales.

L'épervière piloselle (*hieracium pilosella*, L.). On trouve cette plante dans les prés secs, les pelouses, dans les lieux sablonneux, sur les coteaux arides, et les vieux murs. Sa racine, longue et fibreuse, pousse une rosette de feuilles et des rejets rampans feuillés. Du milieu de la rosette s'élève, à la hauteur

de quatre à huit pouces, une hampe un peu velue, surmontée d'une grande fleur couleur de soufre. Ses feuilles sont longues d'un pouce à un pouce et demi, oblongues, très-entières, rétrécies en pétiole, vertes en dessus et hérissées de longs poils blancs clair-semés, blanchâtres en dessous et couvertes de duvet. Le calice est hérissé de poils noirs.

Cette plante a joui de quelque réputation dans les hémorrhagies, les ulcérations internes et le cours de ventre. On prétend encore que son infusion dans du vin blanc, donnée avant l'accès, guérit les fièvres tierces Elle est amère et astringente. Les vaches et les chevaux n'en veulent point : les chèvres et les moutons la mangent quelquefois.

L'épervière des murs (*nieracium murorum*, L.), vulgairement la pulmonaire des Français. Elle croît en Europe, sur les vieux murs, dans les pâturages secs

et montagneux. Sa tige est haute d'un pied et demi, grêle, un peu velue, presque nue, ou garnie d'une ou deux feuilles écartées, et divisée à son sommet en quelques rameaux terminés par des fleurs solitaires. Sa tige naît du milieu d'une rosette de feuilles radicales, pétiolées, un peu échancrées et anguleuses à la base, très-velues et ovales. Les feuilles de la tige sont ovales-lancéolées, et sessiles. Les fleurs sont assez grandes.

Cette épervière est une des plantes de la famille dont il est très-difficile d'assigner les caractères distinctifs, à cause des nombreuses variations qu'elles éprouvent dans la forme de leurs parties et dans leurs autres caractères. Les grandes dents des feuilles qui offrent pour cette espèce un des caractères les plus constans, sont quelquefois effacées, et la forme des feuilles est arrondie ou oblongue. La tige a quelquefois plusieurs feuilles; elle n'est pas toujours divisée au sommet. La plante est plus

ou moins velue. Quelquefois les feuilles ont des taches noires comme les feuilles de la pulmonaire. De-là le nom vulgaire de pulmonaire des Français qu'on donne à cette plante. C'est encore à cause de l'analogie qu'on avoit cru remarquer entre ces taches et celles qu'on voit sur les poumons, qu'on avoit jugé cette pulmonaire comme très-utile dans les maladies de poitrine.

Hieracium (Diosc.), *épervier*, en grec; ainsi nommé selon Pline, parce que l'épervier prévient la cécité, en se frottant les yeux avec le suc de la plante à laquelle Dioscoride donnoit le nom d'hieracium.

VIIIe GENRE.

CRÉPIDE, *Crepis*. L. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice composé d'écailles disposées sur un seul rang, et accompagné à sa base de petites écailles le plus souvent étalées, et quelquefois se détachant ; aigrette ordinairement sessile.

On compte une quinzaine d'espèces dans ce genre : presque toutes sont annuelles ; les autres sont bisannuelles ou à racine vivace. Presque toutes croissent en Europe. Leurs tiges sont garnies de feuilles plus ou moins découpées. Elles portent à leur sommet des fleurs jaunes remarquables par les écailles étalées qui ceignent le calice.

Crepis, en grec *chaussure*.

IXe — XIe GENRES.

DREPANIA. Juss.
HEDYPNOIS. Tourn. Juss. Lam.
HYOSERIS. Linn. Juss. Lam.
(*Syngénésie-polyg. égale*. V. 3e vol.)

XIIe GENRE.

TARAXAQUE, Pissenlit; *TARAXACUM*. Hall. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice formé de plusieurs écailles droites, disposées sur un seul rang, et garni à la base de plus petites écailles inégales; les unes et les autres renversées après la maturité des graines, aigrette pédiculée; graines striées; garnies de rugosités transversales à la base et d'aspérités au sommet.

Les espèces qui composent ce genre étoient réunies avec le genre *leontodon* de Linné. Leurs feuilles sont radicales; et du milieu d'elles s'élève une hampe surmontée d'une fleur.

Le taraxaque pissenlit (*leontodon taraxacum*). Cette plante croît par toute l'Europe, dans les prés, le long des chemins; on la trouve même au milieu des rochers des plus hautes montagnes. Sa racine est alongée en fuseau, et laiteuse. Ses feuilles sont longues de quelques pouces, et étalées en rond sur la terre; elles sont, suivant les lieux, entières ou un peu dentées, pennatifides ou roncinées, nues ou hérissées de poil. Du centre des feuilles s'élèvent successivement, depuis quelques lignes jusqu'à la hauteur d'un pied environ, quelques hampes cylindriques, creuses, tendres, succulentes, et surmontées d'une belle fleur jaune. Les écailles du calice sont lisses; les écailles du calice extérieur sont lâches, ou réfléchies vers la terre, ou pressées contre le calice intérieur: les unes et les autres se renversent pendant la maturité. Les aigrettes qui couronnent les graines s'épanouissent sur leur support, et forment,

par leur ensemble, un petit globe qui se détruit au moindre souffle.

Le pissenlit possède éminemment toutes les propriétés des chicoracées; il est amer, apéritif, diurétique, fébrifuge. La racine sur-tout est un excellent diurétique. Le suc exprimé ou l'infusion de la plante, se prescrivent contre les obstructions, la jaunisse, l'hydropisie, les fièvres intermittentes rébelles, les embarras du poumon, et les maladies de la peau. On mange les jeunes pousses en salade. Les vaches, les chevaux, les moutons, mangent cette plante; les chèvres n'en veulent point.

Taraxacum, nom qu'Avicène et Serapion donnoient à la chicorée.

III.

Réceptacle nu ; aigrette plumeuse.

XIIIe GENRE.

LIONDENT, *Leontodon.* L. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice composé d'écailles presqu'égales, imbriquées sur deux ou trois rangs ; aigrette sessile.

Ce genre comprend une douzaine d'espèces, toutes indigènes de l'Europe, et ordinairement à racine vivace. Leurs feuilles sont toutes radicales, comme dans le pissenlit, et les fleurs solitaires sur une hampe.

Leontodon, dent de lion, en grec, ainsi nommé à cause de la forme des feuilles.

XIVe GENRE.

PICRIDE, *Picris*. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice composé d'écailles disposées sur un seul rang, et accompagné à la base de petites écailles lâches; graines striées transversalement; aigrette sessile.

Ce genre ne comprend que quatre ou cinq espèces; elles ont une tige, et sont très-rudes au toucher.

Picris, *amer*, en grec.

XVe GENRE.

SCORZONÈRE, *Scorzonera*. T. Linn. Juss.

Caractère générique. Calice alongé, composé d'écailles inégales, larges à la base, membraneuses à leur bord et imbriquées; aigrette sessile, en forme de toile d'araignée.

La plupart des scorzonères ont les feuilles entières à leurs bords; leurs

fleurs sont quelquefois pourpres. Ce genre comprend plusieurs espèces.

La scorzonère d'Espagne (*scorzonera Hispanica*, L.). On trouve cette plante dans les pâturages secs de l'Espagne, des départemens méridionaux de la France, et on la cultive dans les jardins potagers. Elle est vivace, et fleurit en été. Sa racine est alongée en fuseau, noire en dehors, blanche en dedans, et remplie d'un suc laiteux; de son sommet naît une touffe de feuilles lancéolées, longues de deux ou trois pouces, et dentées en scie à leur bord; du milieu d'elles s'élève, à la hauteur de deux pieds environ, une tige ronde cannelée, creuse, un peu velue, un peu divisée, et garnie de feuilles semblables aux feuilles radicales, mais insensiblement plus petites et embrassantes. La tige et les rameaux se terminent par une seule fleur jaune.

Les propriétés médicinales de cette plante sont peu certaines; la culture

peut avoir détruit celles qu'on lui attribuoit. La racine contient un suc doux, nourrissant. Elle est de facile digestion.

Scorzonera, du mot catalan *scorso*, qui signifie *vipère*.

XVIe GENRE.

TRAGOPOGON, Salsifis, Cercifis;
TRAGOPOGON. Tourn. L. J. Lam.

Caractère générique. Calice alongé, simple et découpé profondément en divisions égales ; aigrette sessile et en forme de toile d'araignée.

Les plantes de ce genre ont le port des plantes du genre précédent : on en connoît plusieurs espèces. Les fleurs sont quelquefois bleues ou purpurines ; elles sont quelquefois solitaires, sur une hampe qui s'élève de la racine entre les feuilles radicales.

Le salsifis des prés, vulgairement

barbe de bouc (*tragopogon pratense*, L.). Il est commun dans les prés de l'Europe; il fleurit au printemps, et vit deux années. Cette plante est lisse et polie, et offre le port d'une graminée. Sa racine est alongée en fuseau, noire en dehors et blanche en dedans. De son sommet naissent de longues feuilles très étroites, mais dilatées à leur base, très-entières à leur bord et ondulées; du milieu d'elles s'élève, à la hauteur d'un pied et demi, une tige cylindrique, un peu branchue et très-garnie à la partie inférieure des feuilles, semblables aux radicales, pliées en gouttière à la base et très-embrassantes. La tige et les divisions sont surmontées d'une grande fleur jaune. Le calice est d'une longueur à-peu-près égale à celle des demi-fleurons. La graine est sillonnée et marquée, entre les sillons, de rugosités transversales.

Cette plante est apéritive, dépurative, et contient un suc fort doux. On

mange, dans le nord, les jeunes pousses en salade, ou cuites comme les épinards. Les racines ont une saveur qui approche beaucoup du salsifis cultivé. Cette plante, ainsi que les scorzonères, fournissent, dans les pâturages, une très-bonne nourriture aux bestiaux. La tisanne faite avec la racine est très-adoucissante dans les ardeurs d'urine.

Le salsifis à feuilles de poireau ou commun (*tragopogon parrifolium*, L.). Cette espèce croît spontanément dans la Suisse, et on la cultive dans les jardins potagers de la France; elle vit deux années. Elle ressemble à l'espèce précédente par le port; mais ses dimensions sont plus grandes; ses feuilles sont proportionnellement plus larges; ses fleurs sont violettes. Le calice est découpé en douze divisions, et deux fois plus long que les demi-fleurons.

Cette espèce est plus employée dans la cuisine qu'en médecine.

Tragopogon, barbe de bouc, en grec.

XVIIe ET XVIIIe GENRES.

HELMINTIA. Juss. Lam.
UROSPERMUM. Scop. Juss.
(*Syngénésie-polyg. égale.* V. 3e vol.)

I V.

Réceptacle garni de paillettes ou de poils ; aigrette plumeuse ou velue.

XIXe — XXIe GENRES.

GEROPOGON. Linn. Juss. Lam.
HYPOCHÆRIS. Vaill. L. J. Lam.
SERIOLA. Linn. Juss. Lam.
(*Syngénésie-polyg. égale.* V. 3e vol.)

XXIIe GENRE.

ANDRIALE, *Andryala*. L. J. Lam.

Caractère générique. Calice simple, arrondi, découpé profondément en plusieurs divisions presqu'égales et quelquefois de petites écailles ; aigrette velue, sessile ; réceptacle garni de poils.

Les plantes de ce genre sont remar-

quables par un duvet très-doux qui couvre toutes leurs parties. On en connoît peu d'espèces.

V.

Réceptacle garni de paillettes; aigrette formée d'arètes ou de dents, ou graine dépourvue d'aigrette.

XXIIIe GENRE.

CATANANCE, Cupidone; *Catananche*. Tourn. L. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice composé d'écailles sèches, imbriquées; graines couronnées par cinq soies qui forment l'aigrette.

Ce genre comprend trois espèces dont une indigène; les deux autres croissent dans la Crète. Ces plantes sont annuelles et remarquables par leur calice, qui paroît argenté. Elles n'ont point le suc laiteux.

La cupidone bleue (*catananche cœ-*

rulea, L.). Elle est commune dans les lieux stériles du midi de la France et de l'Italie. Sa racine pousse plusieurs longues feuilles étroites, pliées en gouttière, velues et bordées de quelques dents écartées, mais quelquefois alongées et aiguës. Du milieu des feuilles s'élèvent, à la hauteur de deux ou trois pieds, des tiges menues, striées, velues, presque dépourvues de feuilles, et divisées au sommet en pédoncules très-longs, effilés, garnis de quelques écailles brillantes, et surmontés d'une tête de fleurs. Le calice est arrondi, argenté, brillant, composé d'écailles ovales, sèches, peu serrées, transparentes et traversées d'une ligne brune. Les demi-fleurons sont bleus et velus en dehors; les anthères sont noirâtres. La décoction de la racine, prise intérieurement, est apéritive. Les feuilles, pliées et appliquées en cataplasmes, sont desssicatives.

XXIVe GENRE.

CHICORÉE, *Chicorium*. Tourn. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice double ; l'intérieur à huit divisions profondes, droites ; l'extérieur un peu ouvert, à huit divisions profondes, plus courtes ; graines terminées par un rebord à cinq dents.

On connoît trois espèces de chicorées : l'une est vivace, l'autre bisannuelle ; la troisième annuelle. Elles croissent en Europe. Leur tige est garnie de feuilles plus ou moins découpées. Leurs fleurs sont bleues, sessiles et groupées une à six ensemble aux aisselles des feuilles. Parfois l'une d'elles est portée sur un long pédoncule.

La chicorée sauvage (*chicorium intybus*, L.). On trouve cette plante en Europe, dans les lieux incultes et sur les bords des chemins. La culture lui

fait subir de grands changemens. Dans les champs, sa hauteur est d'un pied ou d'un pied et demi. Des feuilles semblables à celles du pissenlit, naissent de la racine. La tige s'élève du milieu des feuilles, garnie dans sa moitié inférieure, de feuilles continuellement plus petites que les radicales, de manière que sa moitié supérieure en paroît dépourvue. Elle se divise en rameaux au sommet. De grandes fleurs bleues naissent le long des rameaux et de la tige, et sont communément deux ensemble à l'aisselle de chaque petite feuille. On trouve sur les bords des écailles du calice, et quelquefois sur leur surface et sur la surface de la plante, des poils glanduleux.

Cultivée dans les jardins, cette chicorée s'élève à quatre ou cinq pieds. Sa tige est plus droite, plus rameuse; ses feuilles sont moins découpées, moins velues. La racine est alongée en fuseau et remplie d'un suc laiteux, et les fleurs

sont quelquefois rouges ou blanches.

La chicorée sauvage est amère, stomachique, très-apéritive, et propre à purifier le sang. On prend son suc exprimé ou son infusion, contre les obstructions, sur-tout celles du foie, contre les fièvres rébelles, contre l'hypocondriacie. On mange les jeunes pousses; elles ont le goût du pissenlit. On avoit prétendu substituer sa racine au café; mais elle n'en a que l'amertume, sans en avoir l'agrément. Les vaches et les cochons ne touchent point à cette plante.

La chicorée endive, ou des jardins, l'endive (*chicorium indivia*, L.). Cette plante paroît tenir son origine de l'espèce précédente; cependant, elle est annuelle, au lieu que la première est vivace. Sa tige est un peu roide, rameuse et s'élève à la hauteur de deux pieds. Ses feuilles sont dépourvues de poil et élargies à leur sommet. Ses fleurs sont bleues, et les bractées sont ciliées.

Cette plante a beaucoup varié par la culture : on réduit ses variétés à trois principales.

1°. La scarrole (*intybus sativa latifolia, seu indivia vulgaris*, Bauh. Pin 121.). Ses feuilles sont très-larges, et simplement dentées.

2°. La chicorée blanche ou petite endive (*intybus sativa angustifolia*, Bauh. Pin. 125.). Ses feuilles sont étroites, et simplement dentées.

3°. La chicorée frisée (*intybus crispa*, Bauh. Pin. 125.). Ses feuilles sont profondément découpées en grandes lanières et plus ou moins finement frisée ou crépues, selon les sous-variétés.

La chicorée des jardins est plus agréable au goût, et moins amère que la chicorée sauvage. On lui enlève presque toute son amertume, en la faisant blanchir, par la privation de la lumière : à cet effet, on la cultive dans une cave, ou bien on lie en un paquet la touffe

des feuilles radicales avant le développement de la tige.

Les chicorées fournissent un aliment très-sain; elles sont d'un grand usage sur nos tables: on les mange cuites ou crues en salade lorsqu'elles sont blanches.

Chicorium, d'un mot grec qui signifie *invenio*, ainsi nommé parce que la chicorée se trouve par-tout.

XXVe GENRE.

SCOLYME, *Scolimus*. Tourn. Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice ovale, composé d'écailles imbriquées, rétrécies en pointe épineuse, et entoure des bractées roides et également épineuses; graines renfermées dans les paillettes du réceptacle, et surmontées chacune de deux ou trois arêtes.

Le genre comprend trois espèces; l'une annuelle, l'autre bisannuelle, la

troisième à racine vivace. Elles croissent en France et dans le Levant; elles ressemblent à des chardons. Leurs feuilles sont épineuses, et se prolongent par leur base sur la tige, en forme d'ailes également épineuses.

Scolymus (Diosc. Pl.) d'un mot grec qui signifie *je déchire;* ainsi nommé à cause des piquans dont la plante est armée.

TRENTE-DEUXIÈME FAMILLE.

LES CYNAROCÉPHALES, *CYNAROCEPHALÆ*. Juss.

Caractère de famille. Calice commun, composé de plusieurs rangs d'écailles imbriquées; réceptacle commun couvert de poils, ou plus souvent de paillettes; fleurs flosculeuses, tantôt toutes hermaphrodites, tantôt neutres à la circonférence et hermaphrodites au centre, tantôt, et ce cas est très-rare, hermaphrodites et femelles mêlées ensemble; fleurons neutres souvent irréguliers; fleurons hermaphrodites, à limbe à cinq lobes réguliers, avec cinq étamines et un stigmate simple ou fendu en deux, ordinairement articulé sur le style; graines couronnées d'aigrettes sessiles, simples ou plumeuses.

On a remarqué un mouvement d'irritabilité dans les étamines d'un grand nombre de plantes de cette famille, au temps de la fécondation.

Les cynarocéphales sont presque

toutes herbacées; leurs feuilles sont alternes; leurs fleurs naissent ordinairement au sommet des tiges et des rameaux.

Ier GENRE.

ATRACTYLE, *Atractylis*. Linn. Juss. Lam. (*Syngénésie-polygamie-égale*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice double; l'extérieur lâche et composé d'écailles pinnatifides et épineuses; l'intérieur imbriqué et entouré par le premier; fleurs hermaphrodites, toutes flosculeuses ou ligulées à la circonférence; graines à aigrettes plumeuses, sessiles; réceptacle garni de paillettes ou de soies roides.

On connoît huit à dix espèces d'atractyles originaires du midi de l'Europe ou de l'Afrique. Ce sont des herbes dont souvent les racines sont vivaces. Ventenat observe que les fleurs de l'*atractylis gummifera*, qui n'a point de ti-

ge, sont formées de fleurons hermaphrodites; que celles de l'*atractylis humilis* sont toujours radiées; que celles de l'*atractylis cancellata* le sont quelquefois, et il soupçonne qu'on doit réunir à ce genre le *carthamus salicifolius*, dont les aigrettes sont plumeuses.

L'atractyle gummifère (*atractylis gummifera*, L.). Cette plante croît en Italie, en Crète, en Barbarie dans les lieux incultes et brûlés par l'ardeur du soleil. Sa racine est vivace, en fuseau, longue de dix à douze pouces, épaisse comme le doigt, charnue, blanche intérieurement, et laiteuse : les feuilles longues de dix à vingt pouces, sont fermes, lisses, ou un peu laineuses, pennatifides, lobées et disposées en rosette sur la terre; les lobes sont inégaux et dentelés, les dents terminés en épines jaunâtres; les pétioles sont en gouttière. Les fleurs longues de quinze à vingt lignes, souvent solitaires, sessiles, ou portées sur des hampes très-courtes, sont défen-

dues par des bractées alongées, obtuses, épineuses à leur bord. Le calice est double; les folioles extérieures sont égales, peu serrées, roides, laineuses, aussi longues que la fleur, et terminées ordinairement par trois épines. Le calice intérieur est cylindrique, imbriqué; ses folioles extérieures sont ovales-oblongues, terminées en pointe; les inférieures sont scarieuses, étroites et sans épines. Tous les fleurons sont hermaphrodites, violets, à limbe à cinq découpures, à cinq étamines, et les anthères sont réunies. Le style dépasse leur tube; le stygmate n'est point articulé. Les graines sont oblongues et velues; l'aigrette est sessile, plumeuse, blanche, longue; les soies sont rameuses à leur base. Le réceptacle est charnu, concave, garni de paillettes brillantes blanches, souvent comme déchirées à leur sommet. Cette plante fleurit en automne : à cette époque, les feuilles sont desséchées et consumées par les

chaleurs de l'été; elles se renouvellent pendant l'hiver, et restent vertes jusqu'à la fin du printemps.

Le collet de la racine et le réceptacle de la fleur laissent échapper une gomme inodore, insipide, d'un jaune pâle, adhérente aux feuilles et au calice. Les Maures la recueillent, et en font une glu pour prendre les oiseaux. La racine et le réceptacle, cuits dans l'eau bouillante, et assaisonnés avec de l'huile et du beurre, font une excellente nourriture.

Atractylis (Théophr. Diosc.) *fuseau* ou *quenouille*, en grec. Les tiges servoient à faire des fuseaux.

IIe GENRE.

CIRSION, CNIQUE; *Cirsium*, *Cnicus*. Linn. Juss. (*Syngénésie-polygamie égale*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice renflé, à écailles imbriquées, entières, épineuses, souvent entouré de bractées ovales, oblongues, et munies de dents épineuses; tous les fleurons hermaphrodites; réceptacle velu; aigrettes ordinairement plumeuses.

Les espèces de ce genre ne sont pas encore suffisamment connues pour qu'on en puisse fixer le nombre d'une manière précise. Plusieurs croissent en Europe; ce sont des herbes avec ou sans épines. Lamarck a réuni au genre *serratula*, les *cnicus centaurioïdes* et *cernuus*. De Jussieu regarde les *cnicus arcana* comme étant du genre *carthamus*.

Cnicus (Hippocr. Théoph. Diosc. Pl.) d'un mot grec qui signifie *jaune;* ainsi nommé à cause de la couleur des fleurs dans quelques espèces.

IIIe GENRE.

CARTHAME, *Carthamus.* Tourn. L. J. Lam. *Cnicus.* T. (*Syngénésie polygamie-égale.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice formé d'écailles imbriquées, lâches et foliacées à leur sommet ; toutes les fleurs hermaphrodites ; aigrettes velues, sessiles ; réceptacle garni de paillettes soyeuses.

On connoît quinze à dix-huit espèces de carthames, soit indigènes, soit exotiques. Ce sont des herbes à feuilles alternes, plus ou moins épineuses, à fleurs souvent environnées de bractées et à écailles calicinales extérieures chargées de plus d'une épine.

Le carthame des teinturiers (*carthamus tinctorius*, Linn.), vulgairement *safran bâtard*, graine de perroquet. Cette plante croît sans culture, en Egypte et dans le Levant. On la cultive

1

2

3

Deseve del. Le Villain Sculp.

1. Carthamus. 2. Carduus.
3. Arctium.

dans quelques endroits de l'Europe. Sa tige est droite, haute d'un pied et demi, cylindrique, lisse et rameuse vers son sommet. Ses feuilles sont simples, entières, bordées de quelques dents épineuses; les radicales sont oblongues, rétrécies vers leur base; celles de la tige sont plus petites et demi-embrassantes. Les fleurs sont terminales, assez grosses, solitaires à l'extrémité de chaque rameau. Elles ont leurs fleurons d'un rouge-safran; leurs feuilles calicinales, appendiculées, foliacées, épineuses, et leurs graines dépourvues d'aigrettes.

La graine de ce carthame est un violent purgatif pour l'homme. Les perroquets en mangent avec avidité et s'en engraissent sans être purgés. La fleur est employée en teinture pour donner aux étoffes de soie une couleur cerise, rose ou ponceau. Les plumassiers les emploient aussi dans leurs teintures. Enfin, on en fait un rouge qui sert à la toilette des dames. On prend des fleu-

rons de carthame séchés; on les met dans des sacs de toile qu'on plonge dans une eau courante. Un homme muni de sabots monte sur les sacs et les pétrit jusqu'à ce que l'eau sorte sans aucune teinte jaune et absolument claire. Après cette première opération, on mêle avec le carthame environ cinq à six pour cent de son poids pesant de soude ou de cendres gravelées; on verse par-dessus de l'eau froide, et on obtient une liqueur jaunâtre qui, mêlée avec du jus de citron, dépose une espèce de fécule qui s'attache au fond des vaisseaux dans lesquels elle séjourne, et qu'on transvase successivement jusqu'à ce que la couleur rouge soit épuisée. C'est cette fécule qui, mêlée avec du talc en poudre et du jus de citron, forme, après avoir été séchée, le rouge végétal qu'on vend à Paris. Il en existe un autre moins beau et moins cher que l'on fait avec la préparation de cochenille nommée carmin. Quelquefois les marchands fripons sub-

stituent à ces deux espèces de rouge, celui qu'ils préparent avec le cinabre, et qui est d'un prix beaucoup plus bas; mais il y a un moyen très-simple de découvrir la fraude. Le rouge végétal peut être décoloré par l'esprit-de-vin; les liqueurs alkalines produisent le même effet sur le rouge animal, et l'une et l'autre de ces deux substances ne décolorent jamais le rouge minéral.

Le coton teint par le carthame ne supporte pas l'action du savon, parce que la partie colorante est soluble dans les alkalis. Il prend donc une teinte violette qui se délaye dans l'eau. On peut cependant lui faire subir un léger savonnage en le passant immédiatement après dans une eau acidulée par le jus du citron; par-là, il ne reprend point sa première couleur, mais une nuance lilas qui est encore agréable.

La couleur du carthame, dit Bertholet, ne supporte pas long-temps l'action du soleil, mais elle s'affoiblit sans

changer de ton. On peut donc lui rendre sa première intensité par une seconde teinture ; mais pour que cette opération réussisse, il faut commencer par tenir l'étoffe en bain dans l'eau alkaline de carthame, et n'y ajouter du suc de citron qu'après l'avoir ainsi imprégnée de substance colorante.

La couleur du carthame est si fugace, qu'il n'est guère possible d'en profiter pour la peinture.

IVe GENRE.

CARLINE, *Carlina.* Tourn. Linn. Juss. Lam. (*Syngénésie-polygamie-égale.* L. Gm.).

Caractère génér. Calice imbriqué ; écailles extérieures sinuées, épineuses, rapprochées à leur base, écartées à leur sommet ; écailles intérieures, cartilagineuses, luisantes, colorées, ouvertes, formant des rayons ; tous les fleurons hermaphrodites ; réceptacle garni de pail-

lettes découpées à leur sommet ; aigrettes plumeuses ; soies formant à leur base par leur réunion une sorte d'anneau.

Ce genre appartient à l'Europe et à l'Afrique. Nous n'en connoissons jusqu'à présent aucune espèce d'Asie ou d'Amérique. On en compte environ douze à quinze. Ce sont de petites plantes herbacées, produisant de grandes fleurs très-remarquables par leur couronne calicinale ; elles sont quelquefois privées de tige ; leurs feuilles sont souvent pinnatifides-épineuses.

La carline acaule (*carlina acaulis*, L.). Cette plante croît dans la France méridionale, en Italie, en Espagne, en Allemagne, dans les lieux secs et montagneux. Sa racine épaisse, oblongue, fibreuse, jette des feuilles pétiolées, oblongues, un peu sinuées, dentelées, épineuses à leurs bords, cotonneuses et blanchâtres des deux côtés, étalées sur la terre en large rosette. Du centre de cette rosette naît une grande fleur large

de quatre à six pouces, presque sessile, ayant une belle couronne calicinale, blanche en dessus et un peu purpurine en dessous. Le réceptacle est épais et charnu ; les feuilles extérieures du calice sont très-épineuses.

Les habitans de l'Auvergne, des Pyrénées et de la Suisse mangent le réceptacle comme nous mangeons les artichauts. La racine, dont la saveur est amère et âcre, est recommandée comme stomachique, vermifuge et diurétique.

Carline vient, dit-on, de *carolina*, et *carolina* de *carolus*, parce que la carline fut employée du temps de Charlemagne contre la peste.

Ve GENRE.

CYNARE, Artichaut, Cardon; *Cynara*. T. L. J. Lam. (*Syng. polyg. égale*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice très-grand, renflé, à écailles imbriquées, charnues à leur base, épineuses à leur sommet; tous les fleurons hermaphrodites; réceptacle charnu muni de soies; aigrette longue, plumeuse.

Nous connoissons un petit nombre d'espèces de ce genre. Ces plantes sont des herbes à racines vivaces, à feuilles très-grandes, pinnatifides-épineuses, à calice d'une grosseur remarquable. Elles croissent dans l'Europe méridionale et sur les côtes de Barbarie.

Le *cynara humilis*, dont la fleur est radicale, dont les écailles calicinales sont dépourvues d'épines et munies de cils palmés comme dans les *jacea*, doit appartenir, selon de Jussieu, à un autre genre.

L'artichaut commun (*cynara scolymus*, L.). Cette plante croît sans culture dans les régions méridionales de l'Europe. On l'élève dans nos potagers. Sa racine est grosse, longue, en fuseau; elle jette une tige verticale, épaisse, cannelée, cotonneuse, rameuse, qui s'élève à deux ou trois pieds. Ses feuilles sont alternes, fort grandes, molles, un peu épineuses, profondément découpées, à découpures dentelées ou même pinnatifides, d'un vert-cendré en dessus, blanchâtres et un peu cotonneuses en dessous. Sa fleur est purpurine, terminale, fort grosse; elle s'épanouit en mai et juin. Les fleurons sont irritables.

L'infusion des fleurs dans l'eau froide, à laquelle on ajoute un peu de sel, coagule le lait. On se sert dans la Tartarie de ses fleurs pour faire le fromage. Les racines passent pour diurétiques. On mange le réceptacle et la base de ses écailles qui nourrissent médiocrement,

se digèrent avec facilité, constipent et augmentent le cours des urines.

L'artichaut carde ou cardon d'Espagne (*cynara carduncululus*, L.). Cette plante croît sans culture dans les provinces méridionales de la France, de l'Espagne, de l'Italie et de la Sicile. On en cultive une variété dans les jardins potagers pour les usages de la cuisine. La tige droite, épaisse, cotonneuse, un peu rameuse, épineuse à son sommet à cause des feuilles supérieures qui se prolongent sur la tige, s'élève jusqu'à quatre ou cinq pieds. Les feuilles sont grandes, pinnatifides, plus étroites que celles de l'espèce qui précède, munies d'une longue épine jaunâtre à l'extrémité de chacune de leurs découpures, d'un vert-blanchâtre en dessus, fort blanches et cotonneuses en dessous. Les fleurs sont bleues, terminales, un peu moins grosses que celles de l'artichaut commun, et ont les écailles de leur calice peu charnues, terminées chacune par une épine

très-aiguë et assez longue. La côte des feuilles fournit un aliment tendre et délicat. Pour faire perdre à cette plante son amertume naturelle, les jardiniers l'enveloppent de paille ou de fumier, et lient les feuilles en un faisceau serré; elles s'étiolent et prennent une saveur fort agréable.

VI[e] GENRE.

ONOPORDE, *Onopordium*. Linn. Juss. Lam. (*Syngénésie-polygamie-égale*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice grand, renflé, imbriqué; écailles nombreuses terminées en épines; tous les fleurons hermaphrodites; stigmate fendu; réceptacle alvéolé, garni de paillettes très-petites, adhérentes à la base des graines; aigrettes composées de soies formant un anneau à leur base par leur réunion.

On ne connoît qu'un petit nombre d'onopordes. Ce sont des plantes herba-

cées, en général très-élevées, garnies de grandes feuilles épineuses, souvent couvertes d'un duvet laineux, et assez semblables par leur forme à celles de l'acanthe. Les onopordes croissent dans la partie méridionale de l'Europe. On en trouve une espèce en Arabie.

Miller remarque qu'autrefois on cultivoit plusieurs de ces espèces pour la table; mais c'étoit avant que les jardins fussent fournis de beaucoup d'autres plantes qui leur sont bien préférables. Il est rare à présent qu'on en fasse usage; elles n'exigent aucune culture, il suffit de laisser disperser leurs graines : elles se reproduisent sans aucun soin.

L'onoporde acanthe (*onopordium acanthium*, Linn.). Cette plante croît en Europe, sur les bords des chemins et dans les lieux incultes. Elle est bisannuelle. Sa racine est blanche, tendre, charnue, grosse, peu ramifiée, presqu'en fuseau. Sa tige s'élève à trois ou quatre pieds; elle est épaisse, blan-

châtre, couverte d'un duvet laineux, striée, presque tétragone, membraneuse sur chaque angle dans toute sa longueur, divisée en rameaux nombreux et étalés. Ses feuilles sont très-grandes, ovales, oblongues, sinuées, anguleuses, munies d'une épine à chaque angle, garnies des deux côtés d'un duvet blanchâtre. Ces feuilles se prolongent sur les tiges, en forment les membranes dont nous avons parlé plus haut, lesquelles sont sinuées, dentées, hérissées d'épines. Les fleurs, de couleur blanche ou purpurine, sont solitaires ou réunies à l'extrémité des branches; les écailles calicinales sont roides, divergentes, aiguës, jaunâtres, garnies de duvet, comme les feuilles et les tiges.

Il y a une variété dont les feuilles sont presque entièrement vertes.

On emploie les racines en décoction au commencement de certaines maladies vénériennes. Cette racine, recueillie au printemps, est bonne à

manger. On peut faire usage des tiges comme des cardons; elles sont douces, savoureuses, très-tendres. Le réceptacle des fleurs a la saveur de l'artichaut; enfin, les graines donnent une huile abondante qui, dit-on, brûle plus lentement que les autres, et ne se fige qu'à treize degrés au-dessous de la congélation. Les fleurs caillent le lait. Les vaches, les chevaux, les chèvres ne touchent point à cette plante.

Onopordium, *pet d'âne*, en grec.

VIIe GENRE.

CHARDON, *Carduus*. T. L. J. Lam.
(*Syngénésie-polyg. égale*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice ovale; écailles imbriquées, terminées en épines; tous les fleurons hermaphrodites; aigrettes sessiles, simples ou plumeuses; soies formant inférieurement un anneau par leur réunion; réceptacle garni de paillettes soyeuses.

On compte près de quatre-vingts

espèces de chardons. Ce genre habite les quatre parties du monde ; il est composé de plantes herbacées à tige annuelle ou bisannuelle, à racine annuelle ou vivace ; les feuilles sont alternes, sessiles, plus ou moins épineuses, suivant les espèces ; elles se prolongent ou ne se prolongent point sur la tige. Les fleurs sont situées aux sommités.

Le chardon penché (*carduus nutans*, L.). Cette plante croît en Europe, sur le bord des chemins et dans les pâturages secs. Elle est bisannuelle. Ses tiges sont hautes d'un pied et demi, épaisses, striées, ailées, épineuses et rameuses. Ses feuilles sont sinuées, découpées, très-épineuses et d'un vert clair ou blanchâtre, particulièrement sur leurs nervures : elles se prolongent sur les tiges. Les fleurs sont grosses, courtes, purpurines ou blanches, penchées vers la terre, et ont une odeur un peu musquée. Les écailles calicinales sont très-piquantes, environnées

d'un duvet semblable à une toile d'araignée.

Les fleurs caillent le lait. Ce chardon est inutile dans les pâturages, cependant les chevaux et quelquefois les vaches le mangent; les chèvres et les moutons n'y touchent point.

Le chardon des marais (*carduus palustris*, L.). Cette plante, à racine vivace, est commune dans les marais et les prés humides de l'Europe. Sa tige est droite, simple, ailée, crépue, épineuse dans toute sa longueur, et s'élève jusqu'à cinq ou six pieds. Ses feuilles inférieures sont longues, étroites, pinnatifides, garnie de petites épines sur leurs bords, d'un vert noirâtre en dessus, blanchâtres et cotonneuses en dessous; celles de la tige sont petites et rares, sur-tout vers le sommet de la plante. Les fleurs sont petites, d'un pourpre foncé, à calice non piquant et ramassées plusieurs ensemble en un groupe qui termine la tige;

leurs pédoncules particuliers s'alongent durant la floraison, et alors ces fleurs forment un bouquet moins serré. Ses calices sont cotonneux à leur base.

Il fleurit tout l'été.

Les habitans du Samoland mangent les jeunes pousses et les racines qui sont également nourrissantes. Ils tirent de sa hauteur plus ou moins grande, un pronostic pour la rigueur de l'hiver suivant. Les chevaux mangent ce chardon. Les tiges, vertes, plaisent beaucoup aux vaches.

Le chardon marie (*carduus marianus*, L.). C'est une herbe qui croît en Europe et sur les côtes de la Barbarie. Sa tige a de dix-huit pouces à trois pieds; ses feuilles sont grandes, sinuées, ondulées, ovales-oblongues, embrassantes, épineuses sur leurs bords inégaux, variées de torches argentées à leur superficie. Les pédoncules sont longs, uniflores; les calices arrondis; les écailles longues, presque foliacées, ser-

rées les unes contre les autres à leur base, étroites à leur milieu, terminées en longues pointes creusées en gouttière et bordées de dents épineuses. Les graines sont lisses, brunes, brillantes, couronnées d'un anneau blanc et cartilagineux. L'aigrette est sessile ; elle se détache. Les paillettes du réceptacle sont dentelées : les feuilles sont quelquefois sans taches, et les fleurs blanches.

Toute cette plante passe pour sudorifique, fébrifuge, apéritive. Les feuilles ont été recommandées en décoction, les graines en émulsion, contre la pleurésie, mais on n'en fait plus d'usage comme remède. Cependant, les feuilles contiennent un sel essentiel analogue à la crême de tartre, que Margraff en a retiré. Il est des pays où l'on mange les feuilles avant la pousse des fleurs : on peut aussi manger les racines.

VIIIe GENRE.

LAPPA-BARDANE, Glouteron; *Lappa*. Tourn. Juss. *Arctium*. L. Lam. (*Syngénésie-polygamie-égale*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice arrondi; écailles étroites, pointues, terminées en crochet à leur sommet; tous les fleurons hermaphrodites; aigrettes simples, sessiles, très-courtes; réceptacle garni de paillettes soyeuses.

Ce genre comprend un très petit nombre d'espèces qui croissent en Europe ou sur la côte septentrionale d'Afrique. Ce sont de grandes herbes annuelles, bisannuelles ou vivaces, chargées de feuilles très-amples, sans épines, et de fleurs disposées en corymbe. Jacquin et Gœrtner regardent l'*arctium personata*, L. comme appartenant au genre *carduus*.

Le lappa-bardane (*lappa*, J. *arctium*

lappa, L.). C'est une herbe bisannuelle que l'on trouve communément dans les lieux incultes, sur le bord des chemins, et dans le voisinage des masures. Sa racine, grosse, longue, en fuseau, jette des tiges hautes de deux à trois pieds, épaisses, striées, rameuses; ses feuilles inférieures ont environ un pied de long; elles sont en cœur, pétiolées, vertes en dessus, un peu cotonneuses en dessous. Celles des tiges sont moins grandes. Les unes et les autres sont très-finement dentelées. Les fleurs sont purpurines ou blanches. Elles naissent en corymbe ou en panicules dans l'aisselle des feuilles ou à l'extrémité des rameaux.

On connoît deux variétés de cette plante; dans l'une les écailles calicinales sont dépourvues de duvet, dans l'autre ces écailles sont garnies d'un duvet semblable à une toile d'araignée. Elles fleurissent pendant l'été.

Les fleurs s'attachent par les crochets

des écailles calicinales aux toisons des troupeaux et aux vêtemens.

La racine est dépurative, apéritive, sudorifique, diurétique. Sa décoction dans l'eau, et son infusion dans le vin, sont recommandées contre la bouffissure, l'œdème, le rhumatisme, la goutte, les restes de maladies vénériennes, les maladies de la peau, le scorbut, les obstructions et les affections hémorrhoïdales qui en dépendent. Les graines passent pour diurétiques. Les feuilles sont détersives. On les applique sur les rhumatismes, la goutte, les dartres, la teigne, les excoriations et les ulcères. On mange, dans le nord, les racines et les jeunes pousses dépouillées de leur écorce; elles passent pour avoir un peu le goût de l'artichaut. Cette plante est inutile dans les prairies. Cependant les vaches et les chèvres la mangent dans les pâturages: les autres bestiaux n'en veulent point.

Arctium (Diosc. P.) d'un mot grec qui signifie *ours*.

IXe GENRE.

CROCODILION, *Crocodilium*.
Vaill. Juss. *Centaurea*. L. Lam.
(*Syng. polyg. frustranée*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice formé d'écailles imbriquées, simples, terminées par une épine droite; fleurons du disque hermaphrodites; fleurons de la circonférence neutres; aigrettes simples; réceptacle garni de paillettes soyeuses.

Ce genre est composé de deux espèces réunies par Linné aux centaurées. Ce sont les *centaurea verutum* et *centaurea galactites*. Ventenat croit qu'il conviendroit de renvoyer le *C. verutum* au genre suivant; parce que cette espèce a ses écailles calicinales garnies, sur les côtés, de quelques dents épineuses.

Crocodilium, du nom de l'animal appelé *crocodile*.

Xe GENRE.

CALCITRAPE, Chaussetrape; *Calcitrapa* Vaill. Juss. *Centaurea.* Linn. Lam. (*Syngénésie-polygamie-frustranée.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice formé d'écailles imbriquées, cartilagineuses, terminées par une épine ciliée ou épineuse sur ses côtés; fleurons du disque hermaphrodites; fleurons de la circonférence neutres; graines avec aigrettes simples ou sans aigrettes; réceptacle garni de paillettes soyeuses.

Ce genre est, de même que le précédent, un démembrement du genre *centaurea* de Linné; ou pour mieux dire, de Jussieu n'a fait que rétablir, en les mettant dans son *genera*, deux genres de Vaillant, que Linné avoit confondus avec les centaurées. Les espèces qui constituent les calcitrapes sont les *centaurea calcitrapa*, *calcitrapoides*, et plu-

sieurs autres qui ont les mêmes caractères que celle-ci. Allioni a observé que les graines de la circonférence du *calcitrapa solstitialis* sont nues. De Jussieu avoit mis en question si l'on devoit réunir aux calcitrapes le *centaurea benedicta*, dont tous les fleurons sont hermaphrodites, selon l'observation d'Adanson, et dont le calice laineux est entouré d'un involucre à plusieurs folioles. Gœrtner a tranché la difficulté, en rétablissant le genre *cnicus* de Vaillant, dans lequel se range naturellement cette centaurée.

La calcitrape étoilée ou chardon étoilé (*centaurea calcitrapa*, L.). C'est une herbe commune sur les bords des chemins, en France et dans d'autres contrées de l'Europe tempérée ou australe. Sa tige est haute d'un pied, striée, velue et un peu ramifiée. Ses feuilles sont verdâtres, molles, pinnatifides, et à découpures un peu étroites, distantes, et plus ou moins dentelées ; les radicales

sont en lyre, avec un lobe terminal élargi, et aussi dentelé. Les fleurs sont purpurines, quelquefois blanches, terminales, et semblent sessiles, ayant toujours quelques bractées à la base. Les épines calicinales sont grandes, et ont à leur base deux paires d'épines courtes et latérales.

Cette plante est apéritive, diurétique et fébrifuge. L'extrémité des branches, le suc exprimé des feuilles, leur infusion dans le vin blanc, les fleurs, ont été utilement employés dans les fièvres avec bouffissure, avec engorgement des viscères du bas-ventre. On peut assurer qu'un amer qui réunit les propriétés communes à toutes les plantes de la classe des composées, n'a pas les inconvéniens des fébrifuges astringens; mais aussi n'en a-t-il pas toujours l'efficacité : l'écorce de la racine de la calcitrape étoilée, et les graines, sont recommandées comme diurétiques, pour prévenir le retour des coliques néphré-

tiques. Malgré sa saveur amère, cette plante fut une des plantes indiquées pour assaisonner l'agneau paschal : on s'en sert encore pour assaisonnement en Arabie; on mange, en Egypte, ses jeunes pousses. Elle est inutile dans les prairies et les pâturages ; elle se multiplie beaucoup dans ces derniers.

Calcitrapa, composé du mot latin *calx, dessous le talon* en français, et d'un mot grec qui signifie *je tourne* ; ainsi nommé parce que le calice du *centaurea calcitrapa* ressemble à la machine du genre appelé *chaussetrape*.

XIe GENRE.

SÉRIDIE, *Seridia*. J. *Centaurea*. Linn. Lam.

Caractère générique. Calice formé d'écailles imbriquées, cartilagineuses, épineuses, palmées à leur sommet ; fleurons du disque hermaphrodites ; fleurons de la circonférence neutres ; aigrettes courtes,

quelquefois ciliées ; réceptacle garni de paillettes soyeuses.

Les *centaurea sonchifolia* et *aspera* de Linné appartiennent à ce genre.

Serisa, nom donné par les anciens à l'espèce de centaurée, appelée *montana* par Linné.

XII° GENRE.

CNIQUE, *Cnicus*. Vaill. Gœrtn. *Centaurea*. L. J. Lam. (*Syngén. polyg. frustranée*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice renflé, composé d'écailles imbriquées, terminées par une épine armée d'épines latérales, et entouré de feuilles ovales, oblongues, à dentelures épineuses ; tous les fleurons hermaphrodites ; graines couronnées de deux aigrettes, l'extérieure en forme de petit calice, l'intérieure en faisceau de filets noirs et comme épineux ; réceptacle garni de paillettes soyeuses.

Le cnique bénit ou chardon-bénit (*centaurea benedicta*, L.). Cette plan-

te, seule espèce de ce genre, est une herbe des provinces méridionales de la France, d'Espagne, et de plusieurs îles de l'Archipel. Sa racine, qui est blanche, jette quelques tiges rougeâtres, très-velues, lanugineuses, foibles, rameuses et hautes d'un pied et demi. Ses feuilles sont oblongues, dentelées, velues, d'un vert-clair, traversées par une nervure blanche et un peu prolongée sur les tiges, découpées comme celles du pissenlit; les unes et les autres ont leurs dents terminées par des épines foibles. Les fleurs sont terminales, jaunes, environnées de bractées, à calice lanugineux et à épines calicinales, rameuses et jaunâtres.

Toute la plante est fort amère, excepté la racine qui l'est dans un moindre degré. On fait usage de ses feuilles, de ses sommités fleuries et de ses graines; elles sont sudorifiques, alexitères et fébrifuges. On s'en sert utilement dans les fièvres malignes, dans les pleu-

résies, &c. On conserve dans les boutiques une eau distillée de chardon-bénit, que l'on prescrit dans les potions cordiales et sudorifiques.

II.

Ecailles du calice sans épines.

XIIIe GENRE.

JACÉE, *Jacea.* T. J. *Centaurea.* L. Lam. (*Syngénésie-polyg. frustr.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice formé d'écailles imbriquées, cartilagineuses, ciliées à leur sommet; fleurons du disque, hermaphrodites; fleurons de la circonférence ordinairement neutres (hermaphrodites dans le *centaurea nigra*, L.); aigrettes quelquefois ciliées; réceptacle garni de paillettes soyeuses.

Ce genre comprend plusieurs centaurées de Linné. On y remarque le *centaurea phrygia*, Linn., dont les ai-

grettes sont très-courtes; les *centaurea nigra* et *speciosa*, L., qui n'ont point d'aigrettes, ou peut-être dans lesquelles cette partie se détache assez promptement pour qu'il soit difficile de l'appercevoir. Quelques espèces sont de petits arbrisseaux; tantôt les feuilles sont simples, tantôt pinnatifides. Ventenat croit qu'il faut rapporter au genre *serratula*, le *jacea nigra*, dont tous les fleurons sont hermaphrodites.

XIVe GENRE.

CYANE, Bleuet, Barbeau, Aubifoin; *CYANUS*. T. J. *CENTAUREA*. Linn. Lam. (*Syngénés. polyg. frustranée*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice formé d'écailles imbriquées, cartilagineuses, ciliées à leur sommet; fleurons du disque, hermaphrodites; fleurons de la circonférence, plus longs que ceux du disque, neutres, irréguliers, à limbe découpé en lanières; ai-

grettes courtes, légèrement ciliées ; réceptacle garni de paillettes soyeuses.

De Jussieu, qui a rétabli ce genre de Tournefort, y rapporte plusieurs espèces de centaurées, qui toutes ont les feuilles simples. De ce nombre est la cyane bleuet (*centauria cyanus*, L.). C'est une herbe haute d'un pied et demi à deux pieds, très-commune dans les champs, parmi les blés. Sa tige est verticale et striée ; ses feuilles sont longues, étroites, les inférieures ont quelques dentelures latérales, les autres sont parfaitement entières ; les unes et les autres sont, ainsi que la tige et les rameaux, garnies d'un duvet blanchâtre. Les fleurs naissent aux sommités ; elles sont solitaires et remarquables par leurs fleurons stériles fort grands, et disposés en couronne. Leur couleur est constamment bleue dans les lieux incultes ; mais la culture les nuance de la manière la plus agréable ; elles prennent toutes les teintes, excepté le jaune.

L'eau distillée des fleurs de bleuet est recommandée pour l'inflammation des yeux ; mais elle diffère peu de l'eau pure. L'infusion de cette plante est un peu amère, et pourroit être d'une plus grande utilité. Les fleurs donnent une belle couleur violette qui devient bleue avec l'alun, et dont on se sert pour la peinture et l'écriture. Ces mêmes fleurs, lorsqu'on les broie avec le sucre, lui communiquent leur couleur, et l'on se sert ensuite de ce sucre pour colorer les teintures, les crêmes, &c. Les vaches, les chèvres et les moutons mangent cette plante, dont les chevaux et les cochons ne veulent point.

Cyanus (Pl.), d'un mot grec adopté par les Latins, qui signifie *bleu ;* ainsi nommé parce que la première espèce qu'on a connue, étoit à fleurs bleues.

XVe GENRE.

RHAPONTIQUE, *Rhaponticum*. Vaill. Juss. *Centaurea*. L. Lam. (*Syngén. polyg. frustranée.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice formé d'écailles imbriquées, desséchées et scarieuses à leur sommet; fleurons du disque hermaphrodites; fleurons de la circonférence neutres; aigrettes rarement simples, plus souvent ciliées; réceptacle garni de paillettes soyeuses.

Ce genre, institué par Vaillant et fondu par Linné dans son genre centaurée, a été rétabli par de Jussieu. Il comprend onze espèces de centaurées. L'aigrette est formée d'un petit nombre de soies courtes et inégales dans le *centaurea splendens*, L.

La jacée des prés (*centaurea jacea*, Linn. — B. *centaurea alba*, L. — V. *centaurea amara*, L.). Il paroît, comme l'a dit Lamarck, que ces trois espèces

de Linné, ne sont que des variétés d'une seule espèce, que je nomme, à son exemple, jacée des prés. C'est une herbe vivace commune dans les prés secs, sur le bord des bois et des haies. Les variétés B. et V. se rencontrent ordinairement dans les régions australes de l'Europe. Dans cette espèce, les tiges sont rameuses, anguleuses vers leur sommet, hautes de huit pouces à trois pieds. Les feuilles sont éparses, lancéolées, pointues, bordées de quelques dents écartées, quelquefois très-entières, verdâtres, et souvent un peu cotonneuses et blanchâtres. Celles de la racine ont quelquefois une ou deux découpures latérales assez grandes. Les fleurs sont purpurines, solitaires au sommet de chaque rameau, et ont leur calice sec, scarieux, argenté du bord, et ensuite rougeâtre; les écailles inférieures sont petites et un peu frangées; les supérieures ont leur bord comme déchiré, et ne sont point véritablement ciliées

comme dans le *centaurea nigra*, L. Les fleurons stériles sont plus grands que les autres : l'aigrette est simple et se détache promptement.

Cette plante passe pour vulnéraire ; elle a été recommandée en gargarisme contre les aphtes, le gonflement des amygdales. Elle fournit une belle teinture jaune, et peut remplacer la sarrette. Elle est inutile dans les prairies, mais non dans les pâturages, car tous les bestiaux la mangent.

XVIe GENRE.

CENTAURÉE, Ambrette ; CENTAUREA. L. J. Lam. (*Syngénésie-polyg. frustranée.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice formé d'écailles imbriquées, simples, entières ; fleurons du disque hermaphrodites ; fleurons de la circonférence neutres ; aigrettes ordinairement courtes, dentelées ou ciliées ; réceptacle garni de paillettes soyeuses.

D'APRÈS ces caractères indiqués par

de Jussieu, ce genre ne comprend que quelques centaurées de Linné, et les autres espèces se trouvent rapportées dans les genres *rhaponticum*, *cyanus*, *jacea*, *seridia*, *calcitropa* et *crocodilium*, dont j'ai fait l'exposé précédemment; mais l'on se tromperoit si l'on supposoit que Linné a confondu, sans ordre, tant d'espèces distinctes, et qu'il a détruit les genres de Vaillant et de Tournefort, sans appercevoir les bases sur lesquelles ils reposoient. L'exposé du genre centaurée, tel qu'on peut le faire sur les ouvrages de Linné ou de ses disciples, va répandre la lumière sur ce sujet, et fera mieux apprécier les vues qui ont dirigé de Jussieu, lorsqu'il a cru devoir rétablir les anciens genres.

Les centaurées composent un genre très-nombreux en espèces. La quatorzième édition du *systema vegetabilium*, en indique soixante-six; et, depuis, le nombre s'est beaucoup accru par les

nouvelles découvertes. Ce qui est digne de remarque, c'est qu'aucune des espèces que nous connoissons ne croît en Amérique, ni dans la partie australe de l'ancien continent, situé au-delà de la ligne. Toutes habitent l'Europe, le Levant, et les côtes d'Afrique, baignées par la Méditerranée. On les trouve surtout dans nos départemens méridionaux, en Suisse, en Italie, en Espagne; elles deviennent plus rares vers le Nord.

Ce sont des herbes à racine annuelle ou vivace; leurs tiges sont ordinairement verticales et rameuses; l'extrémité de chaque rameau est terminée par une fleur solitaire; quelquefois l'ensemble des fleurs forme de beaux corymbes; les feuilles de la bases ont plus grandes que les autres; tantôt elles sont entières, tantôt découpées en lobes latéraux, et deviennent des feuilles pinnatifides; dans quelques espèces, elles se prolongent en ailes sur les tiges ou

les rameaux. Le calice est ovale, formé d'écailles imbriquées, sans épines, scarieuses à leur sommet, ou ciliées et même épineuses. Toutes les fleurs sont tubulées ; les unes sont neutres et forment les rayons ; les autres sont hermaphrodites, découpées à leur limbe en cinq petites lanières, et recouvrent le disque ; les étamines sont réunies en tube ; le style est simple ou fourchu à son sommet ; l'aigrette est sessile, plumeuse ou simple. Le réceptacle est muni de soies. Ce genre offre cinq sections : la première comprend des espèces dont le calice est lisse et sans épines ; ce sont les *jaceæ* de Linné, et le genre *centaurea* de De Jussieu. La seconde section comprend les *cyani* de Linné ; les écailles calicinales ont des cils en dents de scie. De Jussieu en compose ses genres *cyanus* et *jacea*, bien distincts par la forme des fleurons de la circonférence. La troisième section comprend les *rhapontica* de Linné : ici les écailles

du calice sont sèches et scarieuses ; c'est sur ce caractère qu'est établi le genre *rhaponticum* de De Jussieu. La quatrième section de Linné, désignée sous le nom de *stæbæ*, a pour caractère d'avoir ses écailles calicinales armées d'épines palmées, et c'est aussi sur cette conformation qu'est établi le genre *seridia* de De Jussieu. La cinquième section de Linné, désignée sous le nom de *calcitrapæ*, a ses écailles calicinales garnies d'épines ciliées ou épineuses sur les côtés, et c'est encore le caractère du genre *calcitrapa* de De Jussieu. Enfin, la sixième section de Linné, les *crocodiloides*, a ses écailles terminées par une épine simple, et c'est sur ce même caractère qu'est établi le genre *crocodilium* de De Jussieu. Ces deux célèbres naturalistes ont donc été plus d'accord sur le fond, qu'on ne le soupçonnoit d'abord ; car, si l'on excepte le genre *seridia*, qui appartient à De Jussieu, tout le reste est absolument

conforme dans l'un et dans l'autre.

Centaurea (Hippocr. Théoph. Diosc. Pl.), du nom du centaure Chiron, qui se guérit d'une blessure avec une espèce de ce genre.

XVIIe GENRE.

SERRATULE, Sarrète; *Serratula*. L. J. Lam. (*Syngénésie-polygamie-égale*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice ovale; écailles imbriquées, sans épines; tous les fleurons hermaphrodites; anthères accompagnées quelquefois d'appendices à leur base; stigmate fourchu; aigrettes sessiles et soyeuses.

On connoît environ quinze serratules. Ces espèces croissent en Europe et dans l'Amérique septentrionale. Ce sont des herbes annuelles ou à racines vivaces. Leurs tiges sont souvent rameuses, et leurs fleurs en corymbe; quelquefois aussi elles sont en épi, ou

bien elles sont solitaires au sommet des tiges non rameuses. Les serratules diffèrent peu, pour leur aspect, des chardons et des centaurées.

La serratule des prés, appelée vulgairement sarrette des champs, chardon des vignes, chardon hémorrhoïdal (*serratula arvensis*, L.). Cette plante, qui croît en Europe, infeste les champs et les vignes. Sa racine est vivace, en fuseau, et rampante. Sa tige est haute d'un pied, herbacée, cannelée, rameuse. Les fleurs forment un corymbe; elles sont purpurines ou blanchâtres. Les feuilles, lancéolées, dentelées, épineuses, ressemblent par leur forme à celles du laitron, mais elles sont plus étroites, plus fermes, et d'un vert plus foncé.

On dit cette plante apéritive, résolutive et anti-hémorrhoïdale. Elle est nuisible dans les champs, où elle se multiplie beaucoup; elle est inutile dans les prairies, mais dans les pâturages,

les chèvres, les chevaux, et sur-tout les moutons, la mangent; les vaches n'y touchent que rarement; les cochons n'en veulent point.

La serratule des teinturiers (*serratula tinctoria*, L.). Cette espèce, à racine vivace, croît dans les prairies humides ou marécageuses. Sa tige est verticale, grêle, haute de trois pieds environ et rameuse à son sommet; ses feuilles sont fermes et très-lisses, ovales, entières ou pinnatifides, et à lobes lancéolés; celui du sommet est très-grand; leur bord est toujours dentelé. Des fleurs longues et cylindriques, purpurines ou blanches, ayant des écailles minces, serrées les unes contre les autres, et laineuses à leur bord, terminent la tige par une grande panicule en corymbe.

Cette plante a été recommandée comme vulnéraire, détersive et comme capable de prévenir les suites funestes des chutes; mais elle est sur-tout em

ployée à raison de la couleur jaune qu'elle fournit, et qu'on applique sur les étoffes, au moyen de l'alun. Cette teinture passe plus solide que celle de la gaude et du genêt. Cette plante est inutile dans les prairies : les vaches et les cochons n'en veulent point ; les chèvres, les moutons, et quelquefois les chevaux, la mangent.

Gœrtner rapporte à ce genre, le *carduus cynoides*, L. Les fleurons de la circonférence sont femelles dans le *serratula coronata*, L., les *serratula noveboracensis*, *prœalta*, *glauca*, *squarrosa*, *spicata*, L., dont le réceptacle est nu, paroissent être congénères, selon Ventenat, du *crysocoma*. Gœrtner a formé de ces espèces le genre *suprago*. Les espèces dont le calice est grand, sphérique et scarieux se rapprochent, par ce caractère, du *rhaponticum* ou du *centaurea ;* mais elles s'en éloignent par les fleurons de la circonférence, qui sont hermaphrodites.

Serratula, probablement diminutif de *serra*, *scie*; ainsi nommé à cause des dentelures des feuilles dans quelques espèces.

XVIIIe GENRE.

ÉCHINOPE, *Echinops*. L. J. Lam.

(*Syngén. polyg. séparée*. L. Gm.)

Caractère générique. Fleurs réunies en tête globuleuse ; calice commun renversé, calice particulier oblong, chargé de soies à sa base, anguleux, uniflore, et composé de plusieurs folioles aiguës, droites, roides, lâches à la partie supérieure, d'autant plus courtes qu'elles sont plus extérieures, et survivant à la chute de la fleur ; toutes les fleurs hermaphrodites, tubulées, à limbe à cinq lobes divergens et renversés ; cinq étamines ayant leurs anthères réunies en tube ; un style ; un stigmate fendu en deux ; graines oblongues, recouvertes par le calice particulier ; réceptacle globuleux et nu.

On connoît un petit nombre d'échinopes. Tous sont originaires de l'ancien

continent. Ce sont des plantes herbacées ou ligneuses, quelquefois assez élevées. Leurs feuilles sont alternes, épineuses, pinnatifides; leurs fleurs réunies en têtes sphériques, souvent solitaires au sommet des tiges. Il ne faut pas confondre avec les échinopes, la plante dont Rottboll a fait son genre *rolandra*.

L'échinope sphérocéphal (*echinops sphœrocœphalus*, L.). C'est une herbe racine vivace, qui croît en France, en Allemagne, en Italie, et dans les lieux incultes. Sa tige est velue, roide, haute de huit à douze pieds; les rameaux, terminés chacun par une tête de fleurs, forment un corymbe au sommet de la tige. Les feuilles sont grandes, embrassantes, lobées, couvertes en dessus de poils courts et rudes, et en dessous d'un tissu cotonneux; les lobes sont dentelés et les dentelures épineuses. Les têtes des fleurs sont rondes et grosses; le calice particulier est presque

pentagone, accompagné de soies à sa base ; les écailles sont inégales, ciliées, aiguëes, brunes intérieurement. La graine est oblongue, resserrée à la base, garnie de poils pressés contr'elle et couronnée d'un rebord membraneux denticulé.

On dit cette plante apéritive.

XIXe — XXIIIe GENRES.

JUNGIA. L. S. Juss. (*Syngén. polyg. séparée.*)

NASSAUVIA. Comm. Juss. (*Syngén. polygamie-séparée.*)

GUNDELIA. T. L. J. (*Syngénésie-polygamie-séparée*).

CORYMBIUM. Linn. Juss. (*Syngén. monogamie.*)

SPHÆRANTHUS. Vaill. Linn. Juss. (*Syng. polyg. séparée*. Voy. 3e vol.)

TRENTE-TROISIÈME FAMILLE.

LES CORYMBIFÈRES, *Corymbiferæ.* Juss.

Caractère de famille. Calice commun formé d'une ou de plusieurs pièces, simple ou caliculé, ou imbriqué; fleurs toutes flosculeuses ou radiées; fleurs flosculeuses ordinairement toutes hermaphrodites; quelquefois fleurons seuls du centre hermaphrodites, et fleurons de la circonférence femelles ou neutres; quelquefois, mais très-rarement, fleurons du centre mâles et fleurons de la circonférence femelles; fleurs radiées, jamais toutes hermaphrodites; ordinairement fleurons seuls hermaphrodites, et demi fleurons femelles ou quelquefois neutres; rarement fleurons simplement mâles ou hermaphrodites, ou hermaphrodites stériles, et alors demi-fleurons femelles; fleurons le plus souvent à limbe à cinq lobes; demi-fleurons entiers ou dentelés à leur sommet; stigm[illegible] continu ou non-articulé avec le style, double dans les fleurs hermaphrodites et femelles, simple ou n'existant point dans les fleurs neutres;

réceptacle commun nu ou hérissé, soit de poils ou de paillettes ; graines nues ou aigrettées.

Les corymbifères sont plus communément herbacées que ligneuses et presque toujours rameuses. Elles ont des feuilles souvent alternes, rarement opposées, et leurs fleurs sont terminales ; et, dans un grand nombre d'espèces, disposées en corymbe.

I.

Réceptacle nu ; graine aigrettée ; fleurs flosculeuses ; (fleurs radiées dans les genres *mutisia*, *barnadesia*, *leysera*.)

1er GENRE.

CACALIE, *Cacalia*. T. L. J. Lam.
(*Syngénésie-polyg. égale*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice simple, cylindrique, entouré ordinairement à sa base de petites écailles ; tous les fleurons hermaphrodites, à cinq lobes ; aigrettes simples, sessiles.

Ce genre appartient à toutes les par-

ties du monde : il comprend trente à quarante espèces. Les fleurs sont disposées en corymbe terminal. Toutes les espèces ligneuses ont les feuilles cylindriques et charnues ; toutes les espèces herbacées ont les feuilles planes et minces.

La cacalie à feuilles de laitron (*cacalia sonchifolia*, Linn.). Cette plante croît dans les Indes orientales, dans les terreins cultivés. C'est une herbe qui a l'aspect du laitron ordinaire. Sa tige est grêle, un peu rameuse, haute d'un pied ou un peu plus, parsemée de poils rares. Ses feuilles sont alternes, embrassantes, découpées en lyre, dentelées, et quelquefois ciliées; les inférieures sont rétrécies vers leur base, et terminées par un lobe élargi presque triangulaire. Les fleurs sont terminales, rougeâtres ; les calices sont lisses.

Sa décoction passe pour fébrifuge et anti-asthmatique. Son suc convient dans les diarrhées.

La cacalie pendante (*cacalia pendula*, Forsk.). On trouve cette plante en Arabie, dans les montagnes où elle pend des rochers. Ses tiges, longues de trois pieds, sont rameuses, presque divisées en trois vers leur sommet, charnues et sans feuilles; elles sont recouvertes d'écailles imbriquées, en forme d'alène, disposées sur plusieurs rangs en spirale. Sur chaque écaille est une production demi-cylindrique, marquée de points blancs et de trois ou cinq lignes vertes et convergentes. Les pédoncules sont terminaux, droits, solitaires, uniflores, et chargés d'écailles filiformes. Les fleurs sont rougeâtres; les graines sont velues.

Son suc exprimé convient dans les douleurs d'oreille.

La cacalie odorante (*cacalia odorata*, Forsk.). Cette plante est commune dans les montagnes de l'Arabie. Ses tiges sont droites, rameuses, striées, diffuses, hautes d'un pied et demi, et

garnies de feuilles à leur sommet; elles sont marquées de cicatrices blanches, un peu saillantes, que laissent les feuilles en se détachant. Les feuilles sont lancéolées, sessiles, épaisses, éparses. Les pédoncules portent des fleurs en ombelle. Le calice est cylindrique, lisse, et à cinq dents. Les fleurons, au nombre de neuf à treize, sont une fois et demie plus longs que le calice.

Les tiges sèches servent à faire des fumigations qui ont une odeur agréable. On en fait usage particulièrement dans la petite vérole.

Cacalia (Diosc.), d'un mot grec qui signifie *brûler , dessécher*; ainsi nommé probablement à cause des propriétés de l'espèce à laquelle on donnoit ce nom.

IIe GENRE.

EUPATOIRE, *Eupatorium*. T. L. J. Lam. (*Syng. polyg. égale*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice oblong formé d'écailles imbriquées, inégales, contenant un petit nombre de fleurs ; tous les fleurons hermaphrodites, à bord à cinq lobes ; style fourchu et souvent plus long que les fleurons ; aigrettes simples ou ciliées, sessiles.

Ce genre, qui comprend des herbes ou des arbrisseaux, habite toutes les parties du monde ; mais le plus grand nombre d'espèces croît dans l'Amérique septentrionale. On en connoît environ une soixantaine. Ordinairement les tiges sont droites, mais quelquefois elles sont grimpantes. Les feuilles sont souvent opposées, rarement verticillées ou alternes. Les fleurs sont purpurines, disposées en corymbes terminaux ou axillaires. Lamarck croit qu'on doit réunir

au genre des *cacalia*, les espèces d'eupatoire dont le calice n'est pas imbriqué.

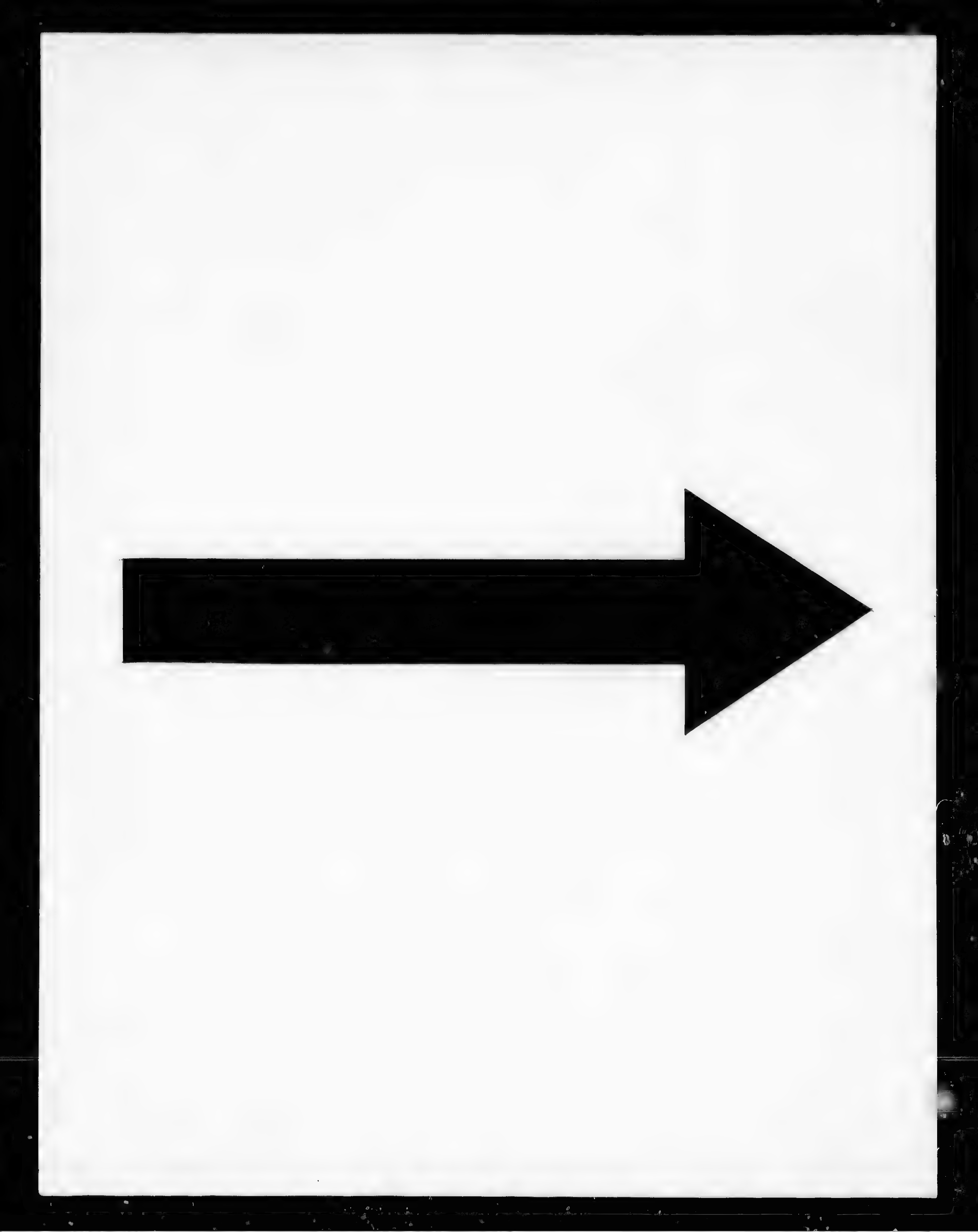
Linné divise ce genre en quatre sections : la première comprend les eupatoires *à calice à quatre fleurs;* la seconde, ceux *à cinq fleurs ;* la troisième, ceux *à huit fleurs ;* la quatrième, ceux *à quinze fleurs, ou davantage.*

L'eupatoire à feuilles de chanvre (*eupatorium cannabinum*, L.). Cette plante est commune en Europe, dans les lieux aquatiques, sur le bord des ruisseaux et des fossés humides. Sa racine est oblique et vivace. Elle produit des tiges hautes de trois ou quatre pieds, cylindriques, un peu velues, d'un vert rougeâtre, pleines de moelle, garnies de feuilles et rameuses. Ses feuilles sont opposées, presque sessiles, divisées en trois folioles lancéolées, dentelées; celle du milieu est un peu plus grande. Les fleurs sont rougeâtres ou purpurines, terminales, disposées

en corymbe composé et un peu dense. Les calices contiennent cinq fleurs remarquables par leurs styles fort saillans. Les écailles calicinales sont oblongues, obtuses, un peu colorées à leur sommet.

Cette plante est amère. Gessner a prétendu que sa racine étoit un purgatif très-actif. Boerhaave la recommandoit dans les fièvres intermittentes. L'infusion des feuilles et des fleurs, le suc exprimé, l'extrait, s'emploient comme apéritifs, diurétiques, dépuratifs dans la cachexie, l'hydropisie, les obstructions, la migraine, les maladies de la peau. Extérieurement on applique les feuilles bouillies en cataplasme sur les parties œdémateuses, les gonflemens du scrotum ; on s'en sert encore pour déterger les ulcères. Les chèvres mangent cette plante, dont les autres animaux ne veulent point.

Eupatorium (Dioscor. Pl.) ; ainsi nommé de Mithridate, roi de Pont, surnommé *Eupator*.



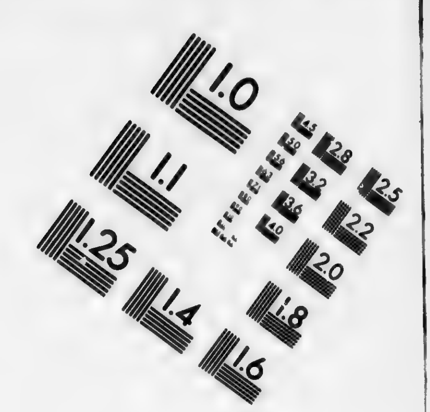
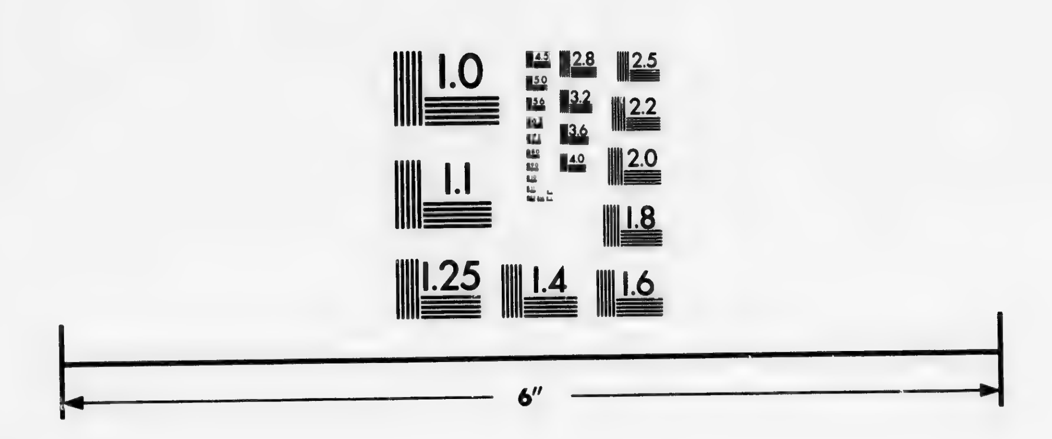
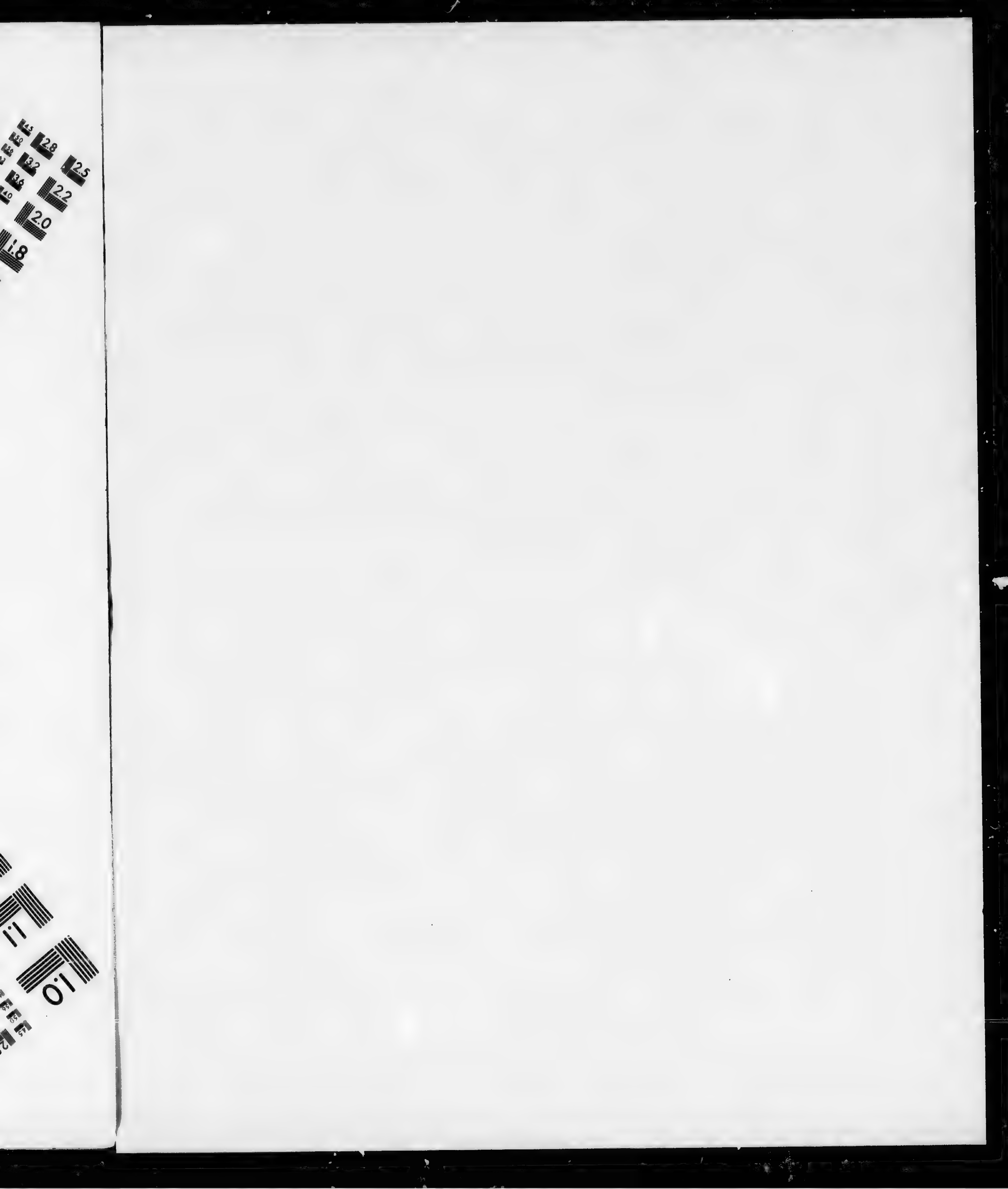


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)




2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

IIIe GENRE.

CONYSE, *Conysa*. T. L. J. Lam. (*Syngén. polyg. superflue.* L. Gm.)

Caractère génér. Calice arrondi ou ovale, cylindrique, formé d'écailles imbriquées souvent aiguës; fleurons du disque en entonnoir, à limbe à cinq lobes, hermaphrodites; fleurons de la circonférence très-grèles, à limbe à trois dents, femelles et fertiles; aigrettes simples et sessiles.

Ce genre très-nombreux, et répandu dans les quatre parties du monde, comprend des herbes et des arbrisseaux dont les feuilles sont simples et alternes, et dont les fleurs sont disposées en corymbe terminal.

La conyse commune (*conisa squarrosa*, L.). Cette plante croît en Europe dans les terreins secs, sur le bord des bois et le long des haies. Sa tige est herbacée, droite, dure, haute de deux pieds, rameuse. Les fleurs sont jaunâ-

tres, un peu rougeâtres en dehors; les feuilles sont sessiles, entières, ovales, lancéolées, pointues.

Cette espèce est aromatique, amère, carminative, emménagogue. On l'emploie en décoction dans la chlorose.

La conyse anthelmintique (*conysa anthelmintica*, L.). C'est une plante herbacée, originaire de l'Inde; elle s'élève à la hauteur de trois à cinq pieds. Sa tige est verticale, cylindrique, striée, couverte de duvet vers son sommet. Ses feuilles sont ovales, lancéolées, dentelées, rétrécies en pétiole à leur base, rudes au toucher. Les fleurs sont purpurines et assez grosses; elles viennent aux sommités sur des pédoncules simples, latéraux ou terminaux. Leurs écailles calicinales sont lâches, en languette, et les extérieures sont un peu plus longues que les autres. Les fleurons, au nombre de vingt-cinq environ, sont tous hermaphrodites, selon Desfontaines.

Cette plante est amère. On l'emploie pilée dans l'huile ou en décoction dans l'eau pour dissiper les rhumatismes, les douleurs de la goutte et les pustules du corps, en l'appliquant en fomentation. La poudre de ses graines se boit dans l'eau chaude pour la toux, les coliques venteuses, les vers des enfans, et pour provoquer les urines.

Conysa vient, selon Ambrosinus, d'un mot grec qui signifie *gale, démangeaison ;* parce que les anciens se servoient de la conyse pour guérir la gale.

IVe GENRE.

BACCHARIS, Baccante ; *BACCHARIS.* L. J. Lam. (*Syngénésie-polygamie superflue.* L. Gm.)

Ce genre ne diffère de la conyse que par le calice très-ouvert dans la maturité et par les fleurons femelles, à limbe

presqu'entier, mêlés avec les hermaphrodites.

Baccharis (Diosc. Pl.), du nom de Bacchus.

Ve GENRE.

CHRYSOCOME, *Chrysocoma*. L. J. Lam. (*Syngénésie-polyg. égale*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice hémisphérique ou ovoïde imbriqué; écailles oblongues, convexes en dehors; tous les fleurons hermaphrodites, à limbe à cinq lobes; style court; aigrettes simples, sessiles, souvent ciliées.

Ce genre croît dans toutes les parties du monde. On en connoît une trentaine d'espèces. Ce sont des herbes ou des arbrisseaux à feuilles simples, communément éparses ou alternes, et à fleurs solitaires ou en corymbe terminal.

Chrysocome (Diosc. Pl.), *chevelure d'or*, en grec.

VIe GENRE.

GNAPHALE, *Gnaphalium*. L. J. Lam. (*Syngénésie-polyg. superflue.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice composé d'écailles imbriquées, inégales, arrondies, sèches, colorées ; fleurs flosculeuses ; femelles mêlées à des fleurs hermaphrodites et remarquables par leurs corolles, intègres, à peine visibles ; aigrettes plumeuses dans la plupart, et quelquefois simples.

Ce genre comprend un grand nombre d'espèces de tous les climats. Ce sont des herbes ou des arbrisseaux ordinairement couverts d'un duvet cotonneux et blanchâtre, ayant des feuilles simples et alternes et des fleurs terminales flosculeuses, remarquables par leur calice, communément imbriqué d'écailles luisantes et colorées.

Le gnaphale stœchas ou immortelle

jaune (*gnaphalium stœchas*, Linn.). C'est un très-petit arbrisseau des provinces méridionales de la France. Sa tige, haute d'un pied, est rameuse, dure, blanchâtre. Ses feuilles sont alternes, étroites, linéaires, cotonneuses, blanchâtres. Ses fleurs sont d'un jaune doré et disposées en corymbe terminal.

On se sert de toute la plante, excepté des racines. On l'emploie en infusion. Elle est vulnéraire, diaphorétique.

Le gnaphale dioïque ou pied-de-chat (*gnaphalium dioïcum*, L.). C'est une très-petite plante vivace, qui habite les montagnes de l'Europe. Sa racine est rampante; sa tige, haute de quelques pouces, est très-simple, avec des rameaux rampans; ses feuilles sont alternes, les inférieures sont rassemblées; elles sont quelquefois en spatule et quelquefois linéaires, mais toujours sessiles, très-simples, cotonneuses et blanchâtres. Les fleurs blanches ou roses sont disposées en corymbe. Ces fleurs

sont détersives, béchiques, incisives : on les fait infuser comme le thé.

Gnaphalium (Diosc. Pl.) vient d'un mot grec qui signifie *duvet.*

VIIe GENRE.

FILAGO, *Filago.* Tourn. Linn. Juss.

Gnaphalium. Lam. (*Syngénésie-polyg. nécessaire.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice pentagone imbriqué ; fleurs flosculeuses, le plus souvent hermaphrodites, à quatre étamines et à quatre lobes (les fleurs centrales mâles, et les marginales femelles, selon Linné) ; graines ordinairement aigrettées ; aigrettes courtes et plumeuses; graines marginales accompagnées de paillettes calicinales.

Les espèces de ce genre sont de petites plantes cotonneuses et blanchâtres. Leurs fleurs sont souvent réunies au sommet des tiges et accompagnées de folioles formant à leur base une espèce

d'involucre commune. Lamarck et plusieurs autres botanistes ont cru devoir confondre ce genre avec les gnaphales; et en effet, il est assez difficile de les distinguer, car les caractères que j'ai cités plus haut ne se rencontrent pas dans toutes les espèces.

Le filago germanique (*filago germanica*, L.). Cette plante herbacée croît en Europe dans les champs. Ses racines sont simples et dures; sa tige est verticale, divisée en deux, quelquefois en trois; ses feuilles sont alternes, sessiles, simples, blanches, et se prolongent sur la tige; ses fleurs sont disposées en pyramide au sommet des branches ou axillaires.

Les feuilles sont dessicatives, astringentes, répercussives: on s'en sert en décoction; on en retire une eau distillée qui n'a aucune vertu.

VIIIe — XVIIIe GENRES.

KUHNIA. L. J. (*Pentandrie-monog.*)

AGERATUM. L. J. Lam. (*Syngén. polyg. égale.*)

ELEPHANTOPUS. Vaill. L. J. Lam. (*Syngén. polyg. séparée.*)

CHUQUIRAGO. Juss. Lam. (*Syngén. polyg. égale.*)

MUTISIA. L. S. Juss. Lam. (*Syngén. polyg. superflue.*)

BARNADESIA. L. S. Juss. Lam. (*Syngénésie-polygamie-égale.*)

XERANTHEMUM. T. L. J. Lam. (*Syngén. polyg. superflue.*)

LEYSERA. L. J. Lam. (*Syngénésie-polygamie-superflue.*)

SHAWIA. Forst. Juss. (*Pentandrie-monogynie.*)

SERIPHIUM. L. J. Lam. (*Pentand. monogynie.*)

STŒBE. L. Juss. Lam. (*Syngénésie-polygamie-séparée.* Voy. 3e vol.)

II.

Réceptacle nu ; graine aigrettée ; fleurs radiées. (Dans le tussilage et le séneçon il y a des fleurs flosculeuses)

XIXe GENRE.

ÉRIGERON, *Erigeron*. L. J. Lam. (*Syngén. polyg. superflue*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice oblong, imbriqué, inégal ; demi-fleurons nombreux et à languettes linéaires ; aigrettes simples.

Ce genre, composé d'une trentaine d'espèces herbacées, croît dans toutes les parties du monde, mais plus particulièrement dans les climats tempérés et même septentrionaux. Les demi-fleurons sont blancs, pourpres ou jaunes.

L'érigeron du Canada (*erigeron Canadense*, L.). Sa tige est velue, blanchâtre ; ses feuilles sont linéaires, lancéolées, ciliées, d'un vert-blanchâtre ;

ses fleurs très-nombreuses, petites, disposées en panicule, à fleurons d'un jaune-pâle, à demi-fleurons très-étroits, très-petits, d'un blanc couleur de chair.

Si l'on mâche les fleurs de cette plante, elles excitent une sensation analogue à celle de la menthe poivrée, mais plus piquante, et laissant un retour de fraîcheur comme l'éther. Ces fleurs pulvérisées ou en infusion, sont anti-spasmodiques, emménagogues; elles soulagent les hypocondriaques, les hystériques; elles sont utiles dans l'anorexie causée par des glaires.

L'érigeron âcre (*erigeron acre,* L.). Cette plante d'Europe a une tige d'un pied de haut; des feuilles lancéolées, étroites, ciliées; des fleurs de grandeur médiocre, solitaires sur des pédoncules alternes. Les fleurons sont d'un gris-jaunâtre; les demi-fleurons de couleur de chair, très-courts; les graines ornées de longs poils.

Les fleurs pulvérisées ont réussi

comme béchiques, incisives, dans les affections catarrales de la poitrine.

Erigeron (Théoph. Diosc.), *vieillard printemps*, en grec. L'érigeron des anciens est notre séneçon, nommé vieillard du printemps, parce qu'il se couvre promptement d'un duvet blanc.

XXe GENRE.

ASTÈRE, *Aster*. T. L. J. Lam. (*Syngén. polyg. superflue*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice imbriqué, ayant les écailles inférieures larges ; demi-fleurons au nombre de plus de dix et lancéolés ; aigrettes simples.

Ce genre, qui croît dans tous les pays, comprend quarante à cinquante espèces. Quelques-unes sont ligneuses ; la plupart herbacées. Les feuilles sont entières ou découpées sur les côtés, ou même pennées. Les fleurs sont en panicule ou en corymbe ; les fleurons vio-

lets, ou pourpres, ou blanchâtres. L'astère des Alpes a sa tige simple, terminée par une fleur solitaire.

L'astère amelle (*aster amellus*, L.). Cette plante croît dans le Languedoc, la Provence et en Italie, dans les lieux montueux et arides. Sa racine est vivace; sa tige est droite, haute de deux pieds ou un peu plus, cylindrique, dure, rameuse et un peu velue. Elle est garnie dans toute sa longueur de feuilles lancéolées, obtuses, sur-tout les inférieures, rudes au toucher, légèrement velues et comme ciliées à leurs bords. Ses fleurs sont belles, terminales et disposées en corymbe; leur disque est jaune; leur couronne d'un beau bleu, et leurs écailles calicinales sont obtuses et ciliées.

Cette belle plante est cultivée dans les jardins. Il paroît qu'elle a été connue de Virgile, et que c'est d'elle dont il parle dans ce vers :

Est etiam flos in pratis, cui nomen amello.
Georg. I. 4.

Aster (Dioscor. Plin.), *étoile*, en grec.

XXIe GENRE.

SOLIDAGO, Verge-d'or; *Solidago*. L. J. Lam. (*Syngénésie-polygamie-superflue*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice composé d'écailles imbriquées, inégales, dressées, rapprochées, demi-fleurons au nombre de cinq environ; aigrettes simples.

Ce genre comprend quatorze ou quinze espèces herbacées, à racine vivace, la plupart originaires de l'Amérique; un petit nombre d'Europe. Les fleurs sont disposées en panicule; la couronne est jaune, si ce n'est dans le solidago bicolor, où elle est blanchâtre.

Le solidago verge d'or (*solidago virga aurea*, L.). Cette plante croît en Europe dans les pays montagneux et humides. Sa tige est haute de trois pieds,

tortueuse, cylindrique, cannelée, anguleuse; ses rameaux sont rassemblés, droits, terminés par des panicules de fleurs. Ses feuilles alternes, oblongues, pointues, dentelées en scie : celles du sommet sont parfaitement entières. Ses fleurs sont jaunes.

La plante a un goût stiptique, amer. Elle est détersive, vulnéraire. On emploie les feuilles en infusion ou en manière de thé; réduites en poudre, on les donne dans du vin blanc. Tous les bestiaux la mangent volontiers, lorsqu'elle est fraîche.

Solidago; ainsi nommé à cause de ses propriétés en médecine.

XXIIe GENRE.

INULE, Aunée; *Inula*. Linn. Juss. Lam. (*Syngénésie-polyg. superflue.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice imbriqué, à écailles larges; les extérieures sont plus grandes que les autres demi-fleurons nombreux; anthères munies à leur base de deux soies; aigrettes simples.

Vingt à trente espèces. Ce genre croît dans tous les pays; il est composé de plantes herbacées, à fleurs jaunes, axillaires ou terminales, souvent réunies en corymbes. La tige est ligneuse dans l'inule à feuilles de pin.

L'inule hélénie (*inula helenium*, L.). Cette plante croît naturellement en France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, &c. dans les prés ombragés, gras et montueux. On la cultive dans les jardins. Sa racine est épaisse, char-

nue, branchue, brune en dehors, blanche intérieurement; d'une saveur âcre, un peu amère et aromatique; d'une odeur douce et agréable, lorsqu'elle est sèche. Cette racine jette une tige verticale un peu rameuse. Les feuilles radicales sont pétiolées, fort amples, ovales ou ovales lancéolées, pointues, un peu dentelées, ridées en dessus, cotonneuses ou blanchâtres en dessous. Elles ont un pied et plus de longueur. Les feuilles de la tige sont moins grandes, ovales, pointues, sessiles, embrassantes. Les fleurs sont terminales, fort grandes, jaunes, radiées, à demi-fleurons, nombreux et un peu étroits; elles sont remarquables par leur calice, dont les écailles, presque comme dans les sylphes, sont élargies et ovales.

La racine de cette plante est tonique, alexitère, stomachique, incisive, vermifuge, emménagogue, détersive et résolutive. On l'emploie avec succès pour fortifier l'estomac relâché ou

affoibli par des humeurs pituiteuses, pour favoriser l'expectoration, dans l'asthme humide, pour tuer les vers, calmer les coliques venteuses, et remédier aux affections hystériques. En général, elle est utile dans la cachexie, les pâles couleurs, les maladies de la peau, et on s'en sert à l'extérieur comme détersive.

Inula (Diosc.); les anciens disoient *enula*, qu'ils faisoient synonyme d'*helenium*.

XXIIIe GENRE.

TUSSILAGE, Petasite; *Tussilago*. Tourn. Linn. Juss.

Caractère génér. Calice à plusieurs écailles sur un même rang; folioles égales (réfléchies au moment de la maturité dans le *tussilago*, T.); fleurs flosculeuses ou radiées; fleurons des fleurs flosculeuses (*petasites*, T.) ou tous uniformes et hermaphrodites, ou fleurons du disque en entonnoir, à limbe à cinq lobes et herma-

phrodites, et fleurons de la circonférence déliés, à limbe à deux dents ou entières, femelles et fertiles; fleurons des fleurs radiées (*tussilago*, T.), hermaphrodites; demi-fleurons linéaires, femelles et fertiles; aigrettes simples, sessiles.

On connoît une trentaine d'espèces de tussilages indigènes ou exotiques. Beaucoup ont leurs feuilles radicales et leur hampe terminée par une fleur solitaire; quelques-uns ont une tige simple, feuillée, et surmontée d'une ou plusieurs fleurs.

Le tussilage petasite (*tussilago petasites*, L.). C'est une herbe qui croît en Europe, sur le bord des ruisseaux, et autres lieux humides. Sa racine est grosse, brune en dehors, blanche en dedans. Les feuilles sont radicales, extrêmement grandes, presque rondes, un peu dentelées, soutenues par un pétiole très-long, cylindrique et charnu. Les hampes, d'un demi-pied de haut

et toutes couvertes de duvet, portent des écailles étroites et pointues, en guise de feuilles. Les fleurs sont terminales et disposées en thyrse ovale; elles paroissent au printemps, avant les feuilles, qui sont peut-être les plus grandes qu'on connoisse dans les plantes d'Europe.

La racine est amère, sudorifique, résolutive et vulnéraire. Son odeur est très-aromatique, et s'affoiblit beaucoup par la dessication. On ne l'emploie presque jamais.

Le tussilage commun (*tussilago farfara*, L.) a sa hampe garnie d'écailles membraneuses, terminée par une fleur solitaire, radiée, et ses feuilles anguleuses, dentelées et cotonneuses en dessous.

On emploie les fleurs contre la toux; ce qui a fait donner au genre le nom de *tussilago* (Pl.), du mot latin *tussis*.

XXIVe GENRE.

SENEÇON, Jacobée; *Senecio.* Linn. Juss. Lam.

Caractère générique. Calice simple comme formé d'une seule pièce, droit, conique et caliculé, ou garni à sa base de petites écailles, lesquelles sont noirâtres à leur sommet; écailles calicinales renversées dans la maturité; fleurs flosculeuses (dans le *senecio*, T.) ou radiées (dans le *jacobæa*, T.); les fleurons ou demi-fleurons de la circonférence femelles.

On connoît soixante-dix à quatre-vingts espèces de seneçons indigènes ou exotiques. Ce sont de petits arbrisseaux, et plus souvent encore des herbes à feuilles entières ou pennées. Les demi-fleurons sont de couleur purpurine, dans quelques espèces, et sont courts et presqu'entièrement tubulés dans d'autres.

Le séneçon commun (*senecio vul-*

E.

. Linn.

e comme
conique
e petites
es à leur
nversées
ses (dans
le *jaco-*
-fleurons

quatre-
gènes ou
isseaux,
erbes à
s demi-
ourine ,
courts
s dans

cio vul-



Deseve del. *Le Villain Sculp.*

1. Senecio. 2. Tagetes.
3. Chrysanthemum.

garis, L.). C'est une herbe d'Europe: sa racine est petite, fibreuse, blanchâtre; sa tige est fistuleuse, rameuse, haute de quelques pouces. Ses feuilles sont embrassantes, pinnatifides, sinuées, épaisses. Ses fleurs sont rassemblées au sommet des branches, ou éparses.

Toute cette plante est sans odeur, fade, légèrement acide, émolliente, rafraîchissante, et réputée vermifuge. On en tire un suc; on en fait une décoction pour lavement, fomentation et cataplasme. Ce séneçon n'est pas inutile dan les pâturages; car les vaches et les chèvres la mangent; mais les moutons et les chevaux la négligent.

Senecio (Pl.), de *senex*, *vieillard*; ainsi nommé à cause des aigrettes des graines qui sont composées de poils blancs.

XXVe GENRE.

TAGÈTE, Œillet d'Inde; *Tagetes*. Tourn. Linn. Juss.

Caractère génér. Calice d'une seule pièce, formant un tube denté à son sommet; fleurs radiées; demi-fleurons peu nombreux, larges; graines surmontées de cinq arètes en forme d'aigrette.

Les espèces de ce genre sont originaires d'Amérique; elles sont herbacées, et répandent une odeur très-forte et désagréable. Leurs feuilles sont ailées et parsemées de points brillans. Leurs fleurs sont jaunes et se doublent avec facilité.

On cultive depuis très-long-temps dans les jardins, les *tagetes patula* et *erecta*. Ces deux espèces sont remarquables par la beauté de leur feuillage et de leurs fleurs. Elles ont entr'elles beaucoup de ressemblance. Leur hau-

teur est de deux ou trois pieds. La tige, étalée et rameuse dans le *tagetes patula*, est droite, simple et plus grosse dans le *tagetes erecta*. Les feuilles sont très-élégamment ailées avec impaire, et les folioles élégamment dentées à leur bord. La tige et les rameaux sont surmontés de belles fleurs jaunes, assez semblables, pour la forme, à celles de l'œillet, et portées sur de longs pédoncules épais, et renflés à leur sommet. La surface de ces plantes est dépourvue de poils. La couleur des fleurs varie du jaune pâle au jaune safrané, ou pourpre foncé. Souvent les demi-fleurons de la circonférence disparoissent; souvent leur nombre augmente, ainsi que celui des fleurons du centre, et les fleurs prennent alors un très-gros volume. Celles du *tagetes erecta* sont ordinairement plus grosses que le poing, quoique très-serrées.

L'infusion des fleurs est un excellent anti-spasmodique.

XXVIe GENRE.

DORONIQUE, Arnique; *Doronicum*. T. L. J. Lam. *Arnica*. L. J. (*Syngén. polyg. superfl.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice formé de deux rangs d'écailles linéaires, égales; fleurs radiées; toutes les graines, ou seulement celles du disque, couronnées d'aigrettes simples.

Lamarck a réuni, avec raison, les genres *arnica* et *doronicum* de Linné, qui n'ont point des caractères suffisans pour autoriser la division. Les doroniques de Linné ne diffèrent des arniques qu'en ce que les graines de la circonférence ne sont point surmontées d'aigrettes.

Le genre doronique de Lamarck comprend dix-huit espèces herbacées ou ligneuses, indigènes ou exotiques.

La doronique pardalianche (*doroni-*

cum pardalianches, L.). On trouve cette plante en France, en Allemagne, en Suisse, &c. dans les lieux ombragés et montagneux. Sa racine est tubéreuse, oblongue, noueuse, traçante, vivace; elle jette une tige de deux ou trois pieds, cylindrique, striée, parsemée de poils, feuillée, rameuse. Les feuilles radicales sont pétiolées, en cœur, obtuses, molles, un peu velues, et crénelées vers leur base: celles de la tige sont alternes, ovales, pointues, dentelées, et rétrécies à leur base en une oreillette embrassante. Les fleurs sont grandes, jaunes, portées chacune sur un pédoncule simple, assez long. Les graines de la circonférence ne sont pas aigrettées.

Il s'est élevé anciennement, dit Lamarck, de grandes disputes au sujet de la racine de cette doronique. Les uns ont prétendu que c'étoit un poison, d'autres, au contraire, l'ont regardée comme un contre-poison, et l'ont rangée

parmi les cordiaux. Il y en a qui assurent que c'est un poison au moins pour les animaux à quatre pattes, et particulièrement pour les chiens, qui meurent immanquablement sept à huit heures après en avoir mangé. L'illustre Gesner a eu la hardiesse d'en prendre deux gros, et n'en a point été incommodé. On a prétendu néanmoins qu'après huit heures de cette prise son corps s'enfla, et qu'il éprouva une foiblesse pendant deux jours, qu'il ne fit cesser qu'en prenant un bain d'eau chaude. On a même dit qu'il en étoit mort, mais c'est une fable, puisqu'on sait que Gesner mourut de la peste, à Zurich, en 1565. Plusieurs savans, par la suite, ont fait voir, par quantité d'observations, que presque tout ce qu'on a dit sur les qualités nuisibles de la doronique, étoit imaginaire.

La doronique à feuilles opposées (*doronicum oppositifolium*, Lin.). Cette plante croît en Europe, sur les mon-

tagnes, dans les bois et les prés montueux : sa tige est cylindrique, légèrement velue, peu garnie de feuilles, et s'élève d'un pied à un pied et demi; elle est quelquefois simple et uniflore; d'autres fois elle porte une couple de rameaux courts, et environ trois fleurs. Ses feuilles radicales sont ovales-oblongues, entières, marquées de nervures longitudinales comme celles du plantain, ordinairement au nombre de quatre, embrassant le bas de la tige par une gaîne courte; les feuilles de la tige sont opposées, lancéolées; la fleur est terminale, grande, belle, d'un jaune d'or; les fleurs des rameaux, lorsqu'ils s'en trouvent, sont toujours un peu plus petites. Toutes les graines sont aigrettées.

Toute la plante, dit encore Lamarck, est odorante, âcre et sternutatoire; ce qui lui a fait donner le nom de *tabac des Vosges*. Elle est tonique, vulnéraire, diurétique, résolutive, et quel-

quefois un peu vomitive. Elle convient à ceux qui ont fait de grandes chutes, dissout le sang caillé, est fort utile dans les obstructions des viscères, et se donne souvent avec de grands succès dans la paralysie. L'infusion de ses fleurs arrête les crachemens de sang. La poudre de cette plante, et sur-tout les aigrettes de ses graines, font éternuer violemment; c'est pourquoi elles sont très-bien indiquées dans les affections soporeuses.

Doronicum (Diosc.), formé selon quelques auteurs, d'un mot arabe qui signifie *poison de léopard.*

XXVIIe — XXXIVe G^{RES}.

PERDICIUM. L. J. (*Syngén. polyg. superflue.*)

CINERARIA. L. J. Lam. (*Syngén. polygamie superflue.*)

OTHOMA. L. J. Lam. (*Syngénésie-polygamie-nécessaire.*)

DIDELTA. L'Hér. Juss. Lam. (*Syng. polygamie-frustranée.*)

PECTIS. L. J. Lam. (*Syngén. polyg. superflue.*)

BELLIUM. L. J. Lam. (*Syngénésie-polygamie-superflue.*)

GORTERIA. L. J. Lam. (*Syngénésie-polygamie-frustranée.* Voy. 3e vol.)

III.

Réceptacle nu ; graines nues ou non aigrettées ; fleurs radiées.

XXXVe GENRE.

CALENDULE, Souci; *Calendula.* Lam. (*Syngénésie-polyg. nécessaire.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice simple formé de folioles égales; fleurs radiées; fleurons du centre mâles ; fleurons voisins des demi-fleurons hermaphrodites ; demi-fleurons femelles et fertiles; graines souvent membraneuses, courbées ou planes et en cœur; celles de la circonférence différentes des intérieures.

Ce genre comprend quatorze espèces; les unes croissent en Europe, les autres en Afrique : elles sont annuelles ou à racine vivace ; une espèce est ligneuse. Leurs feuilles sont peu ou point découpées, et un peu rudes au toucher : leurs

fleurs sont ordinairement terminales. Dans les espèces d'Europe, elles sont jaunes, et les graines sont courbées; dans les espèces d'Afrique, les deux fleurons de la circonférence sont d'un violet pâle ou blanchâtre, et les graines sont planes.

Le souci des champs (*calendula arvensis*, L.). Cette espèce est d'Europe, et croît abondamment dans les champs et les vignes. Sa tige est grêle, cylindrique, se divise en rameaux ouverts, et s'élève ordinairement à la hauteur d'un pied. Les feuilles sont longues d'un à trois pouces, ovales, plus étroites à la base, entières ou un peu dentées: les radicales sont rétrécies en pétiole; les autres sont sessiles, embrassant alternativement la tige. Les fleurs terminent la tige et les rameaux, et sont ordinairement solitaires. Toute la plante est plus ou moins hérissée de poils. Les graines forment des espèces de capsules qui ne s'ouvrent point, et hérissées

longitudinalement d'aspérités sur le d'os. Celles de la circonférence sont plus longues, plus étroites ; celles du centre sont membraneuses, courbées, creusées en nacelle d'un côté, et convexes de l'autre.

Le souci officinal ou des jardins (*calendula officinalis*, L.) ne paroît être qu'une variété du souci des champs : il est seulement plus grand dans toutes ses parties. Ses fleurs doublent par la culture, et varient en couleur du jaune pâle au jaune safran.

Les soucis fleurissent en tout temps. Les fleurs ont une odeur forte toute particulière, qui se perd par la dessication. Elles sont céphaliques, antispasmodiques et emménagogues ; on les emploie rarement comme remède. Dans quelques pays, on les mange infusées dans du vinaigre, avant leur développement ; leur suc donne, avec l'alun, une teinture jaune. On s'en sert, dans quelques endroits, pour colorer le

beurre. L'herbe est amère : les vaches, les moutons, les chevaux et les chèvres, la mangent néanmoins; les cochons n'en veulent point.

Le souci pluvial (*calendula pluvialis*, L.). Cette espèce est d'Afrique, et cultivée dans nos jardins. Sa fleur s'ouvre à sept heures du matin, et ne se ferme point avant quatre heures du soir, si le temps est beau ; mais si elle ne s'ouvre point le matin à sept heures, ce même jour il tombe de la pluie. Il n'annonce pas cependant les pluies d'orage. Ce souci a un demi-pied de haut. Sa tige est droite, rameuse, velue, striée, garnie de feuilles alternes, longues d'un à deux pouces, et surmontée ainsi que les rameaux par une grande fleur portée sur un long pédoncule droit, nu et filiforme. Les feuilles sont sinuées et dentées à leur bord ; les inférieures sont en spatule, et les supérieures linéaires. Les demi-fleurons sont entiers, blancs intérieurement, violets à l'exté-

rieur, et le double plus long que le calice.

Calendula ; ainsi nommé parce que le souci des jardins fleurit tous les mois, toutes les calendes, suivant le calendrier des Romains.

XXXVIe GENRE.

MATRICAIRE, Chrysène; Marguerite; *Matricaria.* T. L. J. Lam. *Chrisanthemum.* Tournef. Linn. *Leucanthemum.* Tourn. *Chamamelum.* Tourn. (*Syngénésie polyg. superflue.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice hémisphérique imbriqué; fleurs radiées.

Lamarck, à l'exemple de Haller et de Scopoli, a réuni le *matricaria* de Linné au *chrysanthemum* du même auteur, sous le nom générique de *matricaria.* Nous adoptons cette idée qui nous paroît très-judicieuse. Les matricaires

comprennent des herbes et des arbustes indigènes ou exotiques, à feuilles alternes, simples ou découpées, et à fleurs terminales, le plus souvent disposées en corymbe.

La matricaire parthenie (*matricaria parthenium*, Lin.). Elle croît dans les lieux incultes et sablonneux de l'Europe ; ses tiges sont herbacées, verticales, fermes, cannelées, lisses, rameuses, et hautes d'environ deux pieds. Les feuilles sont alternes, pétiolées et deux fois pennées ; les dernières divisions sont incisées et un peu obtuses. Les fleurs naissent aux extrémités des tiges et des rameaux, sur des pédoncules disposés en corymbe ; elles sont de grandeur médiocre ; leur disque est jaune, et leur couronne blanche. Les écailles du calice sont étroites, et les intérieures sont un peu scarieuses au bord et à l'extrémité.

Cette plante a une odeur forte, pénétrante, désagréable et une saveur

amère. C'est un remède tonique, stomachique, anthelmintique, emménagogue, anti-histérique, &c. Ce sont les feuilles et les extrémités fleuries qu'on emploie. On l'administre intérieurement; on la prend en décoction, en infusion ou bien on fait prendre le suc clarifié.

La matricaire camomille (*matricaria chamomilla*, L.). C'est une herbe qui croît en Europe, dans les champs cultivés. Ses tiges sont cylindriques, légèrement cannelées, souvent rougeâtres, lisses, hautes à-peu-près d'un pied et demi, et garnies de feuilles sessiles, lisses, d'une grandeur médiocre, et deux fois pennées; les dernières découpures sont linéaires, simples ou bien à deux ou trois divisions. Les rameaux sont uniflores, disposés en corymbe irrégulier. Les fleurs sont terminales, leur disque est jaune et leurs demi-fleurons sont blancs. Les calices sont à peine hémisphériques et compo-

sés de folioles lancéolées, un peu obtuses, de grandeur à-peu-près égale, scarieuses sur les bords et à leur extrémité.

On emploie les feuilles et les fleurs en médecine ; mais on préfère ces dernières qui ont une odeur un peu aromatique et une saveur mucilagineuse un peu amère. Les fleurs donnent, par la distillation, une huile essentielle d'une belle couleur bleue. Leur décoction est très-salée ; elles sont carminatives, utérines, discussives, anodynes, anti-spasmodiques, détersives, émollientes et fébrifuges.

Matricaria, ainsi nommé à cause de ses vertus médicinales dans quelques maladies des femmes.

XXXVIIe GENRE.

BELLIDE, Paquerette; *Bellis*. L. Juss. Lam. (*Syngénésie-polygamie-superflue*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice hémisphérique formé d'un seul rang de nombreuses écailles d'une longueur égale; fleurs radiées.

Ce genre comprend trois espèces. Elles sont annuelles ou vivaces; elles ont une tige rameuse ou une hampe. Leurs fleurs ont la couronne blanche ou bleue et le centre jaunâtre.

La bellide vivace (*bellis perennis*, Linn.), vulgairement la petite marguerite. Cette petite plante croît abondamment dans les prés; elle tapisse les bords des chemins et les pélouses. Elle fleurit en tout temps, et ses fleurs offrent toujours leur face au soleil en suivant sa direction. Ses feuilles forment une rosette d'un diamètre de trois ou quatre

pouces. Elles sont alongées en spatule, très-entières, sessiles et étalées sur la terre. Du milieu de la rosette s'élève, à la hauteur de deux à quatre pouces, une hampe droite, cylindrique, menue et surmontée d'une fleur d'un demi-pouce de diamètre. Son centre est jaune; sa couronne est blanche et formée de demi-fleurons très-nombreux.

Cette plante produit par la culture une multitude de variétés. On la regarde comme vulnéraire, détersive et un peu astringente; mais ses vertus sont très-foibles. On la mangeoit autrefois comme plante potagère. Les moutons la broutent dans les pâturages.

XXXVIIIe et XXXIXe Gres.

OSTEOSPERMUM. Linn. Juss. Lam. (*Syngénésie-polyg. nécessaire.*)

LIDBECKIA. Berg. Juss. (*Tétrandrie-monogynie.* Voyez 3e vol.)

I V.

Réceptacle nu ; graine nue ou non aigrettée ; fleurs flosculeuses.

XLe GENRE.

TANAISIE, *Tanacetum*. T. L. J. Lam. (*Syngénésie-polyg. superflue*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice imbriqué hémisphérique ; fleurs flosculeuses ; fleurs de la circonférence, souvent à limbe à trois dents et femelles, plus rarement à cinq dents et hermaphrodites ; graines nues et échancrées au sommet.

Dans ce genre, les feuilles sont simples ou pennées, et les fleurs sont souvent en corymbe terminal.

La tanaisie commune (*tanacetum vulgare*, L.). C'est une plante herbacée, cultivée dans nos jardins. Sa racine est longue, ligneuse et rameuse ; ses tiges sont hautes de trois pieds au

moins, cylindriques, rayées, remplies de moelle, légèrement velues; ses feuilles sont deux fois pennées, découpées comme par paires, dentelées; ses fleurs sont disposées en corymbe terminal. Il y a une variété à feuilles crépues.

Cette plante est amère et désagréable au goût, stomachique, carminative, vermifuge, vulnéraire, détersive.

La tanaisie balsamite (*tanacetum balsamita*, L.), appelée vulgairement menthe-coq, herbe au coq, coq des jardins. Cette plante croît dans les contrées méridionales de l'Europe. Sa racine est oblique, longue, fibreuse; ses tiges sont hautes de deux pieds, velues, rameuses, blanchâtres, pâles; ses feuilles sont ovales, entières, dentelées, pétiolées; celles du sommet sont sessiles. Les fleurs naissent au sommet, disposées en bouquet.

Cette plante est d'une saveur un peu amère, mais aromatique, agréable; elle a l'odeur de la menthe. On la regarde

comme stomachique, anti-émétique, carminative, céphalique, anti-narcotique, vulnéraire, résolutive; la graine est vermifuge.

XLIe GENRE.

ARTEMISE, Armoise, Auronne, Absinthe; *ARTEMISIA.* T. L. Juss. Lam. *ABROTANUM.* Tourn. *ABSINTHIUM.* T. (*Syngénésie-polygamie-superflue.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice arrondi, imbriqué; écailles rondes rapprochées, colorées (vertes dans l'*abrotanum* de Tournefort); fleurs flosculeuses, les femelles mêlées avec les hermaphrodites et à peine visibles; anthères à peine réunies; graines nues; réceptacle nu (garni de poils dans l'*absinthium* de Tournefort).

On connoît une cinquantaine d'espèces d'artemises, soit indigènes, soit exotiques. Ce sont de petits arbrisseaux ou des herbes remarquables, en général,

par la ténuité de leur feuillage et par le duvet blanc et soyeux qui les recouvre.

L'artemise de Judée (*artemisia Judaïca*, L.), vulgairement sementine, barbotine, poudre à vers ou *semen contra* des pharmacies. Cette plante croît dans la Judée, l'Arabie, les contrées boréales de l'Afrique. C'est un arbrisseau un peu velu, grisâtre, et qui s'élève à un pied et demi. Ses feuilles sont petites, planes, presque ovales, obtuses, découpées en plusieurs lobes, un peu cotonneuses, et d'une couleur cendrée ou blanchâtre; le lobe du milieu est plus large que les autres. Les fleurs sont globuleuses, petites, pédonculées, réunies en panicule rameuse, dont les ramifications terminales sont aussi pédonculées.

Il est vraisemblable que c'est la graine de cette espèce ou peut-être de la suivante, que l'on vend dans les pharmacies sous le nom de poudre à vers ou

de *semen contra vermes*, et qui nous est envoyée sèche du Levant par la voie du commerce. Elle est en petites têtes oblongues, d'un vert-jaunâtre, d'une saveur très-amère, avec une légère acrimonie aromatique, d'une odeur aromatique dégoûtante, et qui cause des nausées. Rauwolf, qui a parcouru les pays orientaux, dit que c'est une espèce d'absinthe que les Arabes appellent *scheha*, qui croît près de Bethléem, et qui est semblable à notre absinthe; mais les feuilles qu'on trouve parmi cette graine sont toutes différentes de celles de notre absinthe. Paul Herman croit que c'est une espèce d'auronne qui se trouve dans la Perse et dans quelques pays de l'Orient.

On croit cette poudre utile contre les lombrics et toutes sortes de vers, de quelque manière qu'on la prenne, soit à cause de sa grande amertume que les vers ne peuvent supporter, soit à cause de son sel semblable au sel ammoniac,

par le moyen duquel elle incise et dissout la pituite de l'estomac et des intestins, et qui cache dans son sein les vers et en entretient les œufs. Elle fortifie l'estomac, dissipe les vents et excite l'appétit. (*Geoffr. Mat. méd. Santoline, anc. Encyclop.*)

L'artemise de Perse (*artemisia contra*, L.). C'est, selon Linné, un petit arbrisseau droit, paniculé, dont la tige est cotonneuse, blanche, et les rameaux plus cotonneux encore. Ses feuilles sont très-petites, linéaires, palmées, un peu obtuses, souvent ramassées comme par paquets et cotonneuses. La panicule qui soutient les fleurs est composée de rameaux très-souvent simples, sur lesquels sont épars de très-petits épis ovales, alternes, formés chacun d'un amas de fleurs fort petites, sessiles, imbriquées, et moins cotonneuses que les autres parties de la panicule.

Les petits épis ovales et imbriqués des fleurs sessiles, que Linné attribue

à cette plante, font soupçonner que c'est celle dont Tavernier fait mention, et que ce sont les mêmes petits épis qu'on remarque dans la poudre à vers des pharmacies. (*Voyez* l'espèce ci-dessus.) Tavernier, célèbre voyageur dans l'Orient, raconte que la sementine croît dans le royaume de Boutan, dans la Haute-Inde, situé vers le bord septentrional du Mogol, d'où l'on nous apporte aussi le musc et la rhubarbe avec cette graine; il ajoute qu'elle croît encore dans la Caramanie, province septentrionale de la Perse, mais en si petite quantité, qu'à peine suffit-elle pour l'usage des habitans de ce pays. (*Geoffr. Mat. méd.*)

L'artemise abrotane (*artemisia abrotanum*, L.), vulgairement l'auronne des jardins, la citronnelle, l'auronne mâle. C'est un arbuste des contrées méridionales de l'Europe. On le cultive dans les jardins. Sa tige, haute d'environ trois pieds, porte plusieurs bran-

ches rameuses; ses rameaux sont redressés et chargés de feuilles pétiolées, divisées en découpures menues, linéaires, et d'une odeur forte qui approche de celle du camphre et du citron; elles sont chargées d'un duvet rare et très-court. Les fleurs sont jaunâtres et ont leur calice couvert de duvet; elles naissent le long des rameaux supérieurs, disposées en grappes menues et terminales. Elles sont axillaires, presque sessiles, et les feuilles qui les accompagnent sont la plupart simples, étroites et linéaires.

La saveur de cette herbe est aromatique, âcre et fort amère; elle est incisive, apéritive, histérique, vermifuge, répercussive: on prétend qu'en se lavant la tête avec leur décoction, cela fait venir les cheveux et les empêche de tomber.

L'artemise stragon (*artemisia dracunculus*, Lin.). Cette plante, à racine vivace, croît dans la Tartarie et la Sibérie. On la cultive dans les jardins

potagers. Sa racine jette plusieurs tiges grêles, hautes de deux à trois pieds, herbacées, dures, lisses, rameuses. Ses feuilles sont éparses, simples, entières, sessiles, étroites, lancéolées et lisses; les plus grandes ont deux pouces de long. Les premières feuilles que porte la plante au printemps sont quelquefois découpées à trois lobes. Les fleurs sont fort petites, jaunâtres, et naissent dans la partie supérieure de la tige et des rameaux, dispersées en petites grappes axillaires.

Cette plante a une saveur âcre, un peu piquante, aromatique, et qui n'est cependant pas désagréable. Elle est puissamment incisive, apéritive, stomachique, anti-scorbutique, répercussive et emménagogue : on l'emploie comme assaisonnement dans les salades. En France, on fait un vinaigre d'estragon fort en usage en cuisine. En Angleterre, son eau distillée est estimée pour empêcher la contagion de la peste.

L'artemise commune (*artemisia vulgaris*, L.), vulgairement l'herbe de Saint Jean. Cette plante, à racine vivace, croît dans les lieux incultes, sur le bord des champs et des chemins, par toute la France, dans diverses autres contrées de l'Europe, et même de l'Asie. Sa racine, qui est longue, ligneuse, fibreuse et rampante, jette plusieurs tiges verticales, cannelées, rameuses, hautes de trois à cinq pieds. Ses feuilles sont pinnatifides et incisées; les supérieures sont à découpures presque linéaires. Les fleurs sont sessiles, oblongues, ou presque cylindriques, ont leur calice un peu cotonneux; leurs fleurs sont pales et rougeâtres, et disposées en plusieurs épis latéraux qui naissent dans les aisselles supérieures, et qui, tous ensemble, forment de longues grappes terminales.

Cette plante est emménagogue, anti-histérique, anti-spasmodique et apéritive. Extérieurement elle est vulnéraire

et détersive ; elle est d'un fréquent usage pour les femmes.

Haller pense que c'est de cette plante que les Chinois et les Japonais tirent le *moxa* dont ils se servent. Ce moxa est une bourre, une sorte d'amadou qu'ils préparent avec la moelle des tiges de l'armoise, et qu'ils font brûler sur la partie douloureuse de ceux qui sont attaqués de la goutte. Cette sorte de cautère les guérit ou les soulage, dit-on.

Artemisia (Hippocr. Dioscor. Pl.), d'*Artemis* (Diane l'Accoucheuse), parce que l'artemis commune facilite les accouchemens.

XLIIe — XLVe GENRES.

COTULA. Vaill. Linn. Juss. Lam. (*Syngénésie-polygamie-superflue.*)
ETHULIA. L. J. Lam. (*Syngénésie-polygamie-égale.*)
CARPESIUM. L. J. Lam. (*Syngén. polygamie-superflue.*)
HIPPIA. L. J. Lam. (*Syngén. polyg. nécessaire.* Voy. 3e vol.)

V.

Réceptacle garni de paillettes; graines nues ou non aigrettées; fleurs souvent radiées, rarement flosculeuses. (Dans les genres *tarchonanthus*, *calea* et *athanasia*, il y a de courtes aigrettes.)

XLVIe GENRE.

SANTOLINE, SANTOLINA. T. L. J. Lam. (*Syng. polyg. égale.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice imbriqué, inégal, hémisphérique; fleurs flosculeuses.

On connoît six à huit espèces de

santolines indigènes ou exotiques. Ce sont des herbes ou de petits arbrisseaux à feuilles simples, petites et tuberculées dans quelques espèces, et à feuilles bipinnatifides dans les autres. Les fleurs sont souvent solitaires à l'extrémité de chaque rameau. Les anciens qui, dans la formation des genres, s'attachoient plus au port et à l'ensemble qu'aux caractères des parties de la fructification, avoient confondu les santolines avec les artemises.

La santoline chamécyparisse (*santolina chamæcypariss*, L.), vulgairement la garderobe, l'auronne femelle. Cette plante, herbacée, à racine vivace, croît dans les pays méridionaux. La racine est dure, ligneuse, rameuse. Ses tiges, hautes d'environ un pied, sont ligneuses, grêles, couvertes d'un duvet blanchâtre. Ses feuilles, sessiles, simples, étroites, à quatre côtés dentelés, ressemblent aux feuilles de cy-

près. Les fleurs sont solitaires à l'extrémité des rameaux.

Cette plante est âcre, amère et d'une odeur forte, stomachique, vermifuge, diaphorétique, diurétique, ressemblant à l'artemise abrotane, mais moins agréable, moins stomachique, moins résolutive. On se sert de toute la plante, mais plus particulièrement des feuilles, et très-rarement des graines.

La santoline à feuilles de romarin (*santolina rorismarinifolia*, Linn.). Cette plante, de même que la précédente, est une herbe à racine vivace qui croît dans les pays méridionaux de l'Europe. Sa racine est dure, ligneuse et rameuse. Ses feuilles sont étroites, linéaires, blanches, semblables à celles du romarin; leurs bords sont chargés de petits tubercules glanduleux : les fleurs sont solitaires et terminales.

Cette plante a les mêmes propriétés que la précédente : elle est de plus réputée vermifuge.

XLVIIe GENRE.

ANTHEMIS, Camomille; *Anthemis*. L. J. Lam. *Chamæmelum*. T. *Buphtalmum*. T. *Cotula*. T. (*Syngén. polyg. superflue*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice imbriqué presque égal, hémisphérique; fleurs radiées; demi-fleurons lancéolés, nombreux.

Ce genre comprend une vingtaine d'espèces herbacées à racine annuelle ou vivace. Ce sont des plantes indigènes ou exotiques à feuilles ordinairement découpées, à fleurs presque toujours situées à l'extrémité des rameaux, ayant souvent des demi-fleurons blancs ou jaunes, mais quelquefois en étant privées.

L'anthemis odorante ou romaine (*anthemis nobilis*, Lin.). On trouve cette herbe, à racine vivace, en Italie, en Espagne, en France. Ses tiges sont

hautes d'un pied environ, rameuses, menues, foibles et presque couchées. Ses feuilles sont découpées, étroites, légèrement velues; les découpures sont linéaires, aiguës. Les fleurs sont solitaires, terminales; leur couronne florale est tout-à-fait blanche.

Cette anthemis est fébrifuge, stomachique, anodyne, carminative et très-résolutive. On en retire une huile distillée d'un bleu de saphir, et qui a les mêmes vertus que les fleurs de la plante, c'est-à-dire, qui est anodyne, antispasmodique, histérique, carminative et diurétique.

L'anthemis cotula (*anthemis cotula*, L.), vulgairement la maroutte. Cette plante annuelle croît dans les terreins incultes et dans les champs. Sa tige est haute d'un à deux pieds, verticale, très-rameuse et diffuse. Ses feuilles sont lisses, bipinnatifides, et à découpures pointues; ses fleurs sont terminales, blanches, à disque jaune et conique ou

concave, et ont leurs écailles calicinales étroites et blanchâtres à leur bord. Les graines sont chargées de petites aspérités.

Cette plante est fondante, résolutive, fébrifuge, vermifuge, carminative et anti-histérique.

L'anthemis pyrèthre (*anthemis pyrethrum*, L.), vulgairement pyrèthre, racine salivaire. Cette herbe, à racine vivace, croît dans le Levant, en Italie, en Allemagne, et aux environs de Montpellier. Sa racine jette plusieurs tiges foibles, longues de neuf à dix pouces, ordinairement simples et uniflores. Ses feuilles sont bipinnatifides et découpées, très-menues. Les fleurs sont grandes, belles, solitaires, terminales; leurs demi-fleurons sont blancs en dessus, et pourpres en dessous.

La racine a un goût fort âcre et brûlant, et fait saliver considérablement lorsqu'on la mâche. On s'en sert dans les maux de dents, les catarrhes et les

fluxions de la bouche, et la paralysie de la langue. Elle entre dans la composition des poudres sternutatoires. Les vinaigriers en font usage dans la composition de leurs vinaigres.

L'anthemis des teinturiers (*anthemis tinctoria*, L.). Cette plante, à racine vivace, croît dans les pâturages secs et montueux des provinces méridionales de la France, de l'Italie, de l'Allemagne, et de plusieurs autres contrées de l'Europe. Sa racine jette plusieurs tiges verticales, hautes d'un pied et demi, dures, striées, cotonneuses et blanchâtres vers leur sommité. Ces tiges se divisent à leur partie supérieure en quelques rameaux simples disposés presqu'en corymbe. Les feuilles sont trois fois pinnatifides, à découpures fines, étroites, aiguës; elles sont velues et blanchâtres en dessous. Les fleurs sont jaunes, terminales, solitaires. Les écailles calicinales sont un peu cotonneuses.

Cette plante est vulnéraire, apéritive, détersive. On s'en sert dans la teinture des laines auxquelles elle communique une belle couleur jaune.

Anthemis (Diosc. Pl.) d'un mot grec qui signifie *fleur*.

XLVIII° GENRE.

ACHILLÉE, Millefeuille; *Achillea*. L. J. Lam. *Millefolium*. Tourn. *Ptarmica*. T. (*Syngénésie-polyg. superflue*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice imbriqué, inégal, ovale; fleurs radiées; cinq à dix demi-fleurons, à limbe court, en cœur.

On connoît une trentaine d'achillées indigènes ou exotiques, à tige herbacée et à racine vivace. Les fleurs sont disposées en corymbe terminal; leurs demi-fleurons sont jaunes, blancs ou rouges.

L'achillée millefeuille (*achillea mil-*

lefolium, L.). On trouve cette plante en Europe, sur le bord des chemins et des champs, et dans tous les lieux incultes. Ses tiges sont hautes d'un pied et demi, vertes, souvent rougeâtres dans leur partie inférieure, cannelées, légèrement velues. Ses feuilles sont alongées, un peu étroites, sessiles, deux fois pennées, à découpures très-nombreuses, linéaires, courtes et très-déliées. Les fleurs sont blanches, n'ont que peu de demi-fleurons, et forment au sommet de la tige et des rameaux, des corymbes un peu serrés et assez bien garnis.

Il y a une variété à fleurs purpurines. On se sert de cette plante en médecine.

Achillea (Théoph. Dioscor. Plin.). Achille employa la millefeuille pour guérir une blessure de Télèphe.

XLIX[e] — LXIV[e] GENRES.

TARCHONANTHUS. L. Juss. Lam. (*Syngénésie-polygamie-égale.*)

ATHANASIA. Linn. Juss. (*Syngén. polygamie-égale.*)

MICROPUS. L. J. Lam. (*Syngénésie-polygamie-nécessaire.*)

ANACYCLUS. L. J. Lam. (*Syngén. polygamie-superflue.*)

ERIOCEPHALUS. Linn. Juss. Lam. (*Syngén. polyg. nécessaire.*)

BUPHTALMUM. Linn. Juss. Lam. (*Syngén. polyg. superflue.*)

OSMITES. L. J. Lam. (*Syngénésie-polygamie-frustranée.*)

ENCELIA. Aud. Juss. Lam. (*Syngén. polyg. frustranée.*)

SCLEROCARPUS. Jacq. Juss. Lam. (*Syngén. polyg. frustranée.*)

UNXIA. L. S. Juss. Lam. (*Syngén. polyg. superflue.*)

FLAVERIA. Juss. (*Syngénésie-polyg. nécessaire.*)

MILLERIA. L. J. Lam. (*Syngénésie-polygamie-nécessaire.*)

SIEGESBECKIA. L. J. Lam. (*Syng. polygamie-superflue.*)

POLYMNIA. L. J. Lam. (*Syngén. polygamie-nécessaire.*)

BALTIMORA. L. J. Lam. (*Syngén. polygamie-nécessaire.*)

ECLIPTA. L. J. Lam. (*Syngénésie-polygamie-superflue.*)

Voyez 3e vol.

V I.

Réceptacle garni de paillettes; graine garnie à son sommet de dents ou de paillettes; fleurs radiées dans beaucoup, flosculeuses dans peu. (Réceptacle presque nu dans le genre *helenium*.)

LXVe GENRE.

BIDENTE, *Bidens*. T. L. J. Lam.
(*Syngén. polyg. égale*. L. Gm.)

Caractère génér. Calice formé d'un double rang d'écailles inégales; les extérieures souvent beaucoup plus longues, difformes et larges; fleurs flosculeuses, à limbe à cinq lobes, quelquefois prolongées en languettes, mais portant les étamines; graines surmontées de deux, trois ou même quatre dents aiguës.

On connoît dix-huit à vingt espèces de bidentes indigènes ou exotiques. Ce sont des herbes ou des plantes ligneuses, à feuilles le plus souvent opposées et quelquefois pennées, à fleurs axillaires ou terminales.

La bidente tripartite (*bidens tripartita*, Linn.), vulgairement l'eupatoire aquatique. Cette plante croît en Europe, dans les fossés humides et les lieux aquatiques. Sa racine est rameuse ; sa tige est herbacée, cannelée, cylindrique ; ses feuilles sont pétiolées, opposées, fendues en trois ; ses fleurs sont pédonculées et solitaires au sommet.

L'herbe est d'une odeur et d'une saveur âcre. Elle est mondicative, sternutatoire, et donne une teinture jaune. Les vaches et les moutons mangent cette plante ; les autres bestiaux la négligent.

Bidens, deux dents, en latin.

LXVIe GENRE.

HÉLIANTHE, Soleil; *Helianthus.* L. J. Lam. *Corona-solis.* Tourn. (*Syngén. polyg. frustranée.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice imbriqué, raboteux; écailles oblongues, ouvertes ou même réfléchies à leur sommet; fleurons renflés à leur partie moyenne, hermaphrodites; demi-fleurons ovales, oblongs, neutres; graines surmontées de deux paillettes aiguës, caduques.

On connoît douze à quinze espèces d'hélianthes, originaires de l'Amérique. Ce sont des herbes souvent très-élevées, à feuilles opposées ou alternes, rudes au toucher et à fleurs axillaires ou terminales; leur disque est quelquefois d'un noir-pourpre.

L'hélianthe annuel (*helianthus annuus*, L.), vulgairement soleil, fleur du soleil, tournesol. Cette plante croît au Pérou sans culture. On la cultive de-

puis long-temps dans les jardins en Europe. Sa tige est verticale, haute de six à quinze pieds, cylindrique, rude au toucher, quelquefois simple, d'autres fois rameuse. Ses feuilles sont alternes, grandes, pétiolées, presque en cœur, pointues, dentelées ou crénelées, marquées de trois nervures longitudinales et rudes comme la tige. Les fleurs sont terminales, solitaires, inclinées et tournées le plus souvent du côté du soleil, d'un beau jaune, et quelquefois d'un pied de diamètre. Les écailles extérieures du calice s'alongent, s'élargissent et se changent en feuilles dans quelques individus.

Les graines de cette plante sont très-nombreuses. Lorsqu'on les torréfie, elles prennent, dit-on, l'odeur et la saveur du café. On en fait dans la Virginie du pain et de la bouillie pour les enfans. On en retire une huile bonne à brûler. Elles sont excellentes pour nourrir la volaille; les moineaux, qui en sont très-friands, les enlèvent souvent de dessus

le réceptacle avant leur maturité. Elles plaisent encore beaucoup aux canaris. Les fleurs sont très-agréables aux abeilles. On pourroit filer l'écorce comme le chanvre. Toute la plante contient beaucoup de nitre.

L'hélianthe tubéreux (*helianthus tuberosus*, L.), vulgairement le topinambour, la poire de terre. Cette plante est originaire du Brésil. On la cultive en Europe. Sa racine est composée de plusieurs tubérosités assez grosses, tendres, blanches intérieurement, rougeâtres en dehors et ressemblant à la pomme de terre. Les tiges sont verticales, souvent simples, cylindriques, épaisses, hautes de huit à douze pieds. Les feuilles, tantôt alternes, tantôt opposées ou même ternées, sont pétiolées, ovales, pointues, dentelées, un peu rudes au toucher, et presque aussi grandes que celles de l'hélianthe annuel; mais elles se prolongent sur les pétioles. Les fleurs sont terminales, so-

litaires, droites, jaunes, petites; les demi-fleurons sont linéaires, lancéolés et au nombre de dix à douze.

On mange les racines cuites et assaisonnées de diverses manières. Leur saveur est douce et approche de celle du réceptacle de l'artichaut. Ces racines sont plus délicates que la pomme de terre; mais elles sont beaucoup moins nourrissantes. Les fleurs de cette plante paroissent très-tard et ne donnent point de graines fécondes; mais la racine se multiplie prodigieusement; un seul tubercule en produit quelquefois quarante et plus. Ces racines produisent encore une bonne nourriture, en hiver, pour les moutons.

Helianthus (Pl.), *fleur du soleil*, en grec.

67e — 79e GENRES.

SPILANTHUS. L. J. Lam. (*Syngén. polygamie-égale.*)

VERBESINA. L. J. Lam. (*Syngén. polygamie-superflue.*)

COREOPSIS. L. J. Lam. (*Syngénésie-polygamie-frustranée.*)

ZINNIA. L. J. Lam. (*Syngén. polyg. superflue.*)

BALLIERIA. Aubl. J. (*Syngénésie-polygamie-nécessaire.*)

SILPHIUM. L. J. Lam. (*Syngénésie-polygamie-nécessaire.*)

MELAMPODIUM. Linn. Juss. Lam. (*Syngén. polyg. nécessaire.*)

CHRYSOGONUM. Linn. Juss. Lam. (*Syngén. polyg. nécessaire.*)

HELENIUM. L. J. Lam. (*Syngén. polygamie-superflue.*)

RUDBECKIA. L. J. Lam. (*Syngén. polygamie-frustranée.*)



Deseve del. *Le Villain Sculp.*

1. Coreopsis. 2. Silphium.

TITI

GAI

ŒDI
po

Réc
gr
ou
so

8c

AR

TR

AM
p

TITHONIA. Font. J. Lam. (*Syngén. polygamie-frustranée.*)

GALARDIA. Foug. J. Lam. (*Syngén. polygamie-frustranée.*)

ŒDERA. L. Juss. Lam. (*Syngénésie-polygamie-séparée.* Voyez 3ᵉ vol.)

VII.

Réceptacle garni de paillettes ; graines aigrettées ; aigrettes simples, plumeuses ou formées par des arètes ; fleurs le plus souvent radiées.

80ᵉ, 81ᵉ ET 82ᵉ GENRES.

ARCTOTIS. L. Juss. Lam. (*Syngén. polygamie-nécessaire.*)

TRIDAX. L. Juss. Lam. (*Syngénésie-polygamie-superflue.*)

AMELLUS. L. Juss. Lam. (*Syngén. polygamie-superflue.* Voy. 3ᵉ vol.)

VIII.

Corymbifères anomales ; anthères non réunies, mais seulement rapprochées ; calice monoïque.

83ᵉ, 84ᵉ ET 85ᵉ GENRES.

IVA. L. J. Lam. (*Pentandrie-digyn.*)

CLIBADIUM. L. J. (*Pent. monog.*)

PARTHENIUM. L. J Lam. (*Pent. monog.* Voy. 3ᵉ vol.)

I X.

Corymbifères anomales ; anthères rapprochées, mais non réunies ; calice dioïque.

86ᵉ GENRE.

AMBROSIE, *Ambrosia*. T. L. J. (*Pentandrie-monogynie.* L. Gm.)

Caract. générique. Monoïque. Fleur mâle : calice d'une seule pièce, hémisphérique ; réceptacle ne portant point plusieurs fleurs ; fleurons tubulés, à limbe à cinq lobes ; cinq étamines ; un style et un stig-

mate. Fleur femelle : calice d'une seule pièce, intègre, muni à sa partie moyenne extérieure de cinq dents ou cinq tubercules ; point de corolle ; un ovaire supérieur ; deux styles réunis à leur base ; deux stigmates ; graine revêtue par le calice durci, et formant une espèce de noix.

On connoît quatre ou cinq espèces d'ambrosies. Ce sont des herbes ou des arbrisseaux indigènes ou exotiques.

L'ambrosie maritime (*ambrosia maritima*, L.). Cette plante croît dans les pays méridionaux de l'Europe, sur le bord de la mer. C'est une herbe à racine fibreuse, presqu'en fuseau, à tige velue, rameuse, d'un pied et demi de haut ; à feuilles alternes, quelquefois opposées, pétiolées, très-découpées, bipennées, molles, blanchâtres, soyeuses ; à fleurs mâles disposées en épis à l'extrémité des rameaux ; à fleurs femelles, axillaires, sessiles, ramassées.

Toute la plante a une odeur aromatique très-agréable, une saveur un peu

amère. Elle est cordiale, stomachique, céphalique, anti-histérique, emménagogue, apéritive; à l'extérieur, elle est résolutive, répercussive. On en fait des infusions dans l'eau ou dans le vin. On s'en sert pour composer des liqueurs spiritueuses.

87e ET 88e GENRES.

XANTHIUM. L. Juss. (*Pentandrie-digynie*. L. Gm.)

NEPHELIUM. L. Juss. (*Pentandrie-digynie*. L. Gm.)

TRENTE-QUATRIÈME FAMILLE.

LES DIPSACÉES, *Dipsaceæ*. Juss.

Caractère de famille. Calice propre supérieur, d'une seule pièce, simple ou double; corolle monopétale, épigyne, un peu irrégulière, tubulée et à limbe divisé; une à quatre étamines insérées sur la corolle; anthères séparées; ovaire simple; un style; un stigmate; une capsule ne s'ouvrant point, ou plus souvent une graine recouverte par le calice; embryon entourant un périsperme charnu (point de périsperme dans la *valeriane*.)

Les dipsacées ont, en général, une tige herbacée, des feuilles opposées, des rameaux opposés et des fleurs terminales. Les fleurs sont disposées comme dans les composées, sur un réceptacle commun et dans un calice commun; mais chaque fleur en particulier a un calice propre; les anthères sont libres, au lieu d'être réunies en tube, et la graine est pourvue de périsperme. Les

plantes de cette famille portent le nom d'*aggregées*. Les valérianes font exception ; elles paroissent former un groupe intermédiaire entre les dipsacées et les rubiacées. On trouve des rapports entre les nictaginées et les dipsacées; néanmoins celles-ci se distinguent par les étamines portées par la corolle et par l'embryon porté autour, et non au centre du périsperme.

Ier GENRE.

MORINA. Tourn. L. J. (*Diandrie-monogynie*. Voy. 3e vol.)

IIe GENRE.

DIPSAQUE, Cardère ou Cardiaire ; *Dipsacus*. L. J. Lam. (*Tétrandrie-monogynie.*)

Caractère générique. Fleurs ceintes d'un calice commun de plusieurs feuilles, et réunies sur un réceptacle conique, hé-

rissé de paillettes roides, ceignant chacune par leur base une fleur, et ordinairement plus longues que les corolles; deux calices propres à peine apparens, à bord entier et couronnant l'ovaire; corolle tubulée à quatre lobes; quatre étamines saillantes hors de la corolle; un stigmate; une graine oblongue, anguleuse, couronnée par les calices propres qui persistent.

Les espèces de ce genre croissent en Europe; on n'en connoît que quatre. Elles sont bisannuelles: leur hauteur est de deux à cinq ou six pieds; elles sont hérissées de piquans ou de poils rudes au toucher. Leurs feuilles, qui sont opposées, sont quelquefois réunies par leur base, et forment une espèce de cuvette autour de la tige. Les têtes de fleurs terminent la tige et les rameaux.

Le dipsaque des foulons (*dipsacus fullonum*, Linn.), vulgairement le chardon bonnetier. Il croît le long des haies, sur les bords des chemins, et on le cultive en grand dans les jardins. Sa tige, haute de trois à cinq ou six

pieds, s'élève du milieu d'une rosette de grandes feuilles ovales-oblongues et étalées sur la terre ; elle est droite, ferme, cannelée, et divisée vers son sommet en rameaux redressés, surmontés d'une tête de fleurs. Ses feuilles sont disposées par paires de distance en distance, et réunies par leur base de manière à former des réservoirs assez grands, sur-tout à la partie inférieure de la tige, et dans la plante cultivée, pour contenir depuis un verre jusqu'à une demi-pinte d'eau. Ces feuilles sont insensiblement plus petites vers la partie supérieure de la plante, et plus étroites que les feuilles radicales ; les unes et les autres sont dentées. Leurs nervures et les côtes de la tige sont armées de piquans roides et courts. Chaque tête de fleurs est ceinte et environnée d'une collerette de folioles étroites, fermes, et pareillement hérissées de piquans. Les fleurs sont innombrables et comme enchâssées entre de fortes paillettes plus

longues qu'elles, et terminées en pointe aiguë et recourbée. Les corolles sont d'un bleu rougeâtre, petites, et à quatre lobes inégaux.

On regarde les têtes et les racines de cette plante comme sudorifiques et diurétiques; mais ces propriétés sont peu constatées. Les têtes sont plus précieuses sous le rapport économique, pour les bonnetiers, les cardeurs et tous les fabriquans d'étoffes en laine. On forme de plusieurs têtes réunies, une sorte de brosse dont on se sert pour lever et applanir les poils.

Le *dipsacus silvestris* et le *dipsacus laciniatus*, L. sont deux espèces très-voisines de celle-ci. La première s'en distingue par les paillettes du réceptacle, qui sont droites au lieu d'être recourbées à leur sommet ; la seconde en diffère par ses feuilles profondément découpées.

Dipsacus (Diosc.), d'un mot grec qui signifie *ayant soif*; ainsi nommé

parce que l'eau des pluies et de la rosée se rassemble et séjourne dans les cavités formées par la réunion des feuilles.

IIIe GENRE.

LA SCABIEUSE, *Scabiosa*. Tourn. L. J. Lam. (*Tétrandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Fleurs réunies en têtes planes ou convexes, ceintes d'un calice commun, simple et profondément découpé ou formé de plusieurs folioles imbriquées ; deux calices propres posés sur l'ovaire ; corolle tubulée à quatre ou cinq lobes ordinairement inégaux ; quatre ou cinq étamines saillantes hors de la corolle ; stigmate échancré ; graine couronnée par les calices propres qui persistent; le calice propre extérieur et membraneux, scarieux ; l'intérieur est composé d'arètes rayonnant en étoile ; réceptacle des graines convexe, couvert de paillettes ou de soies.

On compte une quarantaine d'espèces de scabieuses. La plupart croissent en

Europe ; plusieurs vivent en Afrique, et quelques-unes en Asie. La plupart sont annuelles; plusieurs sont vivaces ou bisannuelles, quelques-unes ont la tige ligneuse. Ces plantes sont très-agréables à la vue. Leurs feuilles sont quelquefois entières, mais ordinairement très-élégamment découpées. Presque toujours les fleurs terminent les rameaux : souvent, dans les têtes qu'elles forment, les corolles de la circonférence sont irrégulières, et plus grandes que celles du centre ; lorsque les corolles sont tombées, les calices prennent de l'accroissement, et l'on observe alors avec facilité leur merveilleuse structure : le calice propre extérieur naît réellement sous l'ovaire; mais il l'embrasse si étroitement qu'il paroît faire corps avec lui. Dans certaines espèces, il est évasé et environne l'ovaire sans paroître faire corps avec lui. Les trachées sont très-visibles dans les feuilles des scabieuses qu'on déchire transversalement.

Corolles à quatre lobes.

La scabieuse succise (*scabiosa succisa*, Linn.), vulgairement mors de diable. Elle croît en Europe, dans les bois et les prés un peu humides. Sa tige, menue, cylindrique, et garnie de quelques paires de feuilles, s'élève à la hauteur d'un à deux pieds, et se divise ordinairement à son sommet en pédoncules très-longs, nus, étalés, et surmontés d'une tête arrondie de fleurs bleues ou blanches. Les feuilles sont un peu fermes; tantôt nues et tantôt hérissées de quelques longs poils; quelquefois marquées à leur bord de taches brunâtres: les inférieures sont ovales-oblongues et entières; celles de la tige, ovales-lancéolées, rétrécies, mais réunies par leur base, dentées à leur bord et quelquefois incisées. Le calice commun est fort court. Les corolles du centre sont égales à celles de la circonférence.

La racine de cette scabieuse est grosse,

garnie de fibres, et son extrémité est tronquée comme si elle avoit cassé net en l'arrachant, ou comme si elle eût été mordue; de là le nom de mors de diable.

La saveur de cette plante est un peu amère et astringente. On s'en sert en décoction dans l'esquinancie catarrhale; on l'applique sur les plaies. Avant le développement des fleurs, les feuilles fournissent une teinture verte: on peut en teindre du fil ou de la laine en les faisant bouillir ensemble dans de l'eau. Dans la Suède, on récolte cette plante au mois de prairial, et l'on en prépare une fécule verte par une fermentation analogue à celle employée pour la préparation du pastel.

La scabieuse des champs (*scabiosa arvensis*, L.). Cette espèce croît dans les champs, en Europe. Elle est ordinairement hérissée de poils rudes au toucher. La tige est droite, haute d'un à deux pieds, branchue, et terminée,

ainsi que les branches, par de longs pédoncules nus, surmontés d'une tête de fleurs. Les feuilles sont découpées presque jusqu'à la nervure moyenne, en lanières étroites et écartées; la supérieure est toujours lancéolée; les feuilles inférieures sont ovales, pétiolées. Le calice commun est composé de folioles aussi longues que les fleurs; le disque des fleurs est convexe; les corolles de la circonférence sont plus grandes que celles du disque. Les unes et les autres sont d'un bleu pourpre.

Cette scabieuse est vivace; elle varie considérablement. Sa tige est quelquefois simple, et n'a qu'une fleur. Les feuilles sont quelquefois entières ou simplement dentées. Les fleurs sont quelquefois blanches ou couleur de chair. Toute la plante a une saveur désagréable. On la prend en infusion comme expectorant dans la toux catarrhale, et comme dépurative contre la gale, les dartres et les autres maladies de la peau

On l'emploie encore en fomentation, dans les ulcères. Les bestiaux la mangent. Elle teint en vert.

Corolles à cinq lobes.

La scabieuse noir-pourprée (*scabiosa atro-purpurea*, Linn.). Elle est originaire de l'Inde, et cultivée dans tous les parterres. La couleur triste et mélancolique de ses fleurs lui a fait donner le nom de *fleur de veuve*. Sa tige est haute de deux pieds, droite, menue, et divisée en plusieurs rameaux un peu rapprochés, dressés, élevés à-peu-près à une hauteur égale, et surmontés chacun d'une belle tête de fleurs. Les feuilles inférieures de la plante sont peu découpées, mais les supérieures sont divisées en lanières longues et étroites. Les corolles sont d'un pourpre noirâtre, et cette couleur, peu commune, contraste d'une manière toute particulière avec la blancheur des anthères. Après la chute des corolles,

le fruit s'alonge et prend une forme ovale. On trouve des variétés de cette scabieuse, à fleurs blanches ou incarnates.

Scabiosa, de *scabies;* ainsi nommé à cause des vertus qu'on attribue à l'espèce nommée *arvensis*, pour guérir la gale.

IVe ET Ve GENRES.

KNAUTIA. L. J. Lam. (*Tétrandrie-monogynie.*)

ALLIONIA. Linn. Juss. (*Tétrandrie-monogynie.* Voyez 3e vol.)

I.

Fleurs distinctes.

VIe GENRE.

VALERIANE, *Valeriana*. Tourn. L. J. Lam. (*Triandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice très-petit ; corolle tubulée, terminée supérieurement par un limbe à cinq lobes, et très-souvent prolongée inférieurement au-dessous de son point d'attache, en un cul-de-sac ou un éperon plus ou moins long ; un, deux, trois ou quatre étamines ; un à trois stigmates ; une graine nue ou une capsule à trois loges, à trois graines, et ne s'ouvrant point.

Une trentaine d'espèces composent ce groupe très-naturel dans son ensemble, mais dont les parties de la fructification pourroient fournir, par leur nombre et par leur forme, de très-bons caractères pour établir plusieurs genres,

Tantôt le calice est à peine apparent, et à bord entier; tantôt il est plus visible, denté ou divisé assez profondément; ordinairement il est formé par des poils roulés en spirale qui se développent en aigrette lors de la maturité de la graine. Tantôt la corolle n'a presque point de tube; tantôt le tube est très-alongé. Il se prolonge inférieurement en un éperon alongé, mais quelquefois l'éperon n'est qu'indiqué par une bosse, quelquefois aussi on ne voit ni l'un ni l'autre. Le limbe est régulier ou irrégulier, ou à deux lèvres. Les espèces ont constamment ou une seule étamine, ou deux, ou trois, ou quatre, un ou trois stigmates échancrés ou globuleux. Dans certaines espèces, le péricarpe est à peine distinct de la graine, et la graine paroît nue; dans d'autres, il forme une capsule : les graines offrent encore des formes très-variées. La plupart sont aigrettées, mais il en est qui n'ont point d'aigrettes.

La plupart des valérianes sont très-odorantes, sur-tout dans leurs racines; quelques-unes sont inodores et insipides. Toutes sont herbacées, mais plusieurs ont leur racine vivace : presque toutes croissent en Europe ; elles s'élèvent de deux ou trois pouces à deux ou trois pieds. Leurs feuilles sont entières ou découpées latéralement. Les fleurs sont ordinairement disposées en corymbe à l'extrémité de la tige ou des rameaux. Dans une espèce, les sexes sont séparés, mais dans les fleurs mâles ou femelles, on trouve les rudimens du sexe qui manque.

Quelques auteurs ont réuni, sous le nom de *fedia*, les valérianes dont le fruit est une capsule à trois loges.

La valériane rouge (*valeriana rubra*, Lin.). Elle croît dans le midi de l'Europe, en Barbarie, dans les fentes des vieux murs, des rochers, et dans les lieux pierreux. On la cultive dans les parterres. Sa tige et ses rameaux

sont terminés par un corymbe de fleurs rouges ou blanches, très-déliées et très-nombreuses. Toute la plante est lisse; elle est haute de deux à trois pieds. Ses feuilles sont d'un vert bleuâtre; les inférieures sont lancéolées, pétiolées, entières à leur bord, et les supérieures ovales pointues, sessiles, réunies par leur base, et quelquefois dentées dans leur moitié inférieure. La corolle ne porte qu'une étamine qui est saillante hors du tube; le tube est long, délié, comprimé, et quelquefois divisé par une cloison en deux tubes traversés, l'un par l'étamine, l'autre par le style; l'éperon est droit; le limbe est à cinq lobes ouverts et irréguliers. La graine est grêle, et surmontée d'une aigrette.

Dans la Sicile, on mange en salade cette valériane. Ses fleurs ont une odeur parfumée qu'on pourroit obtenir par le moyen de l'huile, comme celle du jasmin.

La valériane phu (*valeriana phu*, L.).

La grande valériane. Cette valériane croît en Europe dans les bois et sur les montagnes; on la cultive dans les parterres. Sa tige est haute de trois ou quatre pieds, menue, un peu branchue, et surmontée, ainsi que les rameaux, d'un corymbe de petites fleurs blanches. Ses feuilles radicales sont longues d'un ou deux pouces, portées sur de très-longs pétioles, oblongues ou elliptiques, un peu glanduleuses à leur bord, très-entières, ou un peu crénelées. Les feuilles de la tige sont par paires écartées. Les inférieures ont souvent deux ou trois lobes à leur base ; les supérieures sont découpées en plusieurs lobes lancéolés, aigus, très-entiers; le dernier seulement est quelquefois denté. Toute la plante est parfaitement dépourvue de poil. Les fleurs sont accompagnées de bractées alongées en alène. La corolle offre une bosse à la place de l'éperon; ses lobes sont crénelés : elle a trois étamines et trois stigmates.

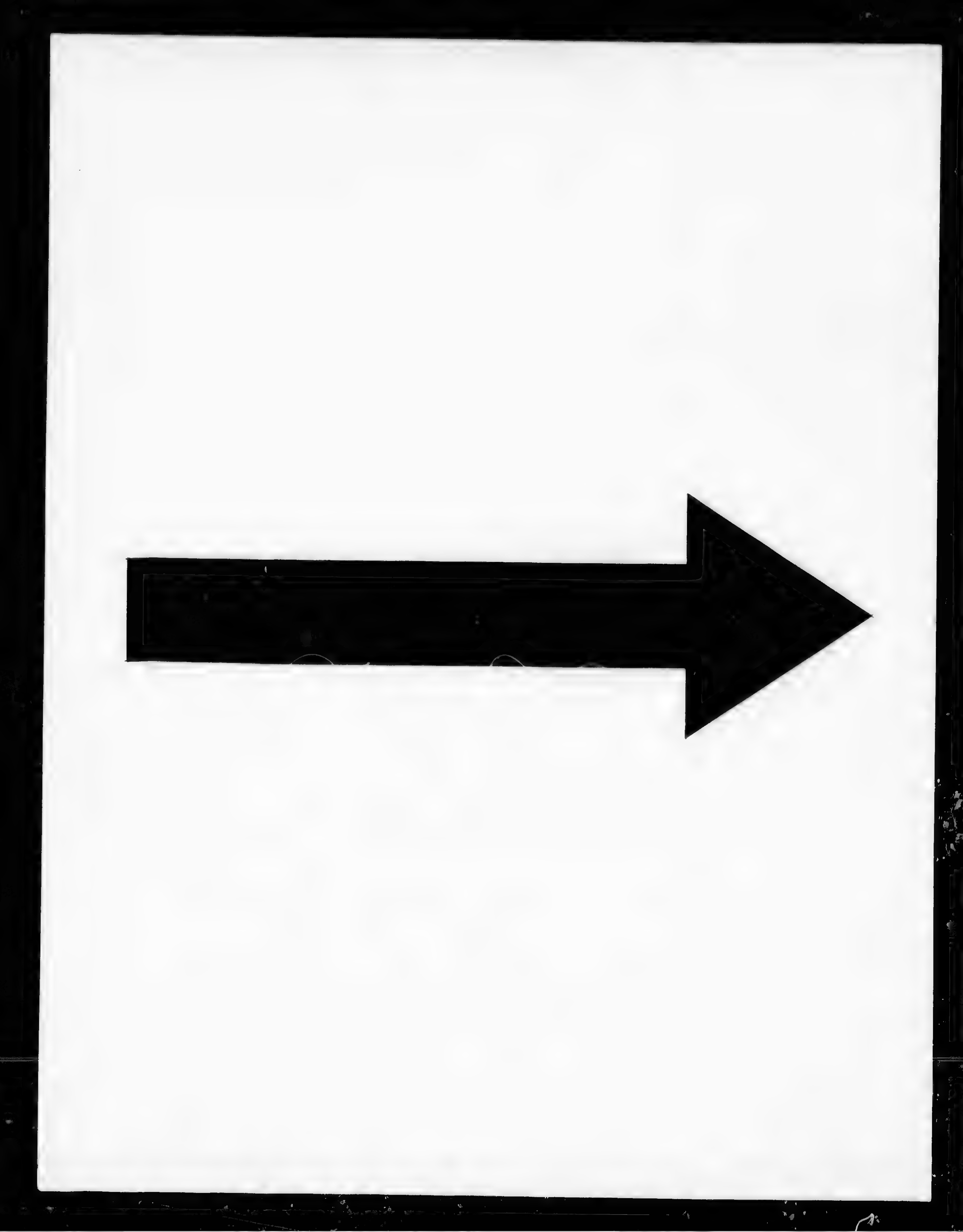
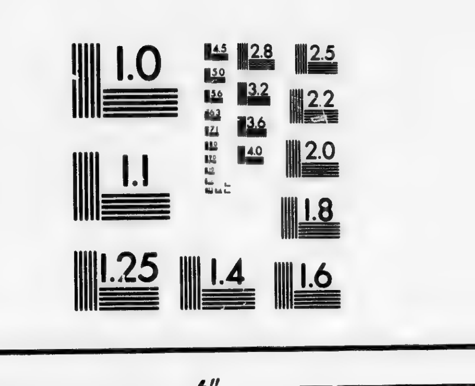




IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503


2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.0

La racine de cette plante est employée en médecine. Elle est vivace, grosse, horizontale, et garnie en dessous de grosses fibres. Son odeur est forte, désagréable, et sa saveur aromatique; elle est anti-spasmodique, diurétique, emménagogue, céphalique.

La valériane officinale (*valeriana officinalis*, Lin.), vulgairement la valériane sauvage. Cette espèce ressemble extrêmement à la précédente; mais sa tige est cannelée; ses feuilles radicales sont découpées, et les feuilles de la tige le sont davantage; elles sont en outre dentées, un peu velues en dessous, et leur dernier lobe est plus petit comparativement.

Les fleurs de cette valériane exhalent une odeur aromatique; la racine répand une odeur toute particulière, très-pénétrante. Sa saveur est amère et désagréable. Cette racine est un remède précieux: elle réussit dans l'épilepsie et les autres affections nerveuses, contre

la migraine, contre les vers, contre les fièvres malignes, les fièvres putrides nerveuses, les fièvres intermittentes. C'est encore un très-bon emménagogue. On la fait prendre en poudre, par le nez, pour fortifier la vue. On la fait prendre en poudre intérieurement, à la dose d'un demi-gros à deux gros. On prend encore son infusion dans du vin ou de l'esprit-de-vin.

Parmi les animaux, les chèvres et les moutons sont les seuls qui aiment cette plante. L'odeur de la racine attire les chats; ils aiment à se rouler dessus, et la couvrent de leur urine.

La valériane celtique (*valeriana celtica*, L.). On trouve cette valériane dans les montagnes suisses et de l'Autriche. Elle s'élève à peine à trois ou quatre pouces. Sa racine est vivace, couverte d'écailles brunâtres, et divisée en plusieurs fibres cylindriques et dures; ordinairement elle est divisée à son collet en plusieurs souches qui

jettent des paquets de feuilles à peine longues d'un pouce. Du milieu d'elles s'élève une petite tige simple, portant dans sa longueur une paire de feuilles, et surmontée d'un épi composé de trois ou quatre verticilles de petites fleurs pourpres. Les feuilles sont entières à leur bord, d'une couleur pâle et un peu épaisses; les radicales sont pétiolées et ovales-obtuses. La fleur a trois étamines et trois stigmates saillans hors de la corolle; la corolle est en cloche évasée.

La racine de cette valériane est connue sous le nom de nard celtique. Elle est moins commune et moins usitée que la précédente; cependant elle est plus pénétrante, et par suite ses propriétés doivent être plus énergiques. C'est un des meilleurs stomachiques. On fait, en Allemagne, d'immenses provisions de cette plante, qu'on transporte en Afrique, en Egypte, pour la préparation des essences et des pomma-

des dont les orientaux se servent pour parfumer leur corps.

La valériane mâche (*valeriana locusta* var. *olitoria*, L.). Elle croît en Europe, au milieu des champs ; elle est annuelle. A la fin de l'hiver, elle forme une rosette de feuilles longues d'un pouce et demi à deux pouces et demi, et étalées sur la terre. Ces feuilles sont presque linéaires, tendres, lisses, entières à leur bord ou très-peu dentées. Du milieu d'elles s'élève, environ à la hauteur d'un pied, une tige menue qui se divise successivement dès la base par bifurcations très-divergentes : sous chaque bifurcation sont deux feuilles opposées, alongées, aiguës, et souvent dentées. Les dernières bifurcations, élevées à une hauteur égale, se terminent par une petite ombelle très-ramassée, et composée de très-petites fleurs en entonnoir, blanchâtres ou rougeâtres. Le fruit est à trois loges, simple, comprimé, nu. On a fait des espèces des

plantes que Linné avoit données comme variétés de celle-ci, et qui sont très-distinctes par la structure du fruit.

On cueille cette valériane dans les champs, à la fin de l'hiver, avant qu'elle n'ait poussé sa tige, et on la mange en salade. On la cultive dans les jardins potagers. Elle est fade et inodore, adoucissante et rafraîchissante. On la fait entrer dans les bouillons. Les chèvres et les moutons la mangent et en paroissent friands.

TRENTE-CINQUIÈME FAMILLE.

LES RUBIACÉES, *Rubiaceæ*. Juss.

Caract. de famille. Calice supérieur d'une seule pièce, à limbe divisé ou plus rarement entier, tombant avant la corolle ou couronnant le fruit ; orolle épigyne régulière, ordinairement tubulée, à limbe divisé ; étamines en nombre déterminé, communément quatre ou cinq, attachées au sommet du tube de la corolle, alternes avec ses divisions et en nombre égal ; filets des étamines égaux ; anthères droites, à deux loges ; souvent un style, rarement deux ; presque toujours deux stigmates ; capsule ou baie à deux loges ; chaque loge à une ou plusieurs graines : dans le cas d'unité de graine, celle-ci est adhérente par la base autour de la loge, et rarement attachée à son sommet, comme dans les *chiococca* et *erithalis* : dans le cas de pluralité de graines, celles-ci attachées à un placenta adhérent en tout ou en partie à la cloison ; embryon logé dans un périsperme très-grand, de substance cornée ; radicule inférieure ou supérieure.

Cette famille, dit Ventenat, à la-

quelle il est facile, en considérant les caractères que présentent les feuilles, de rapporter les plantes qui la composent, même lorsqu'elles sont dépourvues de fleurs et de fruits, renferme des herbes, des arbustes, et des arbres munis de rameaux, en général axillaires, et toujours opposés. Les herbes, annuelles pour la plupart, ou vivaces par leurs racines, sont ordinairement droites, quelquefois couchées sur la terre, et hérissées de poils crochus ou d'aiguillons qui s'attachent à tout ce qui les touche. Elles ont une tige tétragone ou anguleuse. Les unes croissent dans nos climats; les autres sont exotiques, ainsi que les arbres et les arbrisseaux, dont la tige cylindrique a une direction droite. Les feuilles qui sortent des boutons coniques, dépourvus d'écailles, sont simples, très-entières, verticillées au nombre de trois et même de dix, ou opposées : dans ce dernier cas, elles sont réunies à leur

base par une gaîne ciliée, ou par des stipules intermédiaires, qu'on peut regarder comme les rudimens des feuilles qui manquent à ces plantes pour être verticillées. Les fleurs hermaphrodites et quelquefois stériles par l'avortement des organes sexuels, affectent différentes dispositions.

On trouve, dans cette famille, des plantes employées dans la médecine et dans les arts.

I.

Fruit à deux coques et à deux graines ; le plus souvent quatre étamines ; feuilles verticillées dans la plupart ; tige ordinairement herbacée.

Ier GENRE.

ASPÉRULE, *Asperula*. L. J. Lam. *Gallium*, *Aparine*, *Cruciata*. T. (*Tétrandrie-monog.* L. Gm.)

Caractère génér. **Calice à quatre dents ; corolle en entonnoir, à quatre divisions, rarement à trois, et trois étamines ; deux baies sèches, globuleuses, non couronnées, réunies, et contenant chacune une graine.**

Quelques herbes, un très-petit nombre d'arbrisseaux, composent ce genre originaire d'Europe et de l'Asie : les fleurs sont terminales ou axillaires.

L'aspérule odorante (*asperula odorata*, L.), vulgairement le petit muguet ou l'hépatique étoilée. C'est une

jolie plante herbacée qui croît en Europe, dans les lieux couverts et montueux. Sa tige est grêle, verticale, souvent indivisée, lisse, anguleuse, feuillée, haute de six à dix pouces. Ses feuilles, réunies sept ou huit en verticille, sont longues de six à dix-huit lignes, ovales-lancéolées, ciliées. Les fleurs, petites et blanches, sont disposées en corymbe, terminales au sommet de pédoncules communs. Aux fleurs succèdent de petits fruits velus.

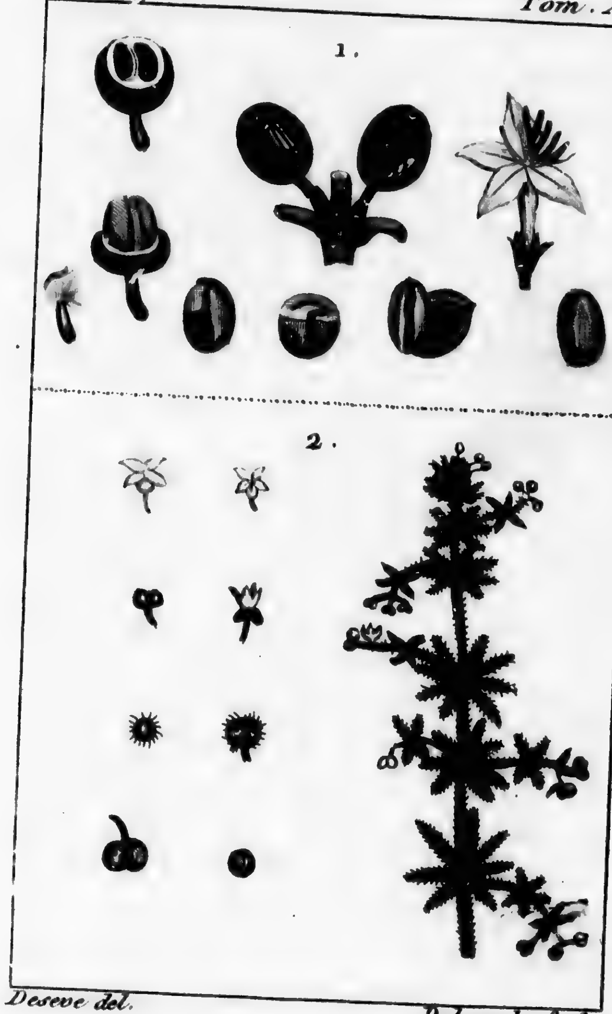
Cette plante, sans odeur quand elle est fraîche, en acquiert en se séchant; elle est un peu astringente, tonique, apéritive, emménagogue, recommandée en infusion contre l'ictère et les obstructions commençantes du foie. Selon Gmelin, elle fournit par la combustion, plus de potasse qu'aucune autre plante. Les chèvres, les vaches, les moutons et les chevaux, mangent l'aspérule odorante.

L'aspérule cynanchique (*asperula*

cynanchica, L.), vulgairement l'herbe à esquinancie. Cette herbe, dont la racine est vivace, croît en Allemagne, en Angleterre, en France, en Suisse, en Italie, en Orient, dans les lieux sablonneux et arides; sa tige, redressée, haute quelquefois d'un pied et demi, est très-rameuse, grêle, anguleuse. Ses rameaux sont très-écartés. Ses feuilles sont étroites, linéaires, redressées, longues d'un pouce au plus, quelquefois très-petites, très-inégales, réunies en verticille de trois, cinq ou six, dont celles opposées ordinairement plus longues. Ses fleurs, petites et blanches ou rougeâtres, naissent en corymbes pédonculés dans l'aisselle des feuilles, à l'extrémité des rameaux. La corolle est tantôt à trois, tantôt à quatre divisions.

Cette plante a été recommandée, comme détersive, en gargarisme, contre l'esquinancie. Sa racine, cuite avec du vinaigre très-fort, teint la laine en rouge; elle remplace la garance dans le

.LE
nt l'herbe
dont la ra-
llemagne,
n Suisse,
s lieux sa-
redressée,
et demi,
uleuse. Ses
es feuilles
ssées, lon-
uelquefois
réunies en
six, dont
t plus lon-
anches ou
bes pédon-
es, à l'ex-
corolle est
divisions.
nmandée,
sme, con-
cuite avec
la laine en
ce dans le



1. Coffea. 2. Gallium.

Gotland. Tous les bestiaux mangent cette plante, excepté les cochons.

Asperula, du mot latin *asper;* parce que plusieurs espèces de ce genre sont rudes au toucher.

IIe GENRE.

GAILLET ou CAILLELAIT, *Gallium*. L. J. Lam. (*Tétrandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice à quatre dents; corolle en roue à quatre lobes, rarement trois lobes et trois étamines; deux graines non couronnées, arrondies, lisses dans le genre *gallium* de Tournefort, rudes dans l'*aparine* du même auteur.

Ce genre comprend une quarantaine d'espèces d'herbes lisses ou âpres, portant souvent des fleurs terminales en corymbes paniculés ou axillaires. On trouve les gaillets dans toutes les parties du monde, et à toutes les tempé-

ratures. Quelques-uns ont quatre feuilles à chaque verticille ; d'autres en ont cinq ou davantage : tantôt les fleurs sont blanches, tantôt elles sont jaunâtres ou rougeâtres.

Le gaillet blanc (*gallium mollugo*, Linn.). Cette plante est commune en Europe, le long des haies, sur le bord des chemins humides, dans les prés, &c. Ses racines sont rampantes ; elles jettent des tiges foibles et rameuses, quarrées, lisses, qui s'élèvent à deux ou trois pieds. Ses feuilles sont ovales-linéaires ou lancéolées, obtuses, terminées par une pointe isolée, lisses, ouvertes, réunies au nombre de huit sur les tiges, mais moins nombreuses sur les rameaux. Les fleurs sont blanches, petites, pédonculées, disposées en panicule très-ramifiée et oblongue. Les ovaires sont lisses. La racine de ce gaillet teint en rouge, comme la garance. Elle est astringente et dessicative.

Le gaillet jaune (*gallium verum*, L.).

Cette plante est commune en Europe, dans les prés, le long des haies, et sur le bord des chemins. Ses tiges sont presque verticales, hautes d'un pied à un pied et demi, à quatre angles obtus, un peu velues dans les individus non cultivés, dures et noueuses inférieurement. Les feuilles, au nombre de huit et davantage à chaque verticille, sont linéaires, étroites, pointues, à bords roulés en dessous, d'un vert-foncé en dessus, avec un sillon longitudinal, un peu dures et ouvertes ou même souvent rabattues. Les fleurs sont nombreuses, petites, jaunes, d'une odeur agréable, portées sur de courts pédoncules, et disposées au sommet des tiges, en panicule oblongue. On observe de petites feuilles ou bractées aiguës, situées à la base des pédoncules.

Elle est un peu astringente, vulnéraire et dessicative; elle passe aussi pour céphalique, anti-spasmodique et anti-histérique. On se sert de ses sommités

fleuries; elles ont, à ce qu'on dit, la propriété de cailler le lait. La racine est propre à teindre en rouge, et l'herbe macérée ou bouillie avec de l'alun, teint les étoffes en jaune.

Gallium (Diosc.), formé d'un mot grec qui signifie *lait;* parce que les feuilles desséchées, dit Ventenat, accélèrent la coagulation du lait.

IIIe GENRE.

GARANCE, *Rubia*. T. L. J. Lam.
(*Tétrandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice à quatre dents; corolle campanulée, à quatre divisions, quelquefois à cinq divisions et à cinq étamines; deux baies arrondies et lisses.

Le genre garance, qui ne comprend qu'environ dix espèces, croît dans toute l'Europe, au Chili, dans le Levant, dans la Barbarie, ou au Cap de Bonne-Espérance. La plupart des espèces sont

herbacées; quelques-unes sont ligneuses; toutes ont leurs tiges et leurs rameaux quadrangulaires, ordinairement âpres et rudes au toucher, et leurs fleurs sont très-petites, et réunies en corymbe axillaire ou terminal.

La garance des teinturiers (*rubia tinctorum*, L.). C'est une plante herbacée qui croît sans culture dans plusieurs provinces de France, particulièrement dans celles du midi. On la trouve aussi en Suisse, en Italie, &c. le long des haies, parmi les buissons, et dans les vignes. Sa racine est grosse et rampante; elle jette des tiges de deux ou trois pieds de haut, à quatre angles saillans, rameuses, foibles, vertes et parsemées d'aspérités en épines crochues. Les feuilles en verticille de quatre à six, sont lancéolées, longues d'un à trois pouces, bordées d'aspérités épineuses; la nervure moyenne en est également garnie en dessous. Les fleurs, à corolles petites et jaunes, naissent en

corymbe dans l'aisselle des feuilles et à l'extrémité des rameaux. Les baies mûres sont noires et brillantes; l'une des deux avorte souvent. Selon Forster le tissovayanne rouge des Indiens de la baie d'Hudson, n'est autre chose que notre garance. Cette plante croît, dit-il, en lieux humides, dans les engrais et les terres légères; les Indiens s'en servent pour teindre la peau du porc-épic d'Amérique. La garance est cultivée en France, en Hollande, et dans d'autres lieux de l'Europe; on en fait un grand usage dans la teinture. Sa racine contient un suc rouge que l'on extrait par différens procédés. Pour accroître le produit de cette plante, on couche les tiges et on les couvre de terre; elles se tranforment en racine, et le suc coloré devient ainsi plus abondant. La racine de garance, dit Lamarck, est d'un usage fort étendu dans l'art de la teinture des laines; elle leur donne un rouge, à la vérité, peu éclatant, mais

qui résiste à l'action de l'air et du soleil; elle sert aussi à rendre plus solides d'autres couleurs composées; enfin la couleur que donne cette racine prend bien sur le coton, et y devient plus ou moins belle ou solide, suivant la qualité de la racine que l'on emploie.

La racine de la garance est apéritive, diurétique, dépurative, emménagogue. L'usage de cette plante rougit les os des animaux, ce qui a fait penser, sans aucun fondement d'ailleurs, qu'elle étoit bonne contre le rachitisme; cette même plante rougit le lait des vaches. En général les animaux maigrissent lorsqu'ils mangent de la garance.

Rubia, formé du mot latin *rubere*, ainsi nommé, parce qu'une espèce du genre est employée à teindre en rouge.

IVe — VIIe GENRES.

SHERARDIA. L. J. Lam. (*Tétrand. monogynie.*)

CRUCIANELLA. Linn. Juss. Lam. (*Tétrandrie-monogynie.*)

VALANTIA. T. L. J. Lam. (*Tétrand. monogynie.*)

ANTHOSPERMUM. L. Juss. Lam. (*Tétrandrie-digynie.* Voy. 3e vol.)

I I.

Fruit à deux coques et à deux graines; quatre étamines ou plus, rarement cinq ou six feuilles d'ordinaire opposées, et réunies par une gaîne ciliée; tige presque toujours herbacée.

VIIIe — XIVe GENRES.

HOUSTONIA. L. J. Lam. (*Tétrand. monogynie.*)

KNOXIA. L. J. Lam. (*Tétrandrie-monogynie.*)

SPERMACOCE. L. J. Lam. (*Tétrand. monogynie.*)

DIODIA. Gron. L. J. Lam. (*Tétrand. monogynie.*)

GALOPINA. Thunb. L. Juss. Lam. (*Tétrandrie-digynie.*)

RICHARDIA. Houst. L. Juss. Lam. (*Hexandrie-monogynie.*)

PHYLLIS. Linn. Juss. (*Pentandrie-digynie.* Voy. 3e vol.)

III.

Fruit simple, à deux loges, à plusieurs graines; quatre étamines; feuilles opposées; herbes ou arbrisseaux.

XVe GENRE.

CATESBÉE, *Catesbæa.* L. J. Lam. (*Tétrandrie-monogynie.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice très-petit, à quatre dents; corolle grande, en entonnoir, à tube très-long, insensiblement dilaté, à limbe à quatre lobes; étamines

très-longues attachées à la base de la corolle ; anthères oblongues et saillantes ; un stigmate ; baie en forme de prune, couronnée par le calice, contenant plusieurs graines ; deux loges ; réceptacle central tenant la place de la cloison mitoyenne qui n'est point terminée, mais forme autour de lui une espèce de châssis proéminent.

On connoît deux espèces de catesbées originaires de l'Amérique. Ce sont de petits arbrisseaux, très-épineux, à feuilles semblables à celles du buis ; elles sont opposées, et les épines sortent de leur aisselle. Les fleurs solitaires et pendantes naissent entre les feuilles et les épines.

La catesbée prunifère (*catesbæa spinosa*, L.). C'est un arbrisseau originaire de l'île de la Providence. Sa tige d'environ quatre pouces de diamètre, s'élève à douze ou quatorze pieds. Ses feuilles très-petites et la forme ovale, naissent en faisceau sur le vieux bois. Ses épines sont ouvertes, ses fleurs à co-

rolle jaunâtre ont jusqu'à six pouces de long; leur tube grêle et très-prolongé, se termine par un entonnoir à quatre lobes.

Cette plante fut apportée en Europe en 1726, par milady Catesby. Son fruit est gros comme un œuf de poule. Sa pulpe ressemble à celle d'une pomme mûre et est recouverte d'une peau jaune et mince. Ce fruit répand une douce odeur; sa saveur est acide et agréable.

Catesbæa, du nom d'une anglaise qui s'est livrée à la botanique.

XVI[e] — XXIV[e] GENRES.

HEDYOTIS. L. J. Lam. (*Tétrandrie-monogynie.*)

OLDENLANDIA. Pl. L. Juss. Lam. (*Tétrandrie-monogynie.*)

CARPHALEA. J. Lam. (*Tétrandrie-monogynie.*)

COCCOCIPSILUM. Brown. J. Lam. (*Tétrandrie-monog.* Voy. 3[e] vol.)

GOMOZIA. Mut. L. S. Juss. Lam. (*Tétrandrie-digynie.*)

NACIBEA. Aubl. J. Lam. (*Tétrand. monogynie.*)

TONTANEA. Aubl. Juss. Lamarck. (*Tétrandrie-monogynie.*)

PETESIA. Brown. Linn. Juss. Lam. (*Tétrandrie-monogynie.*)

FERNELIA. Commers. Juss. Lam. (*Tétrandrie-monog.* Voy. 3ᵉ vol.)

I V.

Fruit simple à deux loges, à plusieurs graines; cinq étamines; feuilles opposées; souvent arbrisseaux.

XXVᵉ GENRE.

CINCHONA ou QUINQUINA,

Cinchona. L. J. Lam. (*Pentandrie-monogynie* L. Gm.)

Caractère générique. Calice conique à cinq dents; corolle en entonnoir, à limbe à cinq lobes; tube long, à angles peu sail-

lans ; lobes lancéolés de la longueur du tube ; cinq étamines ; filets attachés au milieu du tube ; anthères linéaires et redressées ; ovaire conique, à angles peu saillans ; style de la longueur des étamines ; stigmate épais fendu en deux ; capsule couronnée par le calice, divisée en deux loges par les valves rentrantes formant un réceptacle, et s'ouvrant en dedans par le milieu ; plusieurs graines oblongues, comprimées, entourées d'une aile membraneuse.

Le quinquina, genre de l'Amérique méridionale, n'admet jusqu'à ce jour que sept espèces, dont quatre sont employées en médecine. Ruiz et Pavon en ont décrit quelques autres ; mais ces espèces sont encore très-douteuses et peut-être ne sont que des variétés, comme l'a pensé M. Zea. Les espèces de quinquina sont des arbres dont les rameaux sont cylindriques, si ce n'est vers les sommités, où ils prennent quatre angles peu marqués. Les fleurs sont dans la plupart disposées en panicules termi-

nales et les pédoncules sont à trois divisions.

Le quinquina orangé (*cinchona lancifolia*, Mut. *cinchona officinalis*, L.). Cette espèce est hybride ; elle croît seulement à Santa-Fé de Bogota et au Pérou, et elle y est fort rare. D'après M. Mutis, on doit redouter qu'elle ne se perde entièrement. Les rameaux sont recouverts d'une écorce rousse souvent rude au toucher, par les inégalités et les cicatrices transversales que laissent les feuilles en tombant. Les feuilles sont pétiolées, ovales ou ovales-lancéolées, aiguës, sans aucun duvet de l'un et de l'autre côté, mais un peu pâles en dessous; elles sont longues de deux à quatre pouces, et portées sur des pétioles d'un demi-pouce creusés en gouttière. Les stipules sont petites et aiguës ; la panicule terminale est lâche, trichotome ; ces pédoncules et leurs divisions sont un peu cotonneux, accompagnés de quelques petites bractées éparses et solitaires. Les

dents du calice sont très-courtes. La corolle n'a pas un pouce de long ; elle est cotonneuse extérieurement; ses lobes sont aigus, laineux intérieurement et plus courts que le tube. La capsule est oblongue, lisse, longue d'un demi-pouce, marquée de quelques lignes peu saillantes.

Il est facile de confondre l'écorce de cette plante avec celle du quinquina jaune. On ne peut les distinguer par l'aspect de la cassure, quand elles sont mélangées dans le commerce. Il est donc nécessaire de les pulvériser et de les comparer avec la poudre et la teinture qu'on en retire.

On reconnoît l'écorce du quinquina orangé, dit Alibert, aux caractères suivants :

1°. Sa couleur intérieure est d'un jaune foncé et tirant sur le fauve.

2°. Lorsqu'on la mouille, sa couleur devient plus intense et proprement fauve.

3°. Sa couleur loin de s'affoiblir par la pulvérisation, augmente d'intensité et est peu susceptible d'être altérée par l'air.

4°. Une quantité déterminée de cette poudre mise en infusion à froid dans une quantité déterminée d'eau, pendant vingt-quatre heures, produit une teinture foible, presque sans écume, et semblable à celle de l'écorce mouillée. Elle a beaucoup d'amertume.

5°. La même infusion exposée au feu et poussée jusqu'au degré de l'ébullition, donne une teinture plus chargée et d'une couleur plus vive : elle manifeste un principe amer, plus actif encore.

6°. La poudre de la même écorce, infusée dans l'esprit-de-vin, donne une teinture absolument analogue à la précédente.

7°. Lorsqu'on mâche quelque temps l'écorce, on lui trouve non-seulement cette amertume propre à tous les quin-

quina, mais encore une saveur aromatique qui est propre à son espèce.

8°. La salive prend une teinture fauve; elle devient déliée et écumeuse.

9°. L'écorce ne cause point d'astriction sur la langue, le palais et les lèvres.

10°. Lorsqu'on examine la cassure du quinquina avec la lentille, on y apperçoit des fibres longitudinales parallèles, en forme d'aiguilles.

11°. La couleur intérieure est d'un jaune pâle.

12°. On apperçoit dans les interstices du bois la poudre agglomérée sèche et de couleur fauve.

C'est dans cette espèce de quinquina que réside la propriété fébrifuge par excellence. Il seroit important qu'on s'occupât à propager cet arbre et à le rendre plus commun dans les pays où il croît. Sa culture plus soignée pourroit fournir à toutes les nations de l'Europe une branche de commerce aussi étendue que profitable.

Le quinquina rouge (*cinchona oblongifolia*, Mut.). C'est un grand arbre extrêmement abondant dans les forêts de Santa-Fé de Bogota. Les auteurs de la Flore péruvienne disent qu'il habite de préférence le voisinage des torrens, près de Chinchar, Cuchero et Chacaguasi. Son tronc est vertical, cylindrique, recouvert d'une écorce assez lisse, d'un brun cendré, jaune en dedans, amère acidulée, mais point désagréable. Les anciens rameaux sont cylindriques, lisses, bruns; les nouveaux sont tétragones, feuillés et d'un rouge pâle, leurs angles sont obtus. Les feuilles sont opposées, pétiolées, grandes, oblongues et ovales, très-entières, pâles, brillantes en dessus, veinées en dessous; les veines sont purpurescentes et garnies à leur base de poils blanchâtres et nombreux. Les plus grandes feuilles ont un à deux pieds; les pétioles sont demi-cylindriques, ponrpres, longs d'un à deux pouces; les stipules

sont ovales aiguës; elles se détachent promptement. Les panicules sont terminales, redressées, grandes, trichotomes, feuillées. Les pédoncules sont multiflores; les pédicelles sont accompagnés de bractées très-petites, ovales-aiguës, promptes à se détacher. Le calice est pourpre et petit. La corolle longue d'un pouce, odorante et blanche; le limbe est ouvert et un peu velu intérieurement. Les anthères sont en fer de flèche. La capsule est longue de six pouces, oblongue, un peu striée, et légèrement courbée. Les graines sont jaunes, ovales, bordées d'une membrane sèche et déchirée inégalement.

Les fleurs de cet arbre répandent une odeur très-suave et analogue à celle de l'oranger. L'exportation de ce quinquina de Santa-Fé, en Europe, auroit de grands avantages. Les expériences faites à Londres et à Paris attestent son efficacité et ses vertus.

M. Zea observe, dit Alibert, que quoi-

que la couleur de l'écorce de ce quinquina soit sujette à beaucoup d'altérations, il y a néanmoins des caractères assez constans, qui servent à la faire reconnoître.

1°. L'écorce bien sèche et sans altération accidentelle, présente dans son intérieur une couleur rougeâtre.

2°. Mouillée et comparée avec l'écorce sèche, elle manifeste une couleur plus intense.

3°. Lorsqu'on la réduit en poudre, elle conserve une couleur plus uniforme.

4°. L'infusion à froid donne une teinture plus chargée que le quinquina orangé, presque sans écume, de couleur rouge semblable à celle de l'écorce mouillée, d'une amertume qui lui est particulière.

5°. L'infusion à chaud donne une teinture plus chargée encore, sans écume, d'un rouge plus vif, assez sembla-

ble à la couleur du sang, d'une amertume plus considérable.

6°. Son infusion dans l'esprit-de-vin fournit une teinture analogue à la précédente.

7°. Lorsqu'on mâche l'écorce, elle a une saveur amère, propre à son espèce, et qui a quelque chose d'austère.

8°. Cette écorce cause une astriction et une sorte d'aspérité sur la langue et le palais, et plus sensible sur les lèvres, lorsqu'on les frotte avec la langue.

9°. Lorsqu'on examine la cassure à la loupe, elle présente des fibres longitudinales parallèles en forme d'aiguilles, beaucoup plus rapprochées que celles du quinquina orangé.

10°. Sa couleur est pâle et rougeâtre.

11°. La poudre agglomérée dans les interstices du bois est d'un rouge plus vif.

Ce quinquina joint aux qualités des autres espèces, celle d'être éminemment astringent. On l'a employé uti-

lement pour arrêter les progrès de la gangrène et autres affections de cette nature. C'est un médicament pernicieux dans toutes les affections qui dépendent d'une altération du système des forces vitales. Il ne convient point aux personnes d'une constitution ardente et bilieuse ; mais on peut l'administrer avec succès aux personnes qui sont affectées d'une sorte de relâchement dans les solides. M. Mutis pense que le trop long usage de ce quinquina dispose le plus ordinairement aux obstructions des viscères, à la jaunisse, à l'hydropisie. Cette espèce remplace le quinquina orangé qui, comme on l'a vu, est très-rare dans le commerce.

Le quinquina jaune (*cinchona cordifolia*, Mutis, *pubescens*, Vahl, *micranta*, R. et Pav.). Ses rameaux sont pubescens à leur sommet. Ses feuilles sont pétiolées, molles, veinées, pubescentes en dessous. Les pétioles ont

deux pouces de long. Les panicules sont terminales, trichotomes ; les pédoncules partiels sont divisés en deux ou trois parties. Les pédicelles sont très-courts et uniflores. Les bractées sont très-petites et placées à la base des pédicelles. Les dents du calice sont petites, ovales et aiguës. La corolle est semblable à celle de l'espèce précédente. La capsule est longue d'un pouce, cylindrique, un peu anguleuse.

L'usage de cette plante a été introduit dans la médecine en 1740. Sa ressemblance avec l'espèce primitive, fit long-temps croire que c'étoit la même, quoique son écorce n'offrît pas la même activité. Des quatre espèces c'est celle dont la vertu agit avec le moins d'énergie. Nous avons fait remarquer, dit Alibert, que rien n'étoit plus facile que de confondre l'écorce du *cinchona cordifolia*, avec celle du *cinchona lancifolia*. Les caractères qui suivent servent pourtant à les faire distinguer.

1°. L'écorce bien sèche présente dans son intérieur une couleur d'un jaune paille.

2°. L'écorce mouillée dans l'eau et comparée avec la sèche, manifeste une couleur plus intense.

3°. Lorsqu'on réduit ce quinquina en poudre, il acquiert une couleur encore plus pâle, qui, par l'action de l'air, devient à sa surface semblable à celle de l'écorce.

4°. Son infusion à froid fournit une teinture plus chargée, sans écume, d'une couleur plus vive, et se rapprochant beaucoup de l'infusion à froid faite avec la poudre du quinquina orangé.

6°. L'infusion à l'esprit de-vin-donne une teinture semblable.

7°. Lorsqu'on mâche cette écorce, on lui trouve une saveur amère particulière à cette espèce.

8°. La salive est d'un jaune paille, deliée, et à peu d'écume.

9°. L'écorce ne cause aucun senti

ment d'astriction et d'âpreté sur la langue et au palais.

10°. Lorsqu'on examine sa cassure à la loupe, on y voit des fibrilles longitudinales-parallèles, en forme d'aiguilles séparées par des intervalles à-peu-près semblables à ceux qui se rencontrent dans le quinquina orangé.

11°. Sa couleur d'un jaune paille est plus pâle.

12°. La poudre agglomerée est d'un jaune paille.

M. Mutis pense que cette espèce peut arrêter plus efficacement qu'une autre la tendance des humeurs à la décomposition, et qu'elle a dans quelques circonstances une propriété laxative.

Le quinquina blanc (*cinchona ovatifolia*, Mutis.). Ses rameaux sont articulés et velus. Ses feuilles sont pétiolées, oblongues, plus grandes que la main; les plus jeunes sont elliptiques, un peu fermes, brillantes et lisses par-dessus, pubescentes en-dessous. Les

pétioles sont longs d'un pouce. Les stipules sont lancéolées, plus longues que les pétioles et réunies par leur base; elles tombent promptement. Les panicules terminales sont trichotomes et pubescentes. Les pédoncules terminaux portent trois grandes fleurs presque sessiles. A la base des pédoncules principaux naissent deux bractées lineaires-lancéolées, longues d'un pouce, et d'autres très-petites en alène à la base de chaque fleur. Le calice est campanulé-pubescent à cinq et quelquefois six dents aiguës, mais à peine marquées. La corolle est très-grande, coriace, couverte d'un duvet très-fin, à divisions lancéolées, obtuses, de la longueur du tube. La capsule est cylindrique, longue de deux pouces, lisse, un peu resserreé à sa base.

On reconnoît, dit encore Alibert, l'écorce du quinquina blanc aux caractères que nous allons exposer.

1°. L'écorce bien sèche et sans altération accidentelle, offre dans son in-

térieur une couleur blanchâtre et presque basanée.

2°. Par son immersion dans l'eau elle perd davantage sa blancheur, pour une couleur plus basanée.

3°. Réduite en poudre, sa couleur est plus uniforme; elle est plus blanchâtre que basanée.

4°. La teinture à froid donne une teinture plus forte que les teintures des autres espèces, couverte d'écume sur toute sa surface; elle a un principe amer assez actif.

5°. Son infusion à chaud fournit une teinture plus chargée et beaucoup d'écume, qui se dissipe facilement.

6°. L'infusion dans l'esprit-de-vin donne une teinture moins forte que celle de l'eau froide; elle donne moins d'écume que dans les deux opérations précédentes.

7°. L'écorce mâchée manifeste une amertume très-active, plus acerbe et

plus désagréable que celle des autres espèces.

8°. La salive est de couleur basanée; elle se charge de beaucoup d'écume.

9°. Cette écorce ne cause ni astriction, ni âpreté sur la langue; elle communique, au contraire, une sorte de relâchement aux solides.

10°. Sa cassure, examinée à la lentille, présente des fibrilles moins ligneuses, déliées, plus fragiles, longitudinales, parallèles, et un peu moins rapprochées que dans le quinquina rouge.

11°. Sa couleur blanchâtre tire sur le basané.

12°. Son suc est plus concret, épais, plus abondant que dans les autres espèces, d'un blanc pâle.

M. Mutis accorde à cette espèce une propriété savonneuse; il l'indique dans les fièvres intermittentes, rebelles, et dans les maladies chroniques; elle influe puissamment sur les sécrétions, et comme elle est peu astringente, on doit

la préférer dans le traitement des fièvres inflammatoires, toutes les fois qu'il convient de faire usage de quinquina.

L'usage du quinquina étoit connu des Américains avant qu'il le fût des Espagnols. Les premiers en faisoient un secret. Voici, selon Geoffroi, à quelle circonstance ils en devoient la découverte. Quelques arbres de quinquina étoient tombés dans un étang où ils pourrissoient; l'eau avoit pris une amertume insupportable; on ne pouvoit la boire. Cependant un habitant du lieu, saisi d'un accès de fièvre, voulut étancher sa soif, et but abondamment de cette eau qui ne tarda pas à le calmer. Étonné d'une guérison aussi prompte, il persuada à tous ceux qui avoient la fièvre d'user du même remède; ce qui réussit également bien. Dans la suite, ces arbres ayant perdu toutes leurs propriétés, et l'eau par conséquent sa saveur amère et sa vertu fébrifuge, on devina la cause du phénomène, et l'on

fit usage du quinquina. Quoi qu'il en soit, ce remède ne fut connu des Espagnols qu'à l'occasion d'une fièvre-tierce, dont la comtesse de Chinchon, vice-reine du Pérou, ne pouvoit guérir. Ce fait arriva en 1638. Le corrégidor de Loxa envoya au vice-roi de l'écorce de quinquina, l'assurant que la guérison de la comtesse étoit certaine si on lui donnoit ce fébrifuge. Le corrégidor fut appelé à Lima pour régler lui-même la dose; il la fit prendre à la malade, et elle guérit en peu de temps. Ce remède reçut alors le nom de *poudre à la comtesse*. Depuis la vice-reine chargea les jésuites du soin de distribuer le quinquina gratis; c'est de-là que lui vient le nom de *poudre des jésuites*, sous lequel il fut connu pendant long-temps en Europe et en Amérique. Peu de temps après les jésuites de Lima en envoyèrent une grande quantité à Rome, au cardinal de Lugo, au palais duquel on le distribua d'abord sous le même

nom et sous celui de *poudre du cardinal.* On le donnoit gratis aux gens pauvres, et on le faisoit payer au poids de l'or aux riches.

Cette écorce continua d'avoir un grand débit jusqu'à ce que les arbres de quinquina devenant rares, quelques habitans de Loxa mêlèrent différentes écorces dans les envois qu'ils firent aux marchés de Panama dans le temps des galions; ce qui ayant été reconnu, le quinquina de Loxa tomba dans un tel discrédit, qu'on ne voulut plus donner seulement une demi-piastre de la livre, dont on donnoit auparavant quatre et six à Panama, et douze à Séville.

On prétend que l'usage du quinquina n'a commencé à être connu en France qu'en 1679. Ce fut un anglais nommé Talbot, qui le mit en vogue, et Louis XIV acheta de lui la manière de le pulvériser et de le doser.

XXVIe GENRE.

POSOQUERI, *Posoqueria.* Aubl. Juss. Lam. (*Pentandrie-monogynie.* L. Gm.)

Caractère générique. Calice en toupie, à cinq dents; corolle tubulée, très-longue, un peu dilatée et velue à sa gorge; limbe à cinq lobes ouverts; lobes longs et aigus; anthères saillantes; filets courts attachés à l'orifice du tube; style de la longueur du tube; stigmate fendu en trois; baie ovale, grande, succulente, couronnée, et contenant plusieurs graines.

Le posoqueri à longues fleurs (*posoqueria longiflora*, Aubl.) est la seule espèce de ce genre. C'est un arbrisseau qui croît sur le bord des grandes rivières de la Guiane. Il s'élève à cinq ou six pieds. Sa tige a trois ou quatre pouces de diamètre; son écorce est lisse, verte; son bois est blanc et dur. Ses branches naissent à deux pieds au-dessus

de la terre, et sont grêles, noueuses et rameuses. Ses rameaux sont opposés; les feuilles, longues au plus de six à sept pouces, sont oblongues, pointues, ondulées sur le bord : les stipules sont aiguës. Les fleurs sont blanches, grêles, longues d'un pied, pendantes; elles naissent, au nombre de six, à l'extrémité des rameaux, sur des pédicelles partant d'un pédoncule commun. L'ovaire devient une baie jaune, grosse comme un œuf de dinde; elle est succulente et d'une saveur très-agréable. Les graines sont arrondies, anguleuses, dures, coriaces: la substance qui les entoure est rouge.

Cet arbrisseau est nommé *aymara-posoqueri* par les Galibis, parce qu'un poisson appelé *aymara*, se nourrit de ses fruits.

XXVIIe GENRE.

GENIPAYER, *Genipa*. T. L. Juss. Lam. (*Pentandrie-monog*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice en toupie, à bord entier ; corolle deux fois plus longue que le calice, cylindrique et à limbe à cinq grands lobes ouverts ; anthères saillantes, longues, sessiles dans l'orifice du tube ; baie grande, ovale, charnue, tronquée au sommet, à deux loges, à plusieurs graines.

Le genipayer d'Amérique (*genipa americana*, L.) est la seule espèce de ce genre. C'est un assez grand arbre qui croît aux Antilles et dans l'Amérique méridionale. Son tronc vertical et robuste est recouvert d'une écorce grisâtre, ridée, raboteuse ; il porte des branches qui s'étendent au loin, et sont chargées de rameaux verticillés, feuillés à leur sommet. Les feuilles sont très-grandes, oblongues, lancéolées, rap-

prochées, et disposées en touffes. Les fleurs naissent en corymbe, à l'extrémité des rameaux; le pédoncule principal est ramifié. La corolle est presque aussi grande que celle de la tubéreuse; elle est d'abord blanche, puis elle jaunit. Son odeur est très-agréable. Les baies sont d'un vert-blanchâtre, grosses comme des oranges, recouvertes d'un léger duvet.

Cet arbre fleurit principalement en messidor, et porte des fruits mûrs en fructidor, en vendémiaire. Il quitte une partie de ses feuilles vers le mois de frimaire, et en produit de nouvelles durant toute l'année. Ses baies contiennent une pulpe blanchâtre, d'une saveur très-agréable, qui ressemble à celle de la poire et du coing. Le suc de ce fruit, d'abord clair comme de l'eau, devient ensuite violet-foncé ou même noirâtre. Les Sauvages s'en servent pour se teindre la peau lorsqu'ils vont à la guerre. On peut aussi appliquer cette

couleur sur les étoffes; mais quoiqu'elle paroisse devoir résister beaucoup dans les premiers jours, elle ne tarde pas à se détruire d'elle-même. Les Indiens mangent les baies du genipayer; elles sont astringentes. Les chasseurs en font grand cas, parce qu'elles fortifient et désaltèrent. Le bois de cet arbre est d'un gris de perle. On en fait des montures de fusils, parce qu'il prend un poli assez beau.

XXVIII[e] GENRE.

GARDÈNE, *Gardenia*. Ell. L. J. Lam. (*Pentandrie-monog*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice à cinq dents ou à cinq découpures, quelquefois obliques; corolle en entonnoir, à tube ordinairement long; limbe plane, ayant de cinq à neuf lobes; cinq étamines; anthères sessiles cachées dans la gorge de la corolle, ou un peu saillantes; baie sèche ayant deux à quatre loges; plusieurs graines disposées sur deux rangs dans chaque loge.

Ce genre comprend plusieurs espèces

d'Asie, d'Afrique et d'Amerique. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux à fleurs presque toujours solitaires, terminales ou axillaires.

Le gardène à large fleur (*gardenia florida*, L.), vulgairement gardène du Cap. C'est un arbrisseau extrêmement agréable, qui croît aux Indes Orientales, dans l'île d'Amboine, au Japon, au Cap de Bonne-Espérance. Sa hauteur totale est de quatre à six pieds. Sa tige est verticale, couverte d'une écorce brune ou grisâtre, et rameuse à son sommet : ses rameaux sont un peu noueux, feuillés vers leur extrémité, garnis de stipules ovales-obtuses, membraneuses, demi-engaînantes et solitaires dans l'aisselle des feuilles, lesquelles sont opposées ou ternées, ovales pointues aux deux bouts, presque sessiles, longues de deux pouces et demi : les fleurs sont solitaires au sommet des rameaux, blanches d'abord, puis jaunâtres quand elles commencent à passer;

elles répandent une odeur très-suave. La corolle est un peu coriace, en entonnoir, à limbe de deux à trois pouces de diamètre, ayant de cinq à neuf lobes ovales-obtus. Le calice est divisé en cinq ou six lobes droits, linéaires, de la longueur du tube de la corolle, et contournés de manière qu'un de leurs bords regarde le tube, et l'autre se présente en dehors.

Ce charmant arbrisseau est cultivé aux Indes comme plante d'agrément. Si l'on veut qu'il fleurisse en Europe, on est obligé de le tenir continuellement dans une serre chaude. Selon Thunberg, son fruit est une baie oblongue, anguleuse, couronnée, à une loge, et à environ cinq valves. Cette baie contient une pulpe jaune dont on se sert pour la peinture.

XXIXe—XXXVIIIe G^{RES}.

RANDIA. Houst. Linn. Juss. Lam. (*Pentandrie-monogynie.*)

BELLONIA. Plin. Linn. Juss. Lam. (*Pentandrie-monogynie.*)

VIRECTA. L. S. J. Lam. (*Pentand. monogynie.*)

MACROCNEMUM. Brow. L. J. Lam. (*Pentandrie-monogynie.*)

BERTIERA. Aubl. Juss. Lam. (*Pentandrie-monogynie.*)

DENTELLA. Forst. Juss. Lam. (*Pentandrie-monogynie.*)

MUSSANDA. Herm. Linn. Juss. Lam. (*Pentandrie-monogynie.*)

TOCOYENA. Aubl. Juss. Lam. (*Pentandrie-monogynie.*)

RONDELETIA. Pl. Linn. Juss. Lam. (*Pentandrie-monogynie.*)

PORTLANDIA. Brow. L. Juss. Lam. (*Pentandrie-monog.* Voy. 3e vol.)

V.

Fruit simple à deux loges et à plusieurs graines ; six étamines et davantage ; arbres ou arbrisseaux.

XXXIXe GENRE.

DUROIA, *Duroia*. L. S. Juss. Lam. (*Hexandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. **Calice cylindrique, à limbe à six lobes ouverts ; six anthères oblongues, sessiles dans le tube ; deux stigmates ; baie grande, ronde, velue, ayant à son sommet un ombilic formé par les dents du calice, contenant plusieurs graines applaties, rangées sur deux rangs.**

Le duroia velu (*duroia eriopila*, Lin. S.) constitue ce genre à lui seul. C'est un arbre de Surinam, dont les rameaux sont velus à leur sommet. Les feuilles nombreuses, rapprochées en touffes terminales, ovales-obtuses, un peu velues en dessus, longues d'envi-

ron sept pouces, portées sur des pétioles très-courts. Les fleurs sont terminales, blanches, sessiles, ramassées plusieurs ensemble au sommet des rameaux ; beaucoup avortent. Elles ressemblent, par leur corolle, à celles du *nictanthes sambac* de Linné. Les fruits sont gros comme des œufs de dindon, et très-bons à manger. On les sert, dans le pays, sur les tables.

XLe GENRE.

HILLIA. Jacq. L. J. Lam. (*Hexand. monogynie*. Voyez 3e vol.)

V I.

Fruit simple à deux loges, à deux graines ; quatre étamines ; feuilles opposées ; presque toujours arbrisseaux.

XLI[e] GENRE.

MÉLANE, *Melanea*. Aubl. J. Lam.
(*Tétrandrie-monogynie.*)

Caractère générique. **Calice très-petit, à quatre dents; corolle petite, à tube court, à quatre lobes ouverts; filets des étamines très-courts ; anthères petites, arrondies ; drupe ovale couronné, renfermant un noyau à deux loges qui contiennent chacune une graine oblongue.**

On connoît quatre ou cinq espèces de ce genre. Trois ou quatre croissent en Amérique ; une croît aux îles de France et de Bourbon. Ce sont des arbres ou des arbrisseaux à feuilles opposées ou verticillées et à fleurs, partant des aisselles des feuilles sur des pédoncules rameux.

Le mélane verticillé (*melanea ver-*

ticillata, Lam.). C'est un arbre des îles de France et de Bourbon ; ses branches sont cylindriques, lisses, et d'un gris cendré. Ses feuilles sont pétiolées, verticillées, trois à trois ou quatre à quatre, ovales, aiguës, un peu velues en dessous ; elles ont de deux à trois pouces de long ; leurs pétioles sont très-courts. Les fleurs viennent sur des pédoncules axillaires, solitaires, légèrement velus, longs seulement de douze à quinze lignes, et assez souvent bifurqués à l'extrémité. Elles sont petites, sessiles, rangeés l'une après l'autre sur le côté supérieur des ramifications de ces pédoncules. Les étamines sont oblongues, presque sessiles, et ne sortent point du tube. Le drupe est gros comme un grain de froment.

On a nommé cet arbre bois de Losteau, du nom d'un habitant de l'Isle-de-France, qui le croyoit simarouba vrai, et l'employoit comme tel avec succès. On s'en sert contre les hémorragies.

XLIIe — XLVIe GENRES.

CHOMELIA. Jacq. J. Lam. (*Tétrandrie-monogynie.*)

PAVETA. Rheed. Linn. Juss. Lam. (*Tétrandrie-monogynie.*)

IXORA. L. Juss. Lam. (*Tétrandrie-monogynie.*)

COUSSAREA. Aubl. J. Lam. (*Tétrandrie-monogynie.*)

ANTIRRHEA. Commers. Juss. Lam. (*Tétrandrie-monog.* Voy. 3e vol.)

VII.

Fruit, ordinairement une baie à deux loges et à deux graines; cinq étamines; feuilles opposées; arbres ou arbrisseaux.

XLVIIe GENRE.

CHIOCOQUE, *Chiococca*. L. Juss. Lam. (*Pentandrie-monog*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice à cinq dents; corolle en entonnoir; tube cylindrique; limbe à cinq lobes aigus, réfléchis; étamines attachées au milieu du tube, presque sessiles; anthères linéaires, non saillantes; baie couronnée, arrondie, comprimée.

Le chiocoque à grappe (*chiococca racemosa*, Linn.), seule espèce de ce genre, est un arbrisseau qui croît à la Jamaïque, à Saint-Domingue, et aux environs de Carthagène; il n'a pas plus de quatre à cinq pieds de haut, dans les lieux découverts; mais il s'élève davantage dans les bois et autres lieux

ombragés. Dans cette dernière situation, il jette des branches longues, foibles, sarmenteuses, qui ne se soutiennent qu'en s'appuyant sur les arbres et sur les arbrisseaux voisins. Ses feuilles sont ovales, pointues, lisses, luisantes, longues de deux pouces, portées sur de très-courts pétioles. Les fleurs sont d'un blanc jaunâtre, à corolle longue d'environ quatre lignes, pendantes et naissant sur des grappes axillaires opposées, et qui sont à-peu-près de la longueur des feuilles. Le stigmate est fourchu. Les baies sont très-petites, lenticulaires, très-blanches.

Les racines de cette plante sont employées avec succès, à la Jamaïque, contre les rhumatismes, les maladies vénériennes, &c.

Chiococca vient du grec, qui signifie *neige* et *graine ;* ainsi nommé parce que les fruits sont très-blancs.

XLVIIIe GENRE.

PSYCOTRE, *Psychothria*. L. J. Lam. *Simira*. Aubl. (*Pentandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice petit, à cinq dents; corolle en entonnoir; limbe plane à cinq lobes; étamines attachées au sommet du tube, presque sessiles, non saillantes; baie arrondie, coriace, couronnée, sillonnée dans la maturité; graine applatie d'un côté, convexe de l'autre.

Le genre psycotre comprend environ quarante espèces, presque toutes ligneuses. La plupart croissent dans l'Amérique méridionale; quelques-unes habitent les Indes orientales. Leurs fleurs sont terminales, et disposées en corymbe.

Le psycotre à petites fleurs (*psychotria parviflora*, L. Wild.). C'est un arbre qui croît dans les forêts humides de la Guiane. Son tronc s'élève de dix

à douze pieds. Son écorce est roussâtre, son bois blanc. Ses feuilles sont elliptiques, ovales, aiguës, marquées de nervures rougeâtres, et portées sur de courts pétioles. Les plus grandes feuilles ont quatorze pouces de long. Les stipules sont ovales-aiguës; elles se détachent aussi-tôt après le développement des feuilles. Les panicules de fleurs sont redressées. Les corolles sont blanches. L'écorce de cet arbre, trempée dans l'eau, lui communique une couleur d'un beau rouge. Les essais qu'on a faits à Cayenne, donnent lieu de croire qu'elle y seroit d'une grande utilité pour teindre en rouge vif la soie et le coton.

Le psycotre herbacé (*psychotria herbacea*, Lwild.). Cette herbe croît en Amérique et en Asie, dans les lieux humides et ombragés. Sa tige est grêle et rampante. Ses feuilles sont arrondies en cœur. Ses fleurs sont blanches et ses fruits rouges. C'est cette plante qui a

fait donner au genre le nom de *psychotria*, formé de *psychotrophum*, qui signifie en grec *fortifiant l'ame*, parce qu'on fait, avec les graines, une boisson aussi agréable que celle du café.

XLIX° GENRE.

CAFÉYER, Café; *Coffea*. L. Juss. Lam. (*Pentandrie-monog*. L. Gm.)

Caractère générique. Calice très-petit, à cinq dents; corolle en entonnoir; tube cylindrique; orifice un peu dilaté; limbe plane, à cinq lobes; étamines saillantes; baie ovale ou arrondie, rarement oblongue, ombiliquée; graines recouvertes d'un arille, applaties d'un côté, convexes de l'autre.

Les cafés comprennent sept à huit espèces, d'Asie, d'Afrique, d'Amérique ou des îles de la mer du Sud. Elles ne croissent que dans les pays chauds. Ce sont des arbrisseaux portant deux à quatre fleurs presque sessiles dans l'aisselle de leurs feuilles.

Le café d'Arabie (*coffea arabica*, L.). C'est un arbrisseau toujours vert, dont la tige verticale s'élève de quinze à vingt pieds, et peut avoir de deux à trois pouces de diamètre. Sa partie supérieure est chargée de branches opposées deux à deux, et situées en paires croisées; elles sont souples, lâches, très-ouvertes, presque cylindriques, noueuses par intervalles, feuillées, et couvertes, ainsi que la tige, d'une écorce grisâtre. Les branches inférieures sont horizontales, et ne sont pas opposées. Les feuilles sont ovales-lancéolées, aiguës, luisantes en dessus, pâles en dessous, et longues de quatre ou cinq pouces. Les pétioles sont très-courts; les stipules sont larges à leur base, aiguës à leur sommet. Les fleurs sont blanches, sessiles, au nombre de quatre ou cinq dans l'aisselle des feuilles. Leurs étamines sont saillantes. A ces fleurs succèdent des fruits ovales, gros comme une cerise, et d'un rouge brun dans leur parfaite maturité, ayant

un petit ombilic à leur sommet. La pulpe renferme une coque mince, à deux loges, contenant chacune une graine.

Cette espèce croît dans l'Arabie, et a été transportée, par les Hollandais, de Moxa à Batavia, de Batavia à Amsterdam, d'Amsterdam au Jardin des Plantes, à Paris ; et c'est d'un pied élevé à la serre de ce jardin, que sont provenus tous les cafés que l'on cultive actuellement en Amérique. En effet, ce pied fut transporté à la Martinique par les soins de M. de Clieux. Ce zélé citoyen, durant son passage, qui fut long et pénible, s'est vu forcé de se priver d'une partie de la portion d'eau qu'on lui donnoit pour sa boisson, afin de conserver le précieux dépôt dont il s'étoit chargé.

Les Arabes, les Egyptiens, les Turcs, les Européens, font un grand usage du café ; ils boivent, comme l'on sait, l'eau dans laquelle ils font infuser la graine rôtie et réduite en poudre. Cette bois-

son fortifie l'estomac, sert beaucoup pour hâter la digestion, aiguise l'esprit et le ranime lorsqu'il est abattu; elle chasse le sommeil, atténue et dissout les humeurs visqueuses et épaisses; enfin elle est diurétique et emménagogue. Les personnes replètes et pitueuses, et celles qui sont sujettes aux migraines, se trouvent bien de l'usage de cette boisson; mais elle est nuisible aux personnes dont le tempérament est ardent; sec et bilieux, et à celles qui sont d'un tempérament très-sensible.

L^e — LIVe GENRES.

CHIMARRHIS. Jacq. Juss. Lam. (*Pentandrie-monogynie.*)

RONABEA. Aubl. Juss. Lam. (*Pentandrie-monogynie.*)

PÆDERIA. L. J. Lam. (*Pentandrie-monogynie.*)

COPROSMA. Forst. L. S. Juss. Lam. (*Pentandrie-digynie.*)

SIMIRA. Aubl. J. Lam. (*Pentandrie-monogynie.* Voy. 3e vol.)

VIII.

Un seul fruit à plusieurs loges; chaque loge à une graine; étamines au nombre de quatre, cinq ou davantage; feuilles opposées; tige souvent ligneuse.

LVe GENRE.

GUETTARD, *Guettarda*. L. J. Lam. (*Hexandrie-monog.* L. Gm.)

Caractère génér. Calice oblong, à bord entier, mais inégal; corolle tubulée; longue, presque en entonnoir et à limbe à huit lobes ouverts; huit étamines oblongues, presque sessiles, non saillantes; stigmate en massue; drupe sec, arrondi, applati en dessus, ombiliqué, ayant six sinuosités quand il est desséché, et contenant une noix également sinueuse, à six loges et à six graines.

Ce genre comprend deux espèces; l'une est originaire de l'Inde; l'autre

de l'Amérique. Ce sont des arbres à grandes feuilles, à longs pédoncules axillaires et solitaires, portant à leur sommet des fleurs disposées en corymbe, et accompagnées chacune d'une bractée. Dans le nombre, il y en a quelques-unes qui sont mâles, et d'autres femelles. Le nombre des parties est sujet à varier.

La guettard de l'Inde (*guettarda speciosa*, Linn.). C'est un arbre de grandeur moyenne, qui croît dans l'Inde, au Malabar, et dans l'île de Java. Ses feuiles sont opposées, pétiolées, ovales, presqu'obtuses, molles, lisses; les plus grandes ont huit à neuf pouces de long; leur pétiole est long d'un pouce et demi, roussâtre, couvert de poils courts ainsi que les principales nervures. Les stipules sont lancéolées et tombent promptement. Les fleurs sont blanches, veloutées en dehors, et ressemblent à celles du jasmin; elles sont portées sur de longs pédoncules communs, nus à leur partie inférieure,

dichotomes à leur sommet, et partant de l'aisselle des feuilles supérieures. Ces fleurs sont sessiles et disposées toutes longitudinalement au côté supérieur de chaque bifurcation des pédoncules. Le nombre des lobes de la corolle varie de sept à neuf. Quelques fleurs avortent. On cultive cet arbre à cause de l'agréable odeur de ses fleurs.

Le guettard argenté (*guettarda argentea*, L.). C'est un arbre qui croît à la Jamaïque et dans l'île de Cayenne. Ses feuilles sont pétiolées, ovales, aiguës, finement ridées en dessus, velues, argentées en dessous, et remarquables par les veines transverses, situées entre les nervures latérales. Ces feuilles ont cinq ou six pouces de longueur. Les stipules sont larges à la base et très-aiguës à leur sommet. Les fleurs sont par leur forme et leur disposition comme dans l'espèce ci-dessus; mais le limbe des corolles n'est communément qu'à six lobes.

Guettarda, du nom d'un naturaliste français.

LVIe — LXIIe GENRES.

LAUGERIA. Jacq. Linn. Juss. Lam.
(*Pentandrie-monogynie.*)

ERITHALIS. Brow. Linn. Juss. Lam.
(*Pentandrie-monogynie.*)

PSATHURA. Commers. Juss. Lam.
(*Hexandrie-monogynie.*)

MYONIMA. Commers. Juss. Lam.
(*Tétrandrie-monogynie.*)

PYROSTRIA. Commers. Juss. Lam.
(*Tétrandrie-monogynie.*)

VANGUERIA. Juss. Lam. (*Pentand. monogynie.*)

MATHIOLA. Plin. Linn. Juss. Lam.
(*Pentandrie-monog.* Voy. 3e vol.)

IX.

Un fruit à plusieurs loges ; chaque loge à plusieurs graines ; quatre étamines ou davantage, mais en nombre déterminé ; feuilles souvent opposées ; herbe ou arbrisseau.

LXIIIe — LXVe GENRES.

HAMELIA. Jacq. L. J. Lam.
PATIMA. Aubl. Juss. Lam.
SABICEA. Aubl. Juss. Lam.
(*Pentandrie-monog.* Voy. 3e vol.)

X.

Fleurs quelquefois réunies, mais plus souvent ramassées sur un réceptacle commun ; feuilles opposées ; arbres, arbrisseaux ou herbes.

LXVIe GENRE.

MORINDE, Royoc; *Morinda*. Vail. L. Juss. *Royoc*. Plum. Lam. (*Pentandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère génér. Fleurs réunies en globe serré sur un réceptacle sphérique ; calice particulier à cinq dents à peine marquées ;

corolle tubulée, presque en entonnoir, à cinq lobes ouverts; anthères linéaires, presque sessiles; baie anguleuse, comprimée par les baies adjacentes, applatie, ombiliquée à son sommet, contenant deux graines plates d'un côté, convexes de l'autre.

Ce genre comprend six à sept espèces d'arbres ou d'arbrisseaux des deux Indes, dont les fleurs naissent opposées aux feuilles et dans leurs aiselles.

Le morinde ombellé (*morinda umbellata*, Lin.). C'est un arbrisseau des Moluques et de la Cochinchine qui s'élève environ à six pieds, et qui se divise en rameaux étalés garnis de feuilles pétiolées, lancéolées, aiguës à leurs extrémités, rudes au toucher. Les fleurs sont blanches latérales, réunies en tête. Le fruit ressemble à celui du pin, par sa forme. C'est une baie composée de petites drupes à noyaux, charnus, de couleur jaunâtre, contenant des graines osseuses.

L'intérieur du bois est blanc ou jaunâtre vers le cœur; mais il devient rouge à la partie inférieure du tronc qui approche de la racine. Les racines sont beaucoup plus rouges, ainsi que le dedans de leur écorce. Les naturels du pays font bouillir ces racines, et en obtiennent une teinture qui donne aux toiles une assez belle couleur safran. Si on y ajoute du bois de sappan ou tout autre bois propre à teindre en rouge, ce mélange produit une très-belle couleur rouge qui ne s'altère que difficilement. La pulpe du fruit est aromatique, d'une saveur amère un peu acerbe. On donne aux enfans ces fruits fraîchement cueillis pour les délivrer des vers.

Le morinde royoc (*morinda royoc*, L.). C'est un arbrisseau de la Chine et de la Cochinchine. Aublet l'a aussi observé à la Guiane française. Sa tige est ligneuse, foible, pliante, presque sarmenteuse, d'environ dix pieds de haut.

Elle jette des rameaux courts et sarmenteux. Ses feuilles sont ovales, lisses, aiguës à leurs extrémités, portées sur des pétioles courts. Les fleurs sont axillaires vers l'extrémité des rameaux, réunies en tête, arrondies et petites sur un pédoncule commun. La corolle est blanche; son tube est fin, étroit, renflé vers l'ouverture ; le limbe est divisé en quatre lobes ovales-aigus, rabattus en dehors. Les étamines sont au nombre de quatre et le stigmate est fendu en deux. Les petits drupes sont chacun à deux loges, à une graine chacune, formant par leur réunion sur un réceptacle commun, une petite baie arrondie et charnue. On se sert de la racine de cette plante pour faire de l'encre.

Morinda, formé de *morus* et de *inda*, comme si l'on disoit mûrier d'Inde; ainsi nommé à cause de la ressemblance du fruit avec celui du mûrier.

LXVIe GENRE.

CÉPHALANTE, *Cephalanthus*. L. J. Lam. (*Tétrandrie-monogynie*. L. Gm.)

Caractère générique. **Fleurs rapprochées en tête, portées sur un réceptacle sphérique, velu ; calice à quatre divisions ; corolle tubulée, grêle, à quatre lobes ; quatre anthères presque sessiles, attachées vers le sommet du tube et non saillantes ; style deux fois plus long que la corolle ; stigmate globuleux ; capsules groupées en boules, à quatre loges et à quatre graines, ou à deux loges et à deux graines par avortement.**

Ce genre comprend trois ou quatre espèces d'arbustes ou d'arbrisseaux de l'Inde et de l'Amérique portant leurs fleurs terminales ou axillaires au sommet de pédoncules très-alongés.

Le cephalante d'Amérique (*cephalanthus occidentalis*, L.). C'est un ar-

brisseau qui croît dans l'Amérique septentrionale ; sa tige un peu rameuse, foible, cylindrique, grisâtre et feuillée dans la plus grande partie de sa longueur, s'élève de cinq à sept pieds. Ses feuilles ordinairement opposées et quelquefois ternées sont petiolées, ovales, pointues, molles, lisses en dessus ; leurs nervures inférieures sont quelquefois couvertes de poils courts ainsi que leurs pétioles. Les fleurs sont blanchâtres et disposées au sommet de la plante en boules pédonculées, hérissées par les styles, et au nombre de trois, ou cinq, ou sept, forment une espèce de grappe terminale, dont les divisions sont opposées.

On emploie contre les morsures des animaux venimeux, la décoction du bois ou des racines de ce céphalante ; cette boisson passe aussi pour être un bon spécifique contre les maladies vénériennes.

LXVIIe—LXXIe GENRES.

MITCHELLA. L. J. Lam. (*Tétrandrie-monogynie.*)

CANEPHORA. Juss. Lam. (*Pentandrie-monogynie.*)

EVEA. Aubl. Juss. Lam. (*Tétrandrie-monogynie.*)

PATABEA. Aubl. Juss. Lam. (*Tétrandrie-monogynie.*)

NAUCLEA. L. J. Lam. (*Pentandrie-monogynie.* Voy. 3e vol.)

X I.

Genres appartenant à la famille des Rubiacées, mais dont le fruit n'est pas bien connu.

LXXIIe — LXXVe G^res.

PAGAMEA. Aubl. J. Lam. (*Tétrandrie-digynie.*)

FARAMEA. Aubl. J. Lam. (*Tétrandrie-monogynie.*)

HYDROPHYLAX. L. S. Juss. Lam. (*Tétrandrie-monogynie.*)

Voyez 3e vol.

FIN DU TOME DIXIÈME.

E, &c.
(*Tétran-*

uss. Lam.
ie.)

ÈME.